

météo

Aujourd'hui : Nuageux avec averses intermittentes.
Demain : Périodes nuageuses.
Max. 60° — Min. 45°.
Détails à la page A 2.



Sam Vizzini, rue de la Montagne

La Mafia a son homme à la CUM

— Sam Vizzini

par Léopold LIZOTTE

Chaque grande ville du monde devrait avoir son enquête à peu près permanente sur le crime organisé.

Car, tous les jours, de leur côté, les magnats du monde interlope poursuivent une tâche qu'ils estiment fondamentale: corrompre les autorités.

Mais cette tâche, s'ils la poursuivent, s'ils la mènent à bien, s'ils la réussissent, c'est grâce à la complicité d'un conglomérat fort "sympathique" qui a nom: le public apathique.

Chez la plupart des gens, de plus en plus, on aime autant ne rien voir.

Et surtout "ne rien savoir".

Sam Vizzini, l'ancien agent secret du Bureau fédéral des narcotiques des Etats-Unis, qui assistait hier au lancement de la traduction du livre qui porte tout simplement son nom, Editions de l'Homme, a résumé la situation en trois mots.

On s'en fout!
Eh oui!

Et, pendant ce temps, la moitié de l'immense provision d'héroïne qui alimente le continent américain, bon an mal an, passe par Montréal.

Que ce soit par le port ou par l'aéroport de Dorval.

Les tonnes de stupéfiants qui sont expédiées principalement de Marseille passent presque inévitablement par Montréal.

Et les captures que l'on fait, si spectaculaires qu'elles puissent paraître, ne touchent peut-être, au mieux, qu'un pour cent des cargaisons totales.

Pas de nom S.V.P.

On l'a peut-être déjà dit.

Mais quand Vizzini, l'homme qui a réussi à percer le cercle des intimes de Lucky Luciano lui-même l'affirme, il faut le croire. La métropole est devenue, pour des raisons

Voir MAFIA, page A 6

• Autres informations en page D 13

Quinze parcs changeront de vocation d'ici 1976

par Claude GRAVEL

Si les écoles et les habitations à loyer modique ont grandement contribué à morceler les parcs et terrains de jeux à Montréal ces cinq dernières années, la construction de nouvelles stations de métro, le prolongement de l'autoroute est-ouest et la préparation des Jeux olympiques contribueront à en faire disparaître 150 autres au cours des trois prochaines années dans la métropole.

Une enquête effectuée ces trois dernières semaines auprès de divers services municipaux a permis de fixer à une quinzaine le nombre de parcs et de terrains de jeux dont la fonction

actuelle sera modifiée avant les XXI Olympiades ou qui disparaîtront en tout ou en partie sous l'asphalte et le béton.

Par ailleurs, quatre parcs seront agrandis ou aménagés au complet, ce qui représentera 15 nouvelles aires. Ces projets ont déjà été approuvés.

Il aurait sans doute été possible d'allonger ces deux listes. Ce fut difficile pour deux raisons. D'abord, l'hôtel de ville de Montréal et les divers services municipaux fourmillent de projets, des plus simples au plus surprenants, parfois contradictoires d'un service à l'autre, pouvant très bien ne jamais être approuvés ou pouvant

être changés à la dernière minute. Ensuite, les hauts fonctionnaires ne dévoileront pas les projets pouvant aider les spéculateurs fonciers, ce qui est normal; et ils hésiteront à dévoiler ceux qui n'ont pas été soumis au comité exécutif.

Seuls les projets approuvés par les autorités municipales, vérifiables ou dont on a tout lieu de croire qu'ils seront exécutés ont été retenus.

Enfin, M. Jean Drapeau mérite bien sa réputation d'homme aux idées nombreuses. On est parfois surpris d'apprendre que tel projet est "une idée de monsieur le maire" et que les employés de diverses disciplines ne

font quelquefois que rendre physiquement réalisable ce qui a été pensé au soram et s'est rendu sur la planche à dessin après avoir descendu tous les échelons.

Une idée de M. le maire

Ainsi, un haut fonctionnaire affirme le plus sérieusement du monde qu'on se prépare à aménager une vaste piscine à ciel ouvert dans l'île Notre-Dame, près du pavillon du Canada. "Idée personnelle de M. Drapeau", glisse-t-il tout en ne cachant pas sa déception: les piscines extérieures, à

Voir PARCS, page A 6

L'abbé Rainville n'est pas guéri mais il a toujours confiance aux guérisseurs philippins

par Huguette LAPRISE

L'abbé Clément Rainville est rentré de Manille, samedi. Il ramène dans ses bagages un tout petit bocal contenant quatre morceaux de chair minuscules qu'un guérisseur philippin a prélevés dans son oeil droit.

Et pourtant il reconnaît qu'il n'est pas guéri. Mais il a confiance... Il s'est donné jusqu'à la fin de juin pour parler d'échec ou de réussite...

"Je reviens satisfait, dit-il, mais non guéri. Je suis loin d'être guéri".

L'abbé Rainville qui est vicaire à Beauharnois a passé 16 jours aux Philippines pour se faire soigner d'une cataracte et d'un décollement de l'iris de l'oeil droit. Il a dépensé \$1.600 en frais de transport et de séjour incluant \$80 en honoraires aux guérisseurs. Il a été opéré par trois guérisseurs. Il en a vu six à l'oeuvre.

"Ça n'a pas pris cinq minutes"

Parce qu'il croit que le secret pour ne pas se faire jouer est de voir plusieurs guérisseurs, l'abbé Rainville a été opéré par trois guérisseurs et il a failli l'être par un quatrième. Il a même consulté un ophtalmologiste à Manille.

Les deux premiers guérisseurs, Jose Mercado et Tony Azpaoa, ont prélevé des tissus oculaires tandis que le troisième, Virgilio Gutierrez, s'est contenté de conclure après intervention

que le travail de ses collègues avait été bien fait.

Selon l'abbé Rainville, les guérisseurs travaillent à peu près tous de la même façon, mais "il y en a qui sont habiles, d'autres pas". Ils utilisent le magnétisme et la concentration propres à chacun d'eux pour toucher le malade.

"La première partie de la séance, explique l'abbé Rainville est une véritable liturgie de la Parole qui comprend la lecture de la Bible (ce qui a trait aux guérisons) suivie de nombreuses homélies "exhortatives" pour une vie morale et sainte. Ces homélies sont faites par des médiums, c'est-à-dire, les "brain trusts", les soutiens du guérisseur.

"Ensuite, poursuit-il, les malades s'avancent pour se faire traiter par le guérisseur. Une séance dure entre une et deux heures et environ 100 malades peuvent être traités. Dans mon cas, avec chaque guérisseur, l'intervention a duré à peine cinq minutes".

"Personne n'est revenu plus malade"

"Je crois, dit l'abbé Rainville, à la chirurgie psychique qui nous crève les yeux d'évidence. Quant à l'efficacité de cette chirurgie, je suis d'accord avec le Dr Grondin qu'elle ne réussit pas toujours. Mais dans toute l'histoire de ces guérisseurs, il n'y a jamais eu de patient qui soit revenu plus détérioré qu'avant. Ici j'ai vu

cinq médecins. Pourquoi ne serais-je pas allé aux Philippines? Je prends tous les risques que les moyens et le bon sens peuvent me permettre pour guérir."

Le premier guérisseur qu'a rencontré l'abbé Rainville est Jose Mercado.

"Au début de l'intervention, M. Mercado donne, raconte-t-il, une injection spirituelle. Il met une main sur la bible et de l'autre main, il touche différentes parties du corps.

"Cette injection, poursuit-il, provoque une sensation de mini-chocks électriques qui m'ont mis en confiance pour accepter l'opération."

Ici, l'abbé Rainville explique que le courant est provoqué par une aiguille; le guérisseur donne de petites piqûres.

"J'avais de petits points rouges sur la peau. C'était du sang. C'était peut-être un "truc"... C'est là que j'ai mis en doute le magnétisme, mais non le pouvoir du guérisseur," souligne-t-il.

M. Mercado utilise ensuite une serviette qu'il passe sur la personne tout habillée pour détecter l'endroit à opérer.

Sans se cacher, les mains tout à fait nues, le guérisseur applique les doigts sur la partie malade et peu à peu pénètre dans les chairs pour aller chercher les tissus malades.

Le guérisseur Mercado a retiré de l'oeil de l'abbé Rainville "un tissu de la longueur d'une allumette et de la

Voir RAINVILLE, page A 6



photo LA PRESSE

L'abbé Clément Rainville

AUJOURD'HUI

L'Abitibi-Témiscamingue, une région exploitée comme une simple colonie

— page A 5

Des oeufs de caille farcis au caviar!

— page D 3

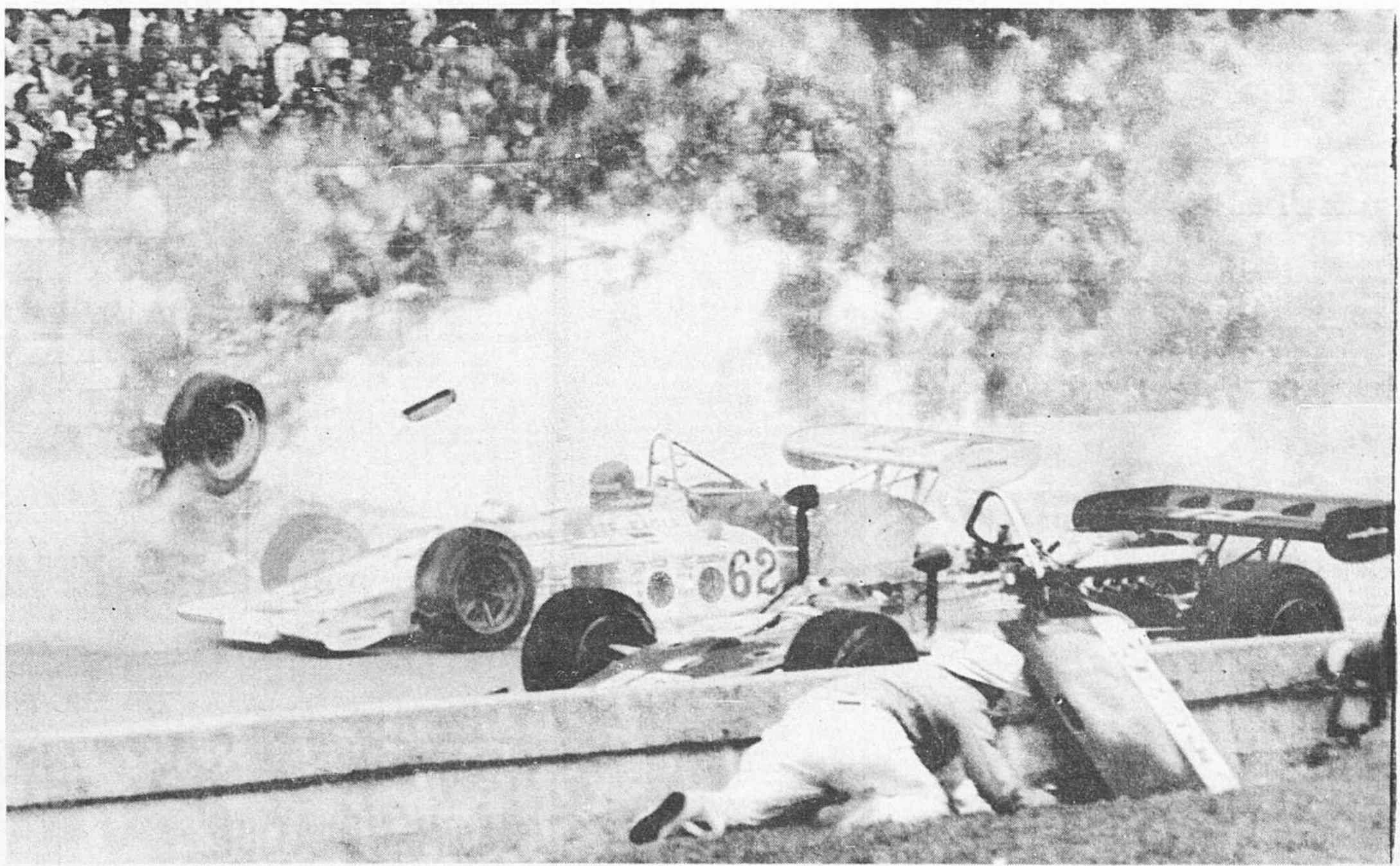
HEBDO-ECONOMIE

- Uniroyal: le pneu menace les vendeurs de marques privées
- Service de vingt canaux offert dès l'an prochain aux téléspectateurs montréalais
- Pétrole: pays et compagnies s'acheminent vers un accord

— page C 1

SOMMAIRE

Arts et spectacles: C 8 à C 11
Bandes dessinées: B 11
Cinéma: C 11
Décès, naissances, etc.: F 10
"Dites-moi, docteur": D 5
Economie: C 1 à C 6
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: F 3
Horoscope: D 4
Informations étrangères: F 1
La bonne table: D 10
L'auto: B 6, B 7
Loisirs et récréation: B 11
"Mot-mytère": F 8
Mots croisés: D 14
Petites annonces: D 11 à D 15, F 2 à F 9
Radio et télévision: A 8
Sports: B 1 à B 5, B 9
Tribunaux: D 7
Vivre aujourd'hui: D 2 à D 5
VIZZINI: D 13



téléphoto A 2

Dès la première minute...

Un accident impliquant huit voitures est survenu dès la première minute des 500 milles d'Indianapolis, hier. L'accident a fait une quinzaine de blessés parmi les spectateurs atteints par les débris en flammes. Un seul parmi les huit pilotes impliqués a été sérieusement blessé. Il s'agit de David Schall Walther, 25 ans. La course a été arrêtée en raison du mauvais temps et devait reprendre aujourd'hui.

Informations B 1

mini-presse

le monde

Les procureurs de la poursuite dans l'affaire du Watergate s'efforcent d'interroger le président Nixon pour savoir comment il peut se faire qu'il n'ait pas été au courant des manœuvres faites pour étouffer l'affaire, mais ils doutent de leur pouvoir constitutionnel à le faire. Le rôle de Nixon dans l'affaire sera le seul point qui restera à éclaircir, selon le Washington Post.

En Grande-Bretagne, Scotland Yard n'a trouvé aucune preuve confirmant l'allégation de la call-girl Norma Levy de la participa-

tion d'un troisième membre du gouvernement au scandale Lambton-Jellicoe. La police aimerait d'ailleurs interroger Norma Levy qui a quitté le pays.

Les onze plus gros pays exportateurs de pétrole et les plus importantes sociétés pétrolières internationales semblent plus proches que jamais d'un accord en vue de compenser la perte de revenus subie par ces pays à la suite de la dernière dévaluation du dollar. Les compagnies auraient offert une hausse de 9 pour cent.

le Canada

C'est aujourd'hui que le ministre des Finances John Turner doit déposer aux Communes son projet de mesures fiscales pour venir en aide aux industries de transformation. Le NDP s'est jusqu'à présent déclaré opposé à des mesures de ce genre, ce qui pourrait bien placer le gouvernement dans une situation pour le moins difficile.

Le ministre des Affaires exté-

rieures, M. Mitchell Sharp, devait aussi annoncer aujourd'hui la décision du gouvernement touchant la participation du Canada à la Commission internationale de contrôle et de supervision au Vietnam.

Le coût du programme d'assurance-chômage a été, pour le premier trimestre de \$150 millions plus élevé que pour la période correspondante de l'an dernier.

le Québec

Le premier ministre Robert Bourassa a rejeté hier la demande d'un comité de citoyens qui désirait l'interdiction des travaux de la Baie James. Le comité invoquait les problèmes que ces travaux causent aux Indiens.

Le syndicat des travailleurs de l'usine Dupon à Mont-Laurier insiste pour qu'au moins un de ses représentants demeure membre du bureau de direction de l'entrepr-

se. Le ministre de l'Industrie et du Commerce Guy Saint-Pierre, avait déjà déclaré que le régime de co-gestion de cette entreprise, filiale de SOGEFOR, faisait naître des conflits d'intérêt.

Depuis 1965, la majorité des nouveaux emplois sont occupés par des femmes, au Québec. Sur un total de 313,000 nouveaux emplois, 182,000 ont été occupés par des femmes, et 131,000 par des hommes.

méto.

Le conseil municipal de l'Assomption a déposé en cour Supérieure une poursuite de \$39,740 contre la paroisse de l'Assomption, à la suite du refus de cette dernière d'acquiescer sa dette envers la ville pour la construction du réseau de distribution de l'eau. Jeudi dernier, le con-

seil avait décidé de couper l'eau à la paroisse.

Un projet d'investissement de \$6 millions par la société japonaise Yoshida Kogyosha, à Laval, qui avait été annoncé par le maire Tétreault, ne sera pas réalisé.

le sport

Clyde Mashore a joué le rôle de héros pour les Expos hier en frappant un circuit de trois points avec deux hommes de retirés à la dernière manche pour assurer une victoire de 7-6 sur les Padres de San Diego. Mashore frappait alors en relève et répétait ainsi son exploit de dimanche.

Wilbur Wood, lui, a trouvé le moyen d'augmenter encore son rythme en remportant deux victoires du même coup hier, ses 12e et 13e d'une saison jusqu'ici incroyable.

Pour sa part, Andy Messersmith, des Dodgers, a battu un record des temps modernes en retirant sur des prises les six premiers frappés à lui faire face.

Pour en terminer sur la scène du baseball, on a annoncé que la franchise des Padres de San Diego passera à Washington la saison prochaine.

À Indianapolis, le mauvais temps et un sérieux accident ont forcé la remise des 500-milles à aujourd'hui.

LA MÉTEO

Il pleut sur ma ville...

La perturbation qui a apporté un pousse de pluie au sud-ouest du Québec, hier, est située au-dessus du Bas-Saint-Laurent, ce matin, et devrait se déplacer pour atteindre l'est de nos régions cette nuit.

L'amélioration des conditions ne se fait que très graduellement à l'arrière du système, où le temps est nuageux avec averses, aujourd'hui.

Dans le Nord du Québec, le temps devrait être beau mais frais. Les températures seront plutôt fraîches pour les deux prochains jours avec des maxima atteignant à peine 60 degrés et des températures de nuit d'environ 40 degrés à travers les régions du sud de la province.

Dans les régions plus au nord, les températures seront d'environ 10 degrés plus fraîches.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum : 60° • Minimum : 45°
Nuageux avec averses intermittentes

DEMAIN
Périodes nuageuses

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	40	60	Nuageux avec averses	Périodes nuageuses
Outaouais	45	60	Nuageux avec averses	Périodes nuageuses
Laurentides	40	60	Nuageux avec averses	Périodes nuageuses
Cantons de l'Est	45	60	Nuageux avec averses	Périodes nuageuses
Québec	45	60	Nuageux avec averses	Périodes nuageuses
Rimouski	45	60	Périodes de pluie	Nuageux avec averses
Lac-Saint-Jean	40	60	Périodes de pluie	Généralement nuageux
Baie-Comeau	40	60	Périodes de pluie	Généralement nuageux
Sept-Îles	40	55	Périodes de brume	Nuageux avec averses
Gaspé	45	60	Périodes de pluie	Nuageux avec averses

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé			Vancouver	42	65
Alberta	Ensoleillé			Edmonton	45	70
Saskatchewan	Averses			Régina	45	65
Manitoba	Ensoleillé			Winnipeg	45	75
Ontario				Toronto	—	—
Nouveau-Brunswick	Pluie			Frédéricton	51	69
Nouvelle-Écosse	Pluie			Halifax	48	57
Ile-du-Prince-Édouard	Pluie			Charlottetown	48	64
Terre-Neuve	Ensoleillé			Saint-Jean	35	60

si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	52	66	Chicago	55	70	New Orleans	77	89
Washington	60	80	San Francisco	55	83	Miami	83	90
Boston	48	63	Los Angeles	61	84			

Vers les capitales

Paris	55	Moscou	—	50	Hong Kong	79	—
Londres	54	Stockholm	—	55	Lisbonne	57	—
Rome	—	64	Tokyo	68	Sydney	61	—
Berlin	55	Athènes	—	63	Tunis	—	64
Amsterdam	57	Casablanca	—	63	Vienne	—	59
Bruxelles	—	57	Genève	—	57	Varsovie	—
Madrid	—	63	Le Caire	—	—	—	—

Vers les plages

Acapulco	—	86	Bermudes	69	79	Nassau	79	90
Mexico	59	84	Barbade	79	86	Rio de Janeiro	75	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Le gouvernement Trudeau réserve un accueil sympathique à la CSD

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement canadien a fait un accueil officiel fort sympathique à la nouvelle Centrale des syndicats démocratiques, mais celle-ci est néanmoins demeurée sur son appétit quant à certaines promesses, concrètes qu'elle attendait de la part d'un nombre important de ses membres.

D'abord, on doit dire que la Centrale est bienvenue à Ottawa. Le premier ministre Trudeau a dit pour sa part qu'il était "content d'un mémoire

qui ne cherche pas la condamnation pour la condamnation". Il a formulé l'espoir que les contacts entre le gouvernement et la Centrale continueraient.

En prononçant ces paroles, M. Trudeau ne pouvait pas en pas faire allusion et se rappeler la participation à un même genre de réunion des délégués de la CSN d'avant la scission, alors qu'il avait failli en venir aux prises avec M. Michel Chartrand.

M. Jean Marchand, qui a souligné revoir dans la groupe de la CSD "plusieurs anciens camarades et amis actuels", a invité la délégation d'une

cinquantaine de personnes à se sentir bien à l'aise, car "ce sont les travailleurs qui doivent choisir et bâtir leur mouvement".

Par suite de cette réception officielle, la CSD sera reconnue par la Commission du textile et du vêtement comme le sont les autres centrales et comme la CSD le demandait dans son mémoire.

MM. Dulpé, Dion et Daigle se sont évidemment réjoui de cet accueil de la part des autorités fédérales, mais M. Dulpé, comme porte-parole officiel, n'a pas trouvé tellement de réconfort en ce qui concerne l'avenir de l'indus-

trie du textile, du vêtement et de la chaussure.

La CSD compte dans ses rangs une bonne proportion de ses membres qui travaillent dans ce type d'industrie. Elle attache donc une grande importance aux négociations du GATT, qui doivent reprendre dans quelques mois, au Japon entre les pays du monde industriel.

La CSD a demandé clairement de pouvoir faire partie de la délégation canadienne lors de ces négociations.

"Nous avons l'impression, a mentionné M. Dulpé, que ces secteurs qui sont négligés par le gouvernement, qui semble croire qu'ils sont appelés à mourir".

Mais il dû finalement reconnaître que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gillespie, n'a fourni aucune certitude, à cet égard.

Dans son mémoire, la CSD dit notamment ceci: "Le fait est bien connu que les provinces de l'Ouest supportent très mal la politique protectionniste en faveur du textile et du vêtement. Le rapport des forces prévalant actuellement sur l'échiquier politique canadien devient alors très préoccupant pour la CSD et les deux fédérations affiliées quant à la nécessité de politiques, pour les secteurs du textile du vêtement, moins soumises aux aléas de la conjoncture politique".

La CSD a demandé par ailleurs que le gouvernement canadien joue carte sur table en ce qui regarde l'élaboration d'une stratégie industrielle pour "une économie chronologiquement malade".

Dans ses commentaires, M. Marchand a admis qu'il y a une partie du chômage actuel qui provient de la politique économique du Canada.

Industrie: Turner dépose ses mesures budgétaires

MONTEBELLO (PC) — Le ministre des Finances, M. John Turner, a indiqué qu'il déposerait aujourd'hui aux Communes les mesures fiscales pour venir en aide aux industries de transformation.

Prenant la parole à Montebello, mu-

Québec conteste le bilan fédéral

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec conteste la valeur des conclusions du document d'Ottawa, selon lequel le gouvernement fédéral doit participer plus activement à la relance économique du Québec, en raison notamment de ses faiblesses et de son taux élevé de chômage.

Le bureau de LA PRESSE à Québec n'a pu rejoindre les principaux porte-parole du Québec intéressés par ce dossier fortement litigieux: ni le premier ministre, ni le ministre de l'Industrie et du Commerce (tous deux à Montréal), ni le président de l'Office de planification et de développement du Québec n'étaient disponibles pour commenter le document secret dévoilé hier par "Présent", LA PRESSE et Le Soleil.

Seul M. Charles Denis, attaché de presse de M. Bourassa, a pu être joint au téléphone. Selon lui, M. Guy Saint-Pierre s'étonne de ce que LA PRESSE fasse un tel éclat avec un document semblable.

Toujours selon M. Denis, qui rapporte les propos du ministre de l'Industrie et du Commerce, "il s'agit d'une autre vieille étude d'une vieille collection, qui était peut-être valable, il y a quelques années, mais qui ne correspond plus du tout à la situation actuelle".

Le premier ministre ne veut rien dire, laissant le tout à M. Saint-Pierre. Mais l'Assemblée nationale reprend ses travaux cet après-midi et l'Opposition aura probablement — elle devrait en avoir — quelques questions à poser au premier ministre et à son ministre.

ici et là

MERCREDI
Congrès Interallié des Anciens combattants volontaires de l'Europe (pour la première fois en dehors de la France); du 30 mai au 13 juin.

9:15 Journée médico-chirurgicale 1973 à l'hôpital Maisonneuve; du 30 mai au 2 juin.

10:00 Congrès des professeurs de psychologie des Cégep de la province de Québec; du 30 mai au 1er juin, au Cégep Bois-de-Boulogne, 10,555, Avenue Bois-de-Boulogne.

12:00 Conférence de presse à l'occasion du Congrès national d'architecture (du 30 mai au 2 juin); à la Place Bonaventure.

12:00 Assemblée annuelle du Montréal Board of Trade; à la Maison du Commerce, 1080 Côte du Beaver Hall.

14:30 Rencontre d'un groupe d'industriels de l'Industrie du vêtement avec élèves et professeurs de l'École des métiers commerciaux; au 1097 rue Berri. But de cette rencontre: le placement des élèves finissants.

15:00 Présentation d'une plaque par la ville de Montréal à la Place Versailles, à l'occasion de la semaine de l'embellissement; en face du magasin Miracle Mart.

16:00 Conférence de presse du Comité de défense des prisonniers politiques iraniens au 1015 est, rue Sainte-Catherine.

18:00 Signature du premier contrat d'affiliation entre l'Université de Montréal et l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu; à la salle Bourget de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

andré talbot
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
7168 ST-HUBERT
Tél.: 271-4868

RÉNOVEZ MAINTENANT!

LES OUVRIERS QUALIFIÉS SONT PRÊTS... MAI

EST LE MOIS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION
AU
SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

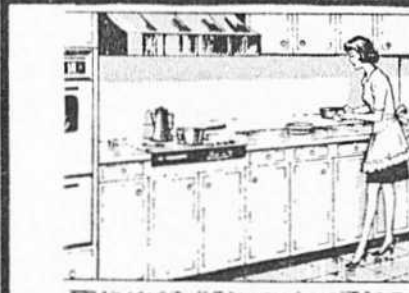


SALLES DE JEU

Choisissez parmi nos nombreuses suggestions originales de nouveau décor. Tout est compris: électricité et éclairage; carreaux de plafond; panneaux muraux; carreaux de parquet; isolation et finition complète. Le prix sera proportionné aux dimensions de votre pièce et au choix des matériaux. Notre réputation de travail de qualité au-dessus de la moyenne à prix raisonnable vous assurera satisfaction. Dimensions approximatives 12' x 18'

\$1506⁶⁰ à \$1742⁶⁰

• ESTIMATIONS GRATUITES • FINANCEMENT BANCAIRE •



CUISINES FONCTIONNELLES
30' D'ARMOIRES ET COMPTOIRS
\$1995, \$2995



LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

4058, rue Jean-Talon ouest



SPÉCIAL — SALLE DE BAIN
\$1295 \$1895 \$2495
RAJOUTS

La construction d'un rajout à votre maison n'est pas un problème, grâce au savoir-faire de S.R.M. Travaux complets, des fondations au toit, plus vos propres spécifications.

Entre **\$20 et \$30** le pied carré

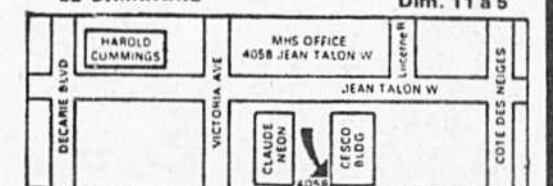
NOTEZ VOS BESOINS

- Garages 1 place
- Rajouts
- Cuisines
- Mansardes
- Toitures
- Garages 3 places
- Avants
- Revêtement
- Contre-fenêtres
- Garages 2 places
- Imperméabilisation de sous-sol
- Menuiserie
- Lucarnes
- Gouttières
- Salles de jeu
- Allées

NETTOYAGE ET PEINTURE DE MAISON

Nous offrons un service complet de nettoyage et de peinture de maison. Nous nettoierons murs et plafonds, tapis, moquettes, meubles rembourrés, parquets ou fenêtres. NOUS FAISONS AUSSI DES TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURE DE PREMIÈRE QUALITÉ.

MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE NOUVELLES HEURES



Edifice Cesco
Entre Victoria et Côte-des-Neiges

482-0600

Déjà 35 candidats à la direction de la Commission de transport de la rive sud

par Mariane FAVREAU

Il y a déjà 35 candidats au poste de président directeur général de la Commission de transport de la rive sud! Mais le Conseil des maires de la rive sud, chargée d'administrer les affaires de la Commission, n'en sait rien. De plus, aucun budget n'est encore voté, si bien qu'on est en train de former une corporation sans fonds.

Telle est la situation à la date d'échéance des délais impartis par la loi pour la nomination du président directeur général. Ce dernier doit être choisi par le lieutenant-gouverneur en conseil à même une liste fournie par le Conseil des maires.

Mais les noms qui y figurent sont d'abord soumis par deux commissaires déjà nommés à la Commission: l'un par le Conseil des maires, M. Jacques Filion, l'autre par le gouvernement, M. Normand Guérette.

Les deux autres commissaires de la CTRS sont nommés par le Conseil des maires, soit MM. Marcel Robidas et Clovis Langlois; ils ne sont cependant pas mandatés pour le choix du président directeur général.

Mieux, actuellement, ils ne sont ni l'un ni l'autre au courant du difficile accouchement de la CTRS.

MM. Guérette et Filion ont décidé qu'il valait mieux faire appel à une firme de conseillers en administration pour ce choix difficile. Ceci afin d'éviter toute politiquerie et tout favoritisme et de ne miser que sur la compétence.

C'est la firme Ducharme, Déom et Associés qui a été approchée pour ce travail. Et MM. Filion et Guérette n'ayant aucun budget à leur disposition, ni aucun mandat pour dépenser, se sont même engagés à payer la firme de leurs propres deniers, advenant des problèmes ultérieurs. (Coût prévu: de \$3 à \$5,000.)

Mais cette façon de procéder, par appel public, est relativement longue. Aussi était-il impossible de soumettre une liste de candidats le 28 mai, tel que requis par la loi.

Aussi, MM. Guérette et Filion ont-ils demandé au ministre Goldbloom un délai de quelques mois, l'assurant que la liste serait soumise dans la semaine du 16 juillet.

En ce moment, les conseillers en administration ont reçu 35 candidatures. Ils procéderont à une élimination pour ne soumettre qu'une liste restreinte aux deux commissaires.

Un salaire hypothétique?

Un problème a surgi dès qu'il fut question de chercher un président directeur général: quel traitement lui allouer? Puisque MM. Filion et Guérette n'ont pas de mandat pour fixer ce traitement qui, de par la Loi 84, est du ressort du lieutenant-gouverneur en conseil, il fallait inventer une solution.

MM. Guérette et Filion ont donc établi ce traitement possible d'après les salaires déjà versés à ceux qui oc-

cupent un poste identique. D'autres commissions de transport (Québec, Laval, Outaouais). Cette rémunération s'établit entre \$25,000 et \$30,000, ce qui a servi de critère pour l'annonce parue dans les journaux au nom de la firme Ducharme, Déom et Associés.

Il y a tout lieu de croire, comme l'estiment les deux commissaires, que le même critère sera appliqué par le lieutenant-gouverneur pour déterminer le traitement.

Et le Conseil des maires?

Il faut rappeler que la CTRS a droit d'existence en vertu de la Loi 84 sanctionnée le 23 décembre 1971, puis amendée par la Loi 279, sanctionnée le 8 mars 1973. Ces lois fixent les pouvoirs, les rôles et les rapports du Conseil des maires et de la Commission de transport de la rive sud.

Les amendements (Loi 279) donnent plus de pouvoirs au Conseil des maires.

Or, l'article 25 de cette loi, telle qu'amendée, risque de susciter une certaine controverse. Il stipule ce qui suit: "Dans les 60 jours suivant leur nomination, ces deux commissaires (en l'occurrence MM. Guérette et Filion) doivent soumettre au Conseil des maires une liste de candidats pour le poste."

"Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme président directeur général une personne dont le nom figure sur la liste que le Conseil lui soumet à cette fin."

Est-ce à dire que les maires ont pouvoir d'ajouter ou de biffer des noms sur la liste des commissaires? Leur rôle en est-il un uniquement de "commissaire", soit de transmettre la liste après en avoir pris connaissance? Ou bien ont-ils véritablement droit de regard?

Certains maires opinent dans ce sens-ci tandis que les deux commissaires mandatés sont de l'autre avis.

Il est fort possible qu'une chaude discussion s'élève à ce propos lors de la soumission de la liste au Conseil des maires.

Il va sans dire que le choix du président directeur général conditionne l'existence même de la CTRS. D'où l'importance que l'on attache à le bien choisir. Il devra monter de toutes pièces un organisme d'envergure qui aura à administrer un budget considérable et à assurer des services à près de 200,000 habitants répartis dans huit municipalités.

En attendant?

Il semble que tout soit "gelé" dans l'évolution de la CTRS tant que ce président directeur général n'est pas nommé. Pourtant, la CTRS compte déjà quatre membres (sur cinq) qui auraient sans doute intérêt à faire connaissance. Et même à commencer à discuter de leurs affaires ne serait-ce que pour se trouver un bureau provisoire ou se faire allouer un certain budget ou des mandats du Conseil des maires.

Si MM. Guérette et Filion se sont concertés sur la procédure de cette nomination, MM. Robidas et Langlois, également commissaires, n'ont pas encore été contactés et n'ont pas suscité de rencontres.

Quant au Conseil des maires, sorte de conseil d'administration de la CTRS, son rôle s'est borné jusqu'ici à nommer ses commissaires et à se faire fixer une indemnité par le lieutenant-gouverneur.

Son président, le maire de Saint-Lambert, M. J.-A. Lalonde, est cependant au courant de l'appel public des candidatures. Mais il n'a convoqué jusqu'ici aucune assemblée des membres. (Ces assemblées doivent être publiques.)

Pourtant, les maires auraient probablement intérêt à se concerter pour déterminer leurs besoins en matières de transports publics. Certaines enquêtes pourraient être commencées dès maintenant et la population sensibilisée à la question.

Or, rien ne bouge. Il semble que tout le monde attend tout le monde. Sauf MM. Guérette et Filion qui, de leur propre initiative, ont décidé de fonctionner sur une base d'affaire.

Pour le moment, la CTRS n'a même pas une chaise où asseoir ses membres. Et une facture du Conseil des maires, vieille de plus d'un an, n'est pas encore payée, faute de savoir par qui elle le sera.

MON OEIL SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

Mécontentement à la Plaza Saint-Hubert

À la suite du succès, l'an dernier, de leur "vente-trottoir", les marchands de la Plaza Saint-Hubert ont voulu reprendre cette formule, au cours de l'été.

Ils ont demandé à la Ville de Montréal, l'autorisation de fermer à nouveau pour trois jours, les 12, 13 et 14 juillet, la rue Saint-Hubert à la circulation automobile pour y laisser circuler à l'aise les piétons pendant ce super solde.

Mais le Comité exécutif a refusé de renouveler son autorisation en donnant comme raison qu'il l'a refusée à d'autres secteurs commerciaux de la ville.

Des pertes

Les marchands de la Plaza Saint-Hubert ont déjà commencé à s'organiser en vue de cet événement, convaincus que la Ville ne s'y opposerait pas.

Par ailleurs, un certain nombre de commerçants ont déjà fait l'achat, en prévision de ces trois journées, d'importantes quantités de marchandise de divers manufacturiers. Ils prévoient des pertes substantielles si la Ville ne révisé pas ses positions.

L'an dernier, les autorités municipales avaient permis à deux reprises la fermeture de la rue Saint-Hubert aux autos: l'une pour la "vente-trottoir", l'autre pour un grand défilé de mode dans la rue.

L'Association des marchands de la Plaza Saint-Hubert a commencé à faire circuler une pétition à ses membres, histoire d'inciter les dirigeants municipaux à revenir sur leur décision.

Quelques marchands vont même jusqu'à préconiser une manifestation devant l'hôtel de ville.

La réalisation d'une telle suggestion constituerait un précédent. Ce serait la première fois que des hommes d'affaires iraient en groupe dans la rue pour protester.

La foule était dense à la Ronde

Le beau temps du dernier week-end a eu des effets bénéfiques pour la Ronde.

Près de 60,000 personnes s'y sont rendues au cours de ces deux journées de congé: plus de 29,000 samedi et près de 30,000 dimanche.

Cette foule est la plus imposante à envahir le parc d'amusement de Terre des Hommes depuis l'ouverture de la saison, le 5 mai dernier.

Femme happée par une auto

Une femme de 40 ans a péri, hier, lorsqu'elle a été happée par une automobile, à Saint-Jean.

Au moment de l'accident, Mme Raymond Leduc, de Saint-Jean, marchait sur le pont Marchand.

"A mon avis, il y a eu crime" Le père Aquin: pas de verdict du coroner

par Jacques GAGNON

envoyé spécial de LA PRESSE

RIMOUSKI — Incriminé deux fois par l'alcotest et par plusieurs des 23 témoins entendus, hier soir, au cours d'une enquête du coroner sur la mort de deux motocyclistes tués dans un accident de la circulation, le père Paul Aquin, s.j., est toujours en liberté et ne saura que dans environ un mois si une accusation sera portée contre lui.

Il faut dire que Me Yvan Fortin, un avocat nommé coroner ad hoc dans cette cause, a rendu un verdict que peu de gens ont compris.

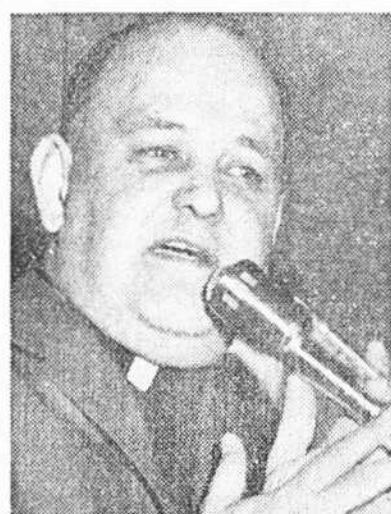
Le père Aquin a été entendu en dernier. L'instigateur à Montréal de l'oeuvre du "Bon Dieu en taxi" n'avait pas aussitôt terminé son témoignage que Me Fortin rendait son verdict.

Selon Me Dubé, les accusations pourraient être: négligence criminelle, conduite dangereuse, avoir contrevenu à la loi sur l'ivresse, avoir conduit avec les facultés affaiblies.

Il a commencé par expliquer que le coroner n'avait pas à établir hors de tout doute la culpabilité d'une personne.

"J'ai un doute qu'il y a eu crime", a-t-il poursuivi.

Et il a enchaîné: "A mon avis, il y a eu crime et les faits qui l'ont constitué sont de toute évidence dus à Paul Aquin".



Le père Paul Aquin

Me Fortin n'a ajouté aucune autre parole.

Après l'enquête, qui a eu lieu au Palais de Justice de Rimouski, Me Marc Dubé, procureur de la Couronne, a déclaré qu'il étudiera les notes sténographiques avant de prendre une décision sur une éventuelle accusation à porter. Cela demandera de trois semaines à un mois.

L'accident dans lequel est impliqué le père Aquin est survenu vers 2h45, le 5 mai au matin, à Rimouski. Quatre tricycles motorisés se suivaient à la file indienne sur la route 132, lorsqu'une voiture venant en sens inverse a raté la courbe et a heurté le tricycle sur lequel prenaient place M. Jean-Paul Saint-Arnaud, 30 ans, de Rimouski, et Mme Maurice Dubé, 31 ans, de Rimouski, les tuant sur le coup.

"Au moment de la tournée (la courbe) — je le dis en toute conscience devant Dieu et les hommes — j'ai eu un "black out", je me suis endormi. La preuve, il n'y avait pas de trace de frein", a expliqué le père Aquin.

Un témoin a établi à 20 ou 25 milles à l'heure la vitesse de la voiture du père Aquin.

Environ une heure et cinq minutes après l'accident, l'agent Normand Rioux, de la police de Rimouski, soumettait le père Aquin à l'alcotest et le résultat s'avérait être .19, alors que le maximum légal d'alcool est de .08.

Une demi-heure plus tard, le père Aquin était soumis de nouveau à l'alcotest, mais cette fois au poste local de la Sûreté du Québec. Le résultat: .21.

Les policiers l'ont ensuite reconduit chez lui, à Rimouski, où il réside depuis qu'il est à l'emploi de l'Office de développement de l'Est du Québec. Après l'enquête, hier soir, il a pris la direction de Montréal et n'a pas voulu faire de commentaires sur son avenir.

Cette affaire a suscité énormément d'intérêt à Rimouski et, hier soir, la salle d'audience de la cour Supérieure était remplie à pleine capacité. Des dizaines de personnes ont patienté dans le corridor pendant toute la durée de l'enquête, espérant saisir quelques mots à l'occasion. Et nombre d'autres personnes n'ont pas pu entrer dans le Palais.

Au cours de son témoignage, le père Aquin a reconnu avoir consommé,

entre 4h30 et 7h00 de l'après-midi, un verre de gin largement réduit et deux petites bouteilles de bière, à l'hôtel Label, à Luceville. Il s'ennuyait ce jour-là et il en a profité pour rencontrer des ouvriers dans ce village où ont déjà vécu ses parents. Il a ensuite suivi ses compagnons à l'hôtel Manoir Saint-Laurent, de l'autre côté de la rue, où il a affirmé avoir bu trois autres petites bouteilles de bière et ce, jusque vers 10h30, le soir.

Il a ensuite mangé et a avoué avoir consommé une dernière petite bouteille de bière quelques minutes avant l'accident.

Les témoins se contredisent sur son état au cours de la soirée mais chose

certaine, il a toujours marché sans aide et a collaboré avec la police sans manifester aucune animosité.

Tout de suite après l'accident, un des conducteurs de tricycle s'est approché de lui et lui a déclaré: "Regarde ce que tu viens de faire".

Un des témoins a entendu le prêtre ouvrier répondre: "Je suis un prêtre catholique. Ce n'est pas de ma faute, je n'ai pas pris de boisson ce soir."

"Si tu es un prêtre catholique, prouve-le", a répliqué une jeune fille qui conduisait un autre des tricycles.

"Je me suis agenouillé et j'ai donné l'absolution et les derniers sacrements, en latin, aux deux victimes, comme je l'ai fait de nombreuses fois

Le président du caucus créditiste a participé à une loterie illégale

par Michel AUGER

Le président du caucus du Crédit social, le député de Richmond, à Ottawa, M. Lionel Beaudoin, a été trouvé coupable, hier, en cour municipale de Montréal d'avoir participé à une loterie illégale.

Toutefois, comme le permet maintenant le Code pénal, amendé l'an dernier par le Parlement, dont faisait alors partie M. Beaudoin, le juge Roland Langlois l'a libéré inconditionnellement parce que, a-t-il expliqué, "l'accusé a été victime de sa bonne foi".

Ce nouvel article du code permet à un juge de libérer un citoyen s'il s'agit d'une première offense, sans que celui-ci ne soit marqué d'un dossier judiciaire.

Le juge Langlois a pris en considération le fait que le député Beaudoin avait remboursé une somme de \$15,000 qu'il avait obtenue en participant à une loterie pyramidale, interdite par la section des loteries du code pénal.

De plus, souligne le juge, il a été établi lors du procès que M. Beaudoin avait lui-même perdu une somme de \$4,500 qu'il avait versée en devenant un participant au plan de distribution

de cosmétiques de la compagnie Koscot.

Selon l'acte d'accusation, Beaudoin qui représente le comté de Richmond au Parlement d'Ottawa, depuis 1968, aurait adhéré à ce plan illégal au mois de juillet 1969.

M. Beaudoin avait lui-même reconnu lors du procès avoir participé au plan de la société, qui a déjà des démêlés un peu partout au pays et dans de nombreux états américains. Pour sa défense, toutefois, il avait affirmé qu'il avait vérifié auparavant la légalité de l'affaire auprès d'un avocat de Sherbrooke et du Ministre de la Justice, à Ottawa.

Comme on lui aurait affirmé que rien n'était illégal, selon sa déposition, il aurait souscrit à l'entreprise.

Dans son jugement, le juge Langlois souligne, cependant, que cette affirmation n'a pas été corroborée par les personnes mentionnées par l'accusé.

TÉMOINS

Accident, pont Champlain, le jeudi 24 mai, vers 10.30 p.m. rapporté à la page D 10 de notre journal le vendredi 25 mai.

S.V.P. téléphoner à 722-5941
Monsieur Robert Chevrier.

Fillette de 10 ans disparue

Une trentaine d'agents de la police de la Communauté urbaine de Montréal, du poste no 6 dans l'Est de la métropole, ont passé tout le secteur au peigne fin, la nuit dernière, dans l'espoir de retrouver une fillette de 10 ans, portée disparue de la demeure de ses parents, au 1731 rue Dufresne.

Au moment de sa disparition, soit vers 7 h hier soir, l'enfant aurait averti ses parents qu'elle allait rendre visite chez une copine demeurant en face de chez elle. Après vérification il n'en était rien puisque sa jeune amie aurait affirmé aux policiers ne pas l'avoir vue.

Il s'agit de la jeune Monique Richer, mesurant 4'2" et pesant 45 livres. Au moment de sa disparition elle portait un veston bleu foncé, un chandail de couleur orange, un short blanc et des souliers brun foncé genre "patot".

ÉCOLE DE CONDUITE!
De préférence
LAUZON

LES PIEDS LES PLUS DOULOUREUX SONT HEUREUX DANS LES BABOUCHEttes FRANCILUX



C'est ainsi qu'une marche lourde et pénible se transforme en marche souple et harmonieuse
\$50
CENTRE D'AJUSTEMENT
JACQUES BERNARD L.T.E.E.
3680, rue St-Denis (près Chevrier) 844-9501
2941, boul. de la Concorde Laval 661-7584

LA CHALEUR? Une solution!
Mid Town Electric vous rafraichira
LOUEZ UN CLIMATISEUR CARRIER
AVEC POSSIBILITE D'ACHAT • AUCUN DEPOT REQUIS
• 90 JOURS POUR PAYER • ENTRETIEN GRATUIT ET GARANTI
MID TOWN ELECTRIC
ETABLI EN 1952
1240, rue Mansfield 866-6669/866-6195

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMETRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 5 h
Samedi: FERMÉ
272-7611 • 7616

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

M. Hanigan a raison

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ignorons le résultat de la rencontre d'hier après-midi entre le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, et le juge Jacques Coderre, président du Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal. Nous espérons, toutefois, que le ministre n'aura pas cédé aux pressions de son interlocuteur en faveur de pouvoirs accrus pour l'organisme qu'il dirige.

Nous nous sentons, en effet, substantiellement d'accord avec M. Lawrence Hanigan, président de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), qui déclarait, encore la semaine dernière, que les pouvoirs actuels du Conseil de sécurité sont déjà inquiétants par leur ampleur. On devrait les réduire, non les augmenter.

Il y a ici en jeu une question de principe. Peut-on tolérer que des personnes qui n'ont reçu aucun mandat populaire à cet effet soient autorisées à dépenser des millions de dollars sans avoir à en rendre compte à qui que ce soit? Est-il acceptable, en démocratie, que les élus soient obligés de sanctionner les décisions d'un organisme sur lequel ils n'ont aucun contrôle? La réponse est évidemment non.

Or, c'est ce qui se passe avec le Conseil de sécurité. Ce dernier, où les technocrates détiennent la majorité, est autorisé à négocier des conventions collectives avec les employés du service de la police, à décider des achats et des investissements. Et tout cela, comme le dit M. Hanigan, "par-dessus la tête de ceux que le peuple a élus".

Ce sont pourtant ces élus qui écoperont si le peuple trouve excessives les sommes d'argent consacrées au service de la police. Des sommes excessives, en effet, se traduisent infailliblement par des hausses de taxes et le public n'aime pas voir ses impôts augmenter sans cesse.

Et il ne s'agit pas ici d'un secteur secondaire. C'est le service de la police qui prend, et de loin, la part du lion dans le budget de la CUM.

Dans son discours de la semaine dernière, M. Hanigan a souligné un autre point qui porte à réfléchir peut-être encore davantage.

Nous voulons parler du caractère confidentiel qui, selon le président de la CUM, entoure toutes les délibérations du Conseil de sécurité. Toutes les résolutions de ce Conseil, y compris celles susceptibles d'entraîner les hausses de taxes que nous venons de mentionner, sont gardées secrètes.

M. Hanigan a peut-être exagéré quand il a fait remarquer, à ce propos, qu'un organisme muni de tels pouvoirs et agissant ainsi dans une sorte de clandestinité conviendrait davantage à l'Etat policier qu'au régime démocratique que nous connaissons au Québec, mais il n'avait sûrement pas tort d'alerter l'opinion publique comme il l'a fait.

Cette bataille pour placer le Conseil de sécurité sous l'autorité des élus n'est pas nouvelle. M. Lucien Saulnier, alors qu'il était à la tête de la Communauté urbaine, l'avait entreprise avec vigueur. Mais elle n'est toujours pas gagnée.

Elle n'est pas gagnée, en particulier, par suite de l'attitude hésitante de la banlieue qui craint la mainmise de Montréal sur un Conseil de sécurité trop étroitement dépendant de la Communauté urbaine où la métropole détient la majorité des voix. Cette hésitation est, toutefois, assez incompréhensible quand elle empêche la démocratie de fonctionner normalement.

L'idée qui a présidé à la création du Conseil de sécurité était probablement généreuse. On voulait empêcher une certaine ingérence politique dans le service policier. Nous y souscrivons volontiers.

Mais était-il nécessaire, pour atteindre cet objectif fort louable, de faire de cet organisme une sorte d'Etat dans l'Etat? Nous estimons que non.

Nous comprenons que le Conseil de sécurité doive jouir d'une large autonomie à l'intérieur d'un budget donné, mais ce budget doit d'abord avoir été réellement adopté par ceux qui auront à en répondre devant le peuple. Toute autre façon de procéder ne respecte tout simplement pas les normes fondamentales de la démocratie.

Vincent PRINCE

PREMIERE ETAPPE



(Droits réservés)

Front commun, un an après

Le Front commun intersyndical a-t-il valu le coup? Il eût été étonnant que les chefs des trois centrales québécoises, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, répondissent par un "non" catégorique à cette question. Normalement, même — ou plutôt, surtout — après tout ce qu'ils ont vécu depuis un an, ils se devaient d'insister sur les aspects positifs d'une expérience dans laquelle ils se sont engagés tête baissée, sans toujours mesurer exactement à l'avance toutes les conséquences possibles de leurs actes. Mais quand peut-on prévoir exactement les conséquences de ses actes? Dans le cours normal des choses, les gens ordinaires ne le peuvent pas toujours; à plus forte raison, les dirigeants syndicaux, en temps de crise.

Il ne saurait être question pour eux, après coup, de répudier des décisions importantes qu'ils ont prises en toute bonne foi et, dans la plupart des cas, en connaissance de cause. Du point de vue interne, l'expérience du Front commun a certes eu du bon, sans doute plus de bon que de mauvais: elle a séparé les "durs" des "mous", aguerri les militants et mis fin à de nombreuses équivoques, notamment en ce qui a trait à l'orientation idéologique.

Par la voix de leurs chefs, la CSN, la FTQ et la CEQ se disent plus unies que jamais devant deux grands objectifs: le progrès rapide vers une société plus égalitaire et le renversement du gouvernement Bourassa (peut-être faudrait-il ici placer le second en premier). M. Pepin n'explique pas très bien — sans doute n'en a-t-il pas eu le temps, en une heure — ce qu'il entend par une société "plus égalitaire". On comprend qu'il veut une meilleure distribution des richesses en faveur, évidemment, de la classe la plus défavorisée, celle des gagne-petit, qui est en même temps la plus difficile à syndiquer. Les centrales syndicales, la CSN en particulier, pourraient faire oeuvre utile si elles augmentaient leurs efforts de ce côté.

Alors que MM. Pepin et Charbonneau restent muets sur leurs préférences et leurs alliances politiques, M. Laberge, lui, se prononce carrément pour le PQ, tout en évitant de lier sa centrale à la cause de ce parti. Il est déjà arrivé que la préférence trop marquée d'une centrale pour un parti n'ait pas aidé ce dernier aux urnes, bien au contraire. Vieux routier du syndicalisme, M. Laberge sait mieux que quiconque à quoi s'en tenir à ce sujet.

Des trois chefs syndicaux, M. Pepin, de la CSN, semble être le seul à ne pas mesurer exactement tout le mal causé à l'image externe du syndicalisme par certaines tentatives extrêmes du Front commun au plus fort de l'affrontement du printemps de 1972. Les deux autres se leurrent s'ils croient que l'impopularité actuelle des syndicats en général se résorbera rapidement et facilement.

A tort ou à raison, beaucoup de gens au Québec ont été traumatisés par les menaces, plus imaginaires que réelles, qui sont restées suspendues dans l'air pendant les semaines de mai 1972 qui rappelaient trop, sur un plan quelque peu différent, celles d'octobre 1970. S'il est une leçon que les centrales syndicales québécoises devraient garder de cette période, c'est de ne plus provoquer sans raison vaine la peur ou tout simplement apeurer le conservatisme latent d'une grande partie de la population québécoise qui, somme toute, a beaucoup plus à perdre qu'à gagner en collaborant, ne serait-ce que tacitement, à une entreprise syndicale pour "casser le régime".

Cyrille FELTEAU

ce que pense LE LECTEUR

La langue française et ses assassins

A l'instar du Cheval de Troie, entré comme vous le savez, dans l'histoire des Grecs, nous avons, nous aussi, notre jolai québécois, lequel rue, malheureusement, trop souvent dans les brancards de notre littérature canadienne.

Attelé au boghei ancestral, — d'un petit nombre heureusement, — de romanciers, de cinéastes et de réalisateurs de chez nous, ce fameux jolai québécois véhicule de bien jolies et agaçantes conceptions un peu partout dans la province, et même à l'étranger, lesquelles débilitent avec volubilité tout le piquant d'un dialogue bâtarde de notre langue nationale.

J'entendais tout récemment à notre T.V. canadienne, l'un de ces vitrioleurs de la langue française, adulé par un certain clan de notre société, critiquer avec une certaine fougue et même un grand mépris, l'une des opérettes françaises universellement connue: "Les Cloches de Corneville".

Se glorifier de son oeuvre et abaisser celles des autres, dénote de la part de ce romancier, un affaiblissement du cerveau qui relève uniquement du domaine de la psychiatrie!!!

Comparer du point de vue littéraire, certaines pièces théâtrales de chez nous, aux Cloches de Corneville, (petit chef-d'oeuvre), c'est vouloir nous faire croire que l'Atlantique n'est qu'un simple ruisseau qui relie le Québec à la France...

Pour concrétiser ma pensée et défendre tous les Français de France, comme ceux du Canada et de tous les pays franciques, je n'ai qu'à relire un extrait du discours prononcé par le Président de la Société des Ecrivains canadiens, Monsieur Robert Choquette, à l'université de Sherbrooke, le 2 octobre 1972:

"Se glorifier de parler et d'écrire un français corrompu, cela équivaut à se trouver beau devant ces miroirs drolatiques où le corps humain se ratatine et se boursouffle, s'étire et s'abêge, se tortille et se détortille au point que par comparaison, nos sculptures les plus extravagantes pourraient appartenir à l'école classique". (fin de la citation).

En vous regardant minutieusement dans une glace, au réveil d'une nuit comateuse, vous verrez, Messieurs les lapidaires de notre langue, que c'est tout votre portrait, à l'exemple de votre jolai crasseux, jamais équilibré, lequel avec son crotin quotidien, déshonore Sa Majesté la langue française... L'entrée dans nos lettres d'un baragouin, d'un charabia, non exempts de blasphèmes, dans certains cas, et dont on voudrait faire notre idiome national, c'est notre jolai de Québec qui ne cesse de hennir dans nos salles de spectacles, sur le petit et grand écran... et tout particulièrement dans nos conversations.

Aussi c'est avec véhémence que je m'élève contre ces charlatans de la langue française, une fois de plus, au pilori de l'opinion publique. Que le législateur se décide à voter une loi pour faire respecter, au moins les principes de la décence et de la bonne tenue littéraire, afin que l'on devienne, à l'exemple de tous les pays franciques, des pionniers du bon parler français.

Nous avons bien des lois pour punir les criminels accusés d'homicides, de vols et de vols, mais nous n'en avons pas encore, pour les assassins et les vitrioleurs de la langue française...

H. Beaudet-HENRYVONNE,
Montréal

La castonguette sur la sellette

Le principe du financement du coût de la santé publique, patronné par l'Etat est bon en lui-même, mais il est mal conçu.

Son application rigoureuse, s'inspirant du collectivisme socialiste, s'avère après un stage relativement probant, que ce système n'est pas au point, en regard des abus de son usage par un public inexpérimenté, lequel, croyant à une véritable panacée, s'est jeté dessus, comme les alouettes sur le miroir, pour enfin se retrouver aujourd'hui bien déçu.

Le public constate en effet qu'il n'a plus de médecin, et que lui-même n'est plus un client; il se trouve devant un fonctionnaire qui traite un numéro: c'est proprement dit, rebutant pour les deux parties, le contact humain est rompu, aggravant le malaise

du patient par un sentiment de méfiance et de doute.

Malgré tout, le grand public, assez veule pour ne pas réagir, continue à encombrer les salles d'attente de nos médecins: 25% des "malades" pourraient à la rigueur se soigner de leurs bobos eux-mêmes sans l'intervention du praticien, mais comme ils n'ont rien à déboursier, ils abusent du système en omettant de prendre leurs ordonnances chez le pharmacien, car là, il y a bourse à délier.

Décollant de ces abus, il y a foule de vrais malades qui meurent chez eux ou à l'hôpital d'urgence faute d'avoir un rendez-vous dans les interminables listes d'attente des bureaux médicaux. Les omnipraticiens travaillent à guichet fermé, et cela crée une situation cocasse: les clients se doivent de prévoir trois mois en avance qu'ils seront atteints de telle ou telle affection pour être soignés en temps voulu trois mois après, tout comme on retient sa place au théâtre pour une représentation future et fixée d'avance. D'autres, plus réalistes et soucieux de leur santé ont déjà envisagé d'acheter leur priorité aux soins, par le "coup de l'enveloppe"; le marché noir de la santé n'est pas nouveau en pays socialiste, ce qui contribue à ne pas faire mentir le proverbe: payez et vous serez considérés.

En conséquence, il faudrait reprendre la "Castonguette" et légiférer en sorte que le public prenne ses responsabilités par un engagement pécuniaire, en payant intégralement le praticien à la consultation, sauf dans les hôpitaux homologués au système de la Sécurité Sociale; le remboursement de ses frais avec factures à l'appui, serait préférable au système actuel s'il était fait à 80%, les frais d'ordonnances étant aussi remboursés au même taux; la Sécurité Sociale s'occuperait de régler chaque cas en particulier. Libre au public averti d'adhérer à une association d'assurance mutuelle pour la couverture des frais non remboursés.

L'application des mesures ci-énoncées serait propre à rétablir un équilibre social bien compromis, en redonnant droit aux vrais malades de passer outre à l'incurie actuelle, laquelle est devenue criminelle autant que scandaleuse.

ANDRE RENAUX,
Montréal.

Vous n'avez pas osé, M. Charles Bay

Oui, monsieur Bay, vous avez osé vous faire connaître tel que vous êtes, c'est-à-dire, un individu imbu de soi, de préjugés, et d'une rancœur sans pareille. Aussi vrai que ce dicton: "La bouche parle de l'abondance du coeur", vous avez osé dire ce qui fait la honte des gens comme vous, et qui semble animer toutes vos pensées et peut-être vos actions; je veux parler de vos sentiments ou de vos passions qui vous font cracher la haine et la violence verbale.

Vous avez osé étaler votre obsession sexuelle en racontant des faits qui relèvent de l'imaginaire et qui ne mettent que les autres en cause, mais dans lesquels tout lecteur peut vous reconnaître facilement. Votre roman est un pornographique et non une franche dénonciation de notre système d'éducation très malade. La calomnie ou même la médisance ne sauront jamais guérir les personnes malades, mais curables, et notre système d'éducation au Québec est une personne morale qui attend bien plus votre compréhension et votre collaboration que vos critiques négatives malsaines. Justement parce que le système d'éducation est une personne morale, donc composée de plusieurs individus, nous ne pouvons lui prêter des sentiments comme à une personne unique, ni lui imputer tous les torts; seuls certains individus qui composent cette personne morale sont responsables de l'état lamentable de l'éducation dans notre province. Puisque les parents y ont aussi leurs responsabilités, ils ont donc un rôle essentiel de collaboration avec les autres membres du système, mais non en démolissant comme vous le faites, monsieur Bay.

Enfin, vous avez osé, sans raison, et à maintes reprises, calomnier dans la haine tous ceux et celles qui autrefois ont contribué, dans le plus grand dévouement et la plus grande générosité, à bâtir un système d'éducation qui a quand même formé une élite en train de disparaître. Ces communautés religieuses admirables et le clergé que vous critiquez amèrement et dont le seul crime semble d'avoir accumulé des richesses matérielles (ça reste à prouver), ont laissé à d'autres, malgré eux et dans la soumission, le soin

de l'éducation de nos enfants. Vous ne serez donc jamais satisfait. Est-ce vraiment mieux maintenant? Non! Car vous critiquez encore plus le nouveau système que l'ancien. Mais qui a raison? Sûrement vous seulement et vos pareils.

Non, monsieur Bay, vous n'avez pas osé écrire un livre documentaire plutôt qu'un roman comme "J'AI OSÉ", parce que vous avez eu très peur de vous compromettre. Vous avez affirmé à la radio que l'école dont il était question dans le roman était l'école Ste-Hélène. Pourquoi ne pas l'avoir dit dans votre roman? Pensez-vous que le Directeur des études de cette école que vous avez pris en flagrant délit de... ne s'est pas reconnu, lui et tous ceux qui le connaissent? Ensuite, vous direz que tous les faits de votre roman sont vrais et que vous n'avez pas mentionné de noms par respect de la personne humaine. Quelle farce? La vérité est que certains faits de votre roman sont peut-être authentiques, mais que le reste n'est qu'un prétexte à votre écoeurant dévouement.

Non, vous n'avez pas osé avoir le courage et la sincérité nécessaires pour dénoncer en les nommant les vrais coupables du pourrissement de notre système d'éducation, car nous ne sauriez les reconnaître en commençant par vous-même. Est-ce que le nom des criminels ne paraît pas en première page de nos journaux quotidiens? Faites de même pour l'éducation et vous verrez peut-être la situation changer pour le mieux, ce dont je doute que vous le souhaitiez! A bon entendeur, salut!

Gilles BRISSETTE
Boucherville

Voilà un beau voyage...

M. Lévy Savard,
Cher monsieur,

Je constate qu'il y a beaucoup d'agreur dans vos propos.

J'ignore si vous faites partie de la grande famille des P'tits Frères comme membre ou comme donateur. Quoi qu'il en soit, je me permets de vous faire remarquer que ce voyage organisé pour les personnes âgées leur a été des plus salutaires. Tous sont revenus émerveillés et avec un

grand bonheur au fond du coeur. Ce sont des valeurs qui ne s'achètent pas. Plusieurs de ces personnes n'avaient encore jamais été en avion. Elles auront eu ce privilège au moins une fois dans leur vie et de plus auront visité une partie de la France, le pays de nos ancêtres.

Vous vous figurez peut-être que les auxiliaires bénévoles se sont croisés les bras durant ces vacances?

Savez-vous ce que ça représente de préparer les repas pour 90 personnes (les auxiliaires en plus) déjeuner, diner et souper, laver la vaisselle, s'occuper de l'entretien général du local, aider les personnes âgées dans leurs déplacements, etc? Ce fut aussi des vacances pour les bénévoles et ces derniers ont accepté avec joie la tâche qui les attendait.

Si les P'tits Frères se sont permis d'organiser ce voyage, il est probable que ces dépenses faisaient partie de leur budget.

Dans tous les différents groupements de notre société, il se trouvera toujours des personnes mécontentes de leur sort qui ne font pas assez d'efforts pour améliorer leur situation à part celle de critiquer. Il y aura toujours sur la terre, Dieu merci, des âmes charitables et généreuses pour compenser.

Bravo pour les P'tits Frères. Je leur souhaite autant de succès pour le prochain voyage.

Doris BOLDUC-ROYAL,
Une auxiliaire à temps partiel
qui n'a pas été en France.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont expressément réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) ... 874-7272
RÉDACTION ... 874-7061
PUBLICITÉ ... 874-7306
PETITES ANNONCES ... 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE ... 874-6911

pleins feux sur l'actualité

L'Abitibi-Témiscamingue, une région exploitée comme une simple colonie

par Pierre VENNAT

AMOS — "L'économie du Nord-Ouest fonctionne sur le modèle des pays colonisés". Non, il ne s'agit pas d'une citation d'un discours de Michel Chartrand ou d'un candidat péquiste mais bien de l'avis du Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, lequel se réunissait en fin de semaine dernière à Amos dans le cadre de quatre congrès sur le thème "pouvoir et participation".

Les gens de l'Abitibi-Témiscamingue, en effet, répètent sans cesse que les grandes entreprises et les gouvernements viennent chercher, dans leur région, des profits et des taxes, mais qu'ils ne réinvestissent sur place qu'une partie infime de ces argents.

Les résidents de la région ont conscience d'avoir été, depuis toujours, des créateurs de richesses. Ils ont extrait du sous-sol des montagnes de minerai; ils ont coupé des centaines de millions d'arbres; ils ont défriché et ensemencé 500,000 acres de terre. Mais ces richesses accumulées ne leur ont pas procuré une plus grande sécurité.

Aujourd'hui, le mineur âgé perd son emploi; sa maison, s'il en a une, perd sa valeur. Les cultivateurs, les uns après les autres, abandonnent la terre durement défrichée et vont grossir les rangs des chômeurs.

Les gens savent que cet aboutissement est dû au fait que les richesses qu'ils ont produites n'ont pas suffisamment servi à créer d'autres richesses chez eux et à garantir le développement normal des activités économiques.

Pour tout dire, les gens de la ré-

gion estiment que la trop grande disproportion entre la masse des profits réalisés et la part des réinvestissements productifs opérés, crée une situation socialement injuste et en fin de compte, "économiquement coûteuse".

Une région exploitée et sans pouvoir

Le plaidoyer des gens de l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas qu'un motif. Un document de la "mission" mise sur pied par l'Office de développement du Québec dans le but de dresser une "esquisse du plan" pour la région démontre que la production du secteur minier, depuis 40 ans dans la région, s'élève à plus de \$3 milliards et demi. Depuis cent ans, la valeur de la production forestière s'élève probablement aussi à plusieurs milliards. Or, de ces montants, la part des profits réalisés par les entreprises s'élève certainement à plusieurs centaines de millions de dollars, dont une mince partie seulement a été réinvestie dans des secteurs productifs de l'économie de la région.

C'est pourquoi, lorsque le CERNOQ revendique l'établissement, dans la région, d'une raffinerie de zinc et d'une autre de cuivre, lorsqu'il demande l'implantation d'une nouvelle pulperie ou d'un abattoir régional, il ne fait que revendiquer sa juste part des immenses profits que le travail de ses résidents a permis de réaliser, partage non pas des profits mais création de nouveaux emplois.

L'Etat lui-même n'échappe pas aux critiques de la région.

Selon le CERNOQ, il adopte "une attitude colonialiste", se conduit "comme une métropole vis-à-vis sa colonie" en retirant de la région



2,500 mineurs ont quitté les mines du Nord-Ouest québécois, ces derniers mois. Dans une "économie de colonisés", la population de la région parviendra-t-elle à participer à la prospérité générée?

taxes, impôts et redevances et ne réinvestissant sur place qu'un compte-gouttes.

A tel point qu'était né, il y a quelques années, un mouvement préconisant la création, dans le Nord-Ouest québécois et le Nord-Est ontarien, d'une "onzième province".

De ce mouvement, le CERNOQ a tout de même retenu, d'un simple calcul sommaire, que l'Etat retire beaucoup plus de revenus de la région qu'il n'y investit.

En un mot, l'Abitibi-Témiscamingue est une "région sans pouvoirs".

Les gens de la région sont impuissants à activer les leviers politiques par l'intermédiaire desquels les situations malsaines pourraient être corrigées.

Il y a d'abord cette réalité des distances géographiques énormes qui séparent l'Abitibi des centres de décisions politiques et administratifs. Ces distances font qu'une intervention auprès des centres de pouvoir coûte, à la région du Nord-Ouest, beaucoup plus en temps, en énergie et en argent que la même intervention faite par une région du centre de la province.

Inversement, les centres de décision sont facilement portés à oublier cette région lointaine que de nombreux responsables n'ont jamais visitée. Ainsi, jamais un ministre des Finances québécois (s'il n'était en même temps premier ministre) n'a visité, en tant que tel, l'Abitibi.

L'absence de communication qui résulte de cette situation fait que les problèmes ont le temps de pourrir avant de recevoir l'attention qu'ils méritent.

Et puis, il faut le dire, la région forme une population relativement réduite comparativement aux autres régions de la province. En fait, elle représente la masse d'électeurs la plus petite des régions du Québec. Conséquemment, elle a moins de représentants à l'Assemblée nationale et par-dessus le marché, ce sont présentement les créditistes qui y détiennent le pouvoir. En conséquence, il est compréhensible dans ces circonstances qu'on ait oublié, à Québec, ce coin de la province.

Pour corriger la situation, réinvestir dans la région

Pour corriger la situation, le CERNOQ, entre autres, demande qu'une raffinerie de cuivre et une nouvelle pulperie soient implantées dans la région.

La transformation des métaux et minerais extraits du Nord-Ouest se fait actuellement en dehors de la région (le zinc à Valleyfield et le cuivre à Montréal-Est) et le bois du Nord-Ouest alimente plusieurs

pulperies situées à l'extérieur de la région.

Une raffinerie de cuivre et une pulperie régieraient, à elles seules, en bonne partie, les problèmes de la région si elles étaient implantées sur place.

On dit aussi que la pulperie de la Domtar, à Lebel-sur-Quevillon, pourrait également prendre de l'expansion et pousser plus avant la transformation du bois, en produisant sur place le papier.

L'amiante, qui sera bientôt produit dans la région, devrait être également transformé sur place.

En ce domaine de la transformation des ressources, certaines activités du Nord-Est ontarien et du Nord de l'Abitibi pourraient être drainées vers le Nord-Ouest québécois. Cette transformation, dans la région, des matières premières devrait être facilitée par la réalisation du projet de la baie James.

Enfin, la région pourrait, possiblement, développer les industries auxiliaires à l'industrie de base, notamment dans le secteur minier. Alors que le Lac-Saint-Jean semble se spécialiser dans l'industrie liée à l'exploitation des forêts, le Nord-Ouest pourrait se spécialiser dans l'industrie liée à l'exploitation du sous-sol (équipement d'exploration, matériel divers servant à l'extraction, services spécialisés de transport, de laboratoire, etc.).

Pour tout dire, en Abitibi, on espère encore.

Mais on s'impatiente aussi et c'est ce qui fait conclure au CERNOQ: "Aujourd'hui, plusieurs pays, dits sous-développés, exigent et obtiennent des entreprises qui exploitent les ressources, un pourcentage de réinvestissements des profits réalisés."

"Pourquoi une région, d'un pays supposément développé, ne pourrait-elle pas exiger la même condition?"

"Il ne s'agit pas là d'une critique facile, s'inspirant d'un chauvinisme régional, mais bien plutôt d'une attitude politique saine que nos problèmes économiques nous forceront bien, un jour ou l'autre, à adopter."

"Le pouvoir a été le désenchantement de ma vie et peut-être ma plus grave erreur"

— Georges-Emile Lapalme

Un commentaire de Marcel ADAM

IL EST TRISTE de lire sous la plume d'un homme qui a passé les meilleures années de sa vie active à ambitionner l'exercice du pouvoir et à l'exercer effectivement, ces propos qui sont un aveu d'échec: "Le pouvoir m'a été le désenchantement vivant et peut-être ma plus grave erreur... Dans les amoncellements de travaux et de jours, le pouvoir ne m'a jamais rendu heureux. C'est clair, c'est net, c'est cela."

Et ce désenchantement, il a voulu, par "humour noir", l'afficher dans le titre même de son ouvrage: "Le paradis du pouvoir".

Georges-Emile Lapalme, à 66 ans, vient de mettre le point final au troisième tome de ses mémoires entrepris il y a sept ans. Dans la dernière tranche de ses reminiscences il raconte la période écoulée entre l'arrivée au pouvoir du Parti libéral en 1960, et sa démission du cabinet en septembre 1964. Il décrit avec une délectation morose les nombreuses misères et rares grandeurs de l'exercice du pouvoir, ses déceptions, ses déboires, ses épreuves morales et physiques, ses échecs et réussites, son scepticisme démocratique, le dépit d'une fin de carrière ingrate.

Les vrais pères de la Révolution tranquille

Ceux qui espèrent trouver dans ce volume des révélations croustillantes au sujet de ses anciens collaborateurs et des orageuses réunions du cabinet, une description du vrai visage de Jean Lesage, en seront quittes pour leurs frais.

Comme il l'avait laissé entendre à la fin du second tome de ses mémoires, M. Lapalme n'a pas voulu trahir le secret du cabinet auquel il se croit encore lié, ni s'adonner au commérage des petits travers des grands de son époque, encore qu'il ne répugne pas, à l'occasion, de recourir à l'anecdote ou aux allusions qui ne seront incompréhensibles qu'à la masse des non initiés à la faune politique.

Par contre il se montre plutôt clair au sujet des tâtonnements, des hésitations de ce gouvernement qui devait passer à l'histoire pour avoir présidé à la Révolution tranquille, un des rares sujets sur lequel il se montre fier:

"S'il y a eu le paradis du pouvoir, écrit-il, c'est là qu'il a pu

avoir pour moi sa minute de vérité."

Aussi dénonce-t-il passionnément "tous les pseudo-commandos intellectuels venus après coup, la victoire étant acquise... mettre leurs noms sur ce monument ou sur une oeuvre qu'aujourd'hui tout le monde revendique."

Et il profite de l'occasion pour remettre à sa place le rôle qu'est censé avoir joué dans la Révolution tranquille "cité libre" (publiée dans les années 50 et 60 par Trudeau et Flettier): à ses yeux et à ceux de Charles Lussier qu'il cite, cette petite revue "n'avait pas de lecteurs ni d'influence"; elle était "un gros zéro".

Au sujet des tâtonnements du nouveau gouvernement libéral de 1960, qui lui apparaissent encore aujourd'hui comme un cauchemar, ils sont illustrés dans cette anecdote au sujet de la préparation de la conférence fédérale-provinciale qui devait avoir lieu quinze jours après l'arrivée au pouvoir, et où les fameuses "propositions Lesage-Lapalme" étaient celles de Maurice Lamontagne, "le fédéraliste contre lequel on vocifère, alors conseiller du premier ministre fédéral".

"Je rirais bien fort, écrit-il, si je pouvais voir, rétroactivement, l'énorme surprise de la population apprenant comment s'est établi notre mécanisme dont presque tous vantaient la nouveauté et le réalisme."

Se protéger contre la démocratie

M. Lapalme rappelle avec amertume la lutte contre le patronage promise par son parti et entreprise difficilement par son gouvernement, rappelant que dès le début un ami est venu lui demander la moitié de la province. Il rappelle que les libéraux "n'ont pas saisi l'essentiel de notre démarche politique", la victoire transformant "les beaux sentiments du cœur avec ceux de l'argent". Parce que pour eux — y compris des ministres — si le Parti libéral avait simplement remplacé Duplessis, "tout serait donc à recommencer de l'intérieur".

Le désenchantement de M. Lapalme est si profond devant la cupidité des gens, que celui qui est peut-être davantage le père de la démocratisation de la politique québécoise que celui de la Révolution tranquille, en vient à écrire ces mots terribles:

"Plus j'y ai pensé et plus j'y pense encore, plus je suis convaincu qu'aujourd'hui, dans l'aug-

mentation des complexités et des techniques qu'engendrent les besoins nouveaux et les créations nouvelles, le chef d'Etat doit être protégé contre la démocratie elle-même et laissé à son labour qui repose primordiallement sur la pensée. Je crois plus à la lumière qui brille à sa fenêtre du parlement la nuit qu'à la foule des quémandeurs cachant leur vrai désir sous les faux titres de participation ou de dialogue..."

Georges-Emile Lapalme rappelle l'enquête de la Commission Salvas, à laquelle il dit n'avoir rien eu à faire, qui lui a fait une réputation d'iconoclaste de l'Union nationale et qui "n'a servi, en somme, qu'à prouver l'inutilité des croisades et des croisés": l'affaire des faux certificats, durant la campagne électorale de 1962, dont il dit n'en pas savoir plus long aujourd'hui qu'il y a dix ans, et qui fut attribuée à l'Union nationale par Lesage et le parti "à partir de bases préfabriquées".

Jean Lesage et René Lévesque

M. Lapalme rappelle également la campagne lancée par René Lévesque en faveur de la nationalisation de l'électricité, la division du cabinet à ce sujet, ses doutes personnels vaincus finalement par l'argumentation de Lévesque, le refus obstiné de Lesage qui ne se rendit qu'à la toute fin, lors de l'affrontement de la fameuse retraite du Lac-à-l'Épaulé, en été 1962, où Lévesque et Lapalme emportèrent l'adhésion de tous et le déclenchement d'une élection sur ce thème.

Cet épisode l'amène à parler de Jean Lesage, dont il esquisse à la fois des traits de caractère mais non un portrait complet, comme beaucoup en attendaient un de lui; ce qu'il s'est refusé à faire à cause du phénomène de rapprochement qui risque de déformer injustement la réalité.

De celui qui devait lui succéder à la tête du parti et récolter les fruits de la victoire, il éprouve des sentiments mêlés. De cet homme dont il ne cache pas qu'il l'a exaspéré et déçu plus d'une fois, il dit son admiration pour ses talents, sa capacité de travail incroyables, sa façon royale de représenter le Québec en France, mais regrette ce qu'il est devenu aujourd'hui avec ses directorats.

De René Lévesque il dit aussi son admiration et lui rend crédit pour les succès électoraux du Parti libéral et notamment pour sa "trouvaille": la nationalisation de l'électricité. Mais au sujet de ses

accrocs à la solidarité ministérielle, il met en cause son "éthique professionnelle". Il lui reproche également son manque de ponctualité et d'assiduité aux réunions ministérielles où ses retards faisaient l'objet des critiques sévères de Lesage (mais en son absence seulement), ses dissidences qui suscitaient beaucoup de rancœur parmi les ministres, son goût immodéré pour les micros et les caméras de télévision qui le faisait qualifier de diva par Lesage.

Mais M. Lapalme reconnaît que la campagne de Lévesque pour la nationalisation de l'électricité eut pour effet de gonfler "d'orgueil et de respect de soi-même la population francophone du Québec."

La complainte d'un hypersensible

Ces mémoires révèlent plus l'amertume d'une vie politique dramatique à plusieurs égards, que des faits vraiment éclairants sur cette épopée que fut la Révolution tranquille. Les faits précis sont rares, les documents inexistant dans cet ouvrage fait de mémoire et sans l'aide de dossiers.

A la fermeture du livre on éprouve le sentiment d'avoir entendu la longue complainte d'un écœuré vie qui, malgré les airs bourrus et cyniques qu'il a toujours affichés, se révèle un homme d'une sensibilité extrême qui le préparait mieux au monde des Beaux-Arts qu'à la jungle politique (le seul personnage qui a droit à son admiration sans mélange est André Malraux).

Il se retrouve à la fin de sa vie avec le goût de la "redessiner comme s'il ne l'avait jamais vue". Et devant ceux qui s'attribuent eux-mêmes ou attribuent à d'autres les mérites qui lui reviennent, devant les ennemis d'hier ou les amis qui valaient moins que lui qui décrochent des postes prestigieux, il éprouve le dépit de celui qui a tout sacrifié à la politique et qui, lorsqu'il se demande ce qu'il est aujourd'hui, ne peut que répondre:

"Rien. Pas de poste de juge, ni de sénateur, ni d'ambassadeur. Rien; rien qu'un adieu."

Il ne faudrait pas juger l'homme par ces propos qui sont le cri de souffrance d'un idéaliste blessé, mais plutôt s'inquiéter d'une société qui traite son bois vert comme elle ne traite pas son bois mort.

(1) LE PARADIS DU POUVOIR, Georges-Emile Lapalme, Éditions Leméac.

NOUVEAUTÉ ACHETEZ MAINTENANT — PAYEZ EN OCTOBRE — PAS D'INTÉRÊT!

Fenêtres coulissantes

FENÊTRES DE "WM MORRIS ET FILS" DE LA MEILLEURE QUALITÉ, FABRIQUÉES SUR MESURE DANS TOUTES LES COULEURS AVEC ENCADREMENT D'ALUMINIUM TRÈS ROBUSTE ET GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS.

- LA MEILLEURE ISOLATION
- LA MEILLEURE VENTILATION
- LES PLUS FACILES À MANIPULER

IDÉALES POUR LA RÉNOVATION

Changez cela : pour ceci :

GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 48 ANS "MARCHANDISE SATISFAISANTE" ou "REMPLACEMENT SANS FRAIS"

TÉLÉPHONE 342-3800 après 19 h 00 et jours de fête. 737-1960

TERMES FACILES • Démonstrations et estimations gratuites n'importe où, n'importe quand. 5479, AV. ROYALMOUNT, V.M.R. 1^{er} rue à l'ouest de Décarie et de la Savane

WM MORRIS & FILS LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de La Presse Associée et de Reader. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Part de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL 874-6911

Livraison à domicile du lundi au vendredi: 8 h. a. m. à 8 h. p. m. le samedi: 8 h. a. m. à 8 h. p. m.

REDACTION

Le jour du lundi au vendredi: 874-7061
 Pupitre 874-7030
 Editorial 874-7018
 Sports 874-7029
 Spec. Télé-Press 874-7016
 Finance 874-7014
 Arts et lettres 874-7023
 Vivre aujourd'hui 874-7023
 Nuit (en tout temps) 874-7061

PUBLICITÉ

Petites annonces

Commandes 874-7111
 du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.
 le samedi: 9 h. a. m. à midi.
 Pour changer ou annuler 874-7205
 du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 4 h. 30 p. m.
 le samedi: 9 h. a. m. à 11 h. 30 a. m.

Grandes annonces

Détailants 874-7300
 National, Télé-Press, vacances, voyages 874-7306
 Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
 Petites annonces 874-6900

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

MAFIA

SUITE DE LA PAGE A 1

sons qui tiennent autant d'un certain... nationalisme que de la géographie elle-même, une des plaques vraiment tournantes du trafic des stupéfiants.

La mafia américaine a, dans l'organigramme irrégulièrement dessiné de la C.U.M., un sous-chef à l'autorité incontestée.

Lorsqu'on suggère un patronyme italien bien connu, pour ce lieutenant en place, Vizzini, qui est Sicilien d'origine, même s'il est né dans un faubourg de Pittsburg, se contente de sourire.

On sent qu'il ne veut pas s'immiscer inutilement dans les vendettas judiciaires locales.

Mais on sent qu'il en sait beaucoup plus qu'il veut en dire sur ce qui se passe rue Sainte-Catherine, et boulevard Décarie, et à Côte Saint-Luc, et un peu partout à Montréal.

Il défend d'ailleurs rapidement sa "nationalité".

Ce qu'on retient trop facilement des Italiens établis en Amérique, dit-il, ce sont quelques milliers de profiteurs du jeu, de la drogue et de quelques autres illégalités, qui font trop rapidement oublier la vie honnête, industrielle, de millions d'autres ressortissants de même origine qui ne demandent rien d'autre que d'être des Américains ou des Canadiens à parts égales.

L'homme dont LA PRESSE présente dès aujourd'hui, cinq extraits saisis d'un livre qui a fait choc outre-frontière, est justement considéré comme le numéro 1 des

agents secrets du Bureau fédéral des narcotiques des États-Unis.

Un "shérif" au cœur tendre

Vizzini, qui ressemble beaucoup plus à un "shérif" conventionnel qu'à un agent secret, est maintenant sous-chef de la police de South Miami. Il n'a mis fin à sa carrière de 13 ans comme détective itinérant que le jour où il a appris qu'on voulait tuer son fils à son retour de l'école.

Pendant des années, il avait passé par toutes les émotions, fait face à cinq tentatives de meurtre (trois balles bien dirigées, deux coups de couteau bien appliqués), subi quelques heures de torture fignolées.

Rien n'avait pu le faire flancher.

Mais lorsque des agents du F.B.I. lui révélèrent que des bandits armés avaient dessiné sur papier le trajet que suivait son fils au terme de sa journée d'étude, il a, pour la première fois, donné raison à sa femme.

Il a témoigné comme prévu contre ceux qui voulaient le faire taire.

Mais il avait déjà mis un terme à sa carrière de super-policier international.

La mari, la plus grande "tueuse" sur le marché

Salvator Vizzini, tout au long de sa carrière, n'a trahi que les trafiquants de "grandes drogues".

L'héroïne, étant la plus populaire, évidemment.

Que pense-t-il, par ailleurs, de celles que l'on qualifie souvent de... douces?

La mari, le hashisch entre autres?

Et pourtant, enfant, son héros était Luciano

Les exploits qu'il a réalisés sont si fantastiques qu'il convient lui-même que son livre n'en contient que les éléments principaux.

Les détails sont, dans certains cas, à peu près inénarrables et les publier tels quels pourraient faire avorter certaines enquêtes toujours en cours.

Vizzini ne cache pas qu'enfant, dans son quartier obscur de Pittsburgh, son "héros" n'était nul autre que Luciano.

Mais lorsque ses parents sont parvenus à lui faire comprendre la différence entre le bien et le mal, son optique a soudainement changé.

Il ne voulait plus être autre chose qu'un... agent fédéral.

Mais pour pourchasser et faire coffrer le héros de ses cinq ans.

Il devait si bien y réussir d'ailleurs, qu'à un certain moment, il aurait pu facilement remplacer, s'il l'avait voulu "Lucy" au sommet de la pyramide des mafiosi italiens-américains.

Et ce à un moment où le chef de la pègre du continent avait dans son propre "cardex" une carte portant le nom de Vizzini.

Sans savoir pour autant que celui-ci touchait l'un des personnages qui vivaient quotidiennement dans son "inner sanctum" réputé comme impénétrable.

Le policier floridien, qui a toujours la réponse rapide, l'a cette fois-ci, fulgurante.

"Vous me le demandez. Eh bien la mari est, aujourd'hui, la plus grande "tueuse" que l'on connaisse.

Bien sûr que tous les usagers de cette drogue... dite bénigne, n'ont pas abouti à l'héroïne ou à la cocaïne.

"Mais il n'est pas un seul consommateur d'héroïne que j'aie rencontré, qui ne m'ait avoué qu'il avait déjà fumé de la... mari.

"Et concluez-en ce que vous voudrez. Mais j'ai mon opinion, lance l'ancien compagnon de Luciano. Qui ne veut pas, pour autant, donner sa bénédiction à l'alcool, à ses excès et à ses abus.

"Et pour être franc, ajoutera-t-il, l'expérience m'a procuré une conviction, entre plusieurs autres."

"C'est que si la mari et le hash ne sont pas encore légalisés, dans nos deux pays, il faut en... "remercier" les fabricants d'alcool.

"Même si leur produit n'est franchement pas plus recommandable que sont eux qui, par intérêt, ont tenu le coup, jusqu'à maintenant.

"Faut-il les en remercier?"

C'est une autre histoire...

PARCS

SUITE DE LA PAGE A 1

Montréal, ne sont vraiment fréquentées que s'il fait soleil et plus de 74 degrés F., soit environ 12 jours par année.

Dans deux autres services, on n'a jamais entendu parler de ce projet de piscine. Du moins, c'est ce qu'on dit. Il y a, bien sûr, ce canal qu'on creuse présentement dans l'île Notre-Dame afin d'y organiser des compétitions de canotage en 1976. De piscine, point. Pas question de dire où l'information a pu être glanée. Les choses en restent donc là.

Mais certains informations sont plus aisément vérifiables. Quelques fonctionnaires municipaux n'hésiteront pas à donner à M. Drapeau tout le crédit du projet de construction du village olympique dans le parc Viau et de celui de transformer la partie ouest du golf municipal en parc public. Certains en avaient même entendu parler fin 1972. Du village olympique? Oui, mais aussi du parc public.

Là, pas de doute possible: la nouvelle, publiée dans LA PRESSE il y a deux semaines, est toujours aussi vérifiable. Avec la construction du village olympique, c'est au moins 130 autres acres d'espaces verts qui disparaîtront du jour au lendemain dans un parc métropolitain qui, pour avoir déjà eu 563,6 acres, n'en compte plus que 442 aujourd'hui.

Le projet de route dans le Jardin botanique dont, après les déclarations de M. Drapeau, on ne sait plus trop bien s'il a déjà existé? Sourire en coin, on déroulera devant le journaliste les plans signés par le service des travaux publics.

Et la route, beau trait rouge sur la carte du parc Maisonneuve, va de la rue Sherbrooke au boulevard Rosemont, entre le golf et le Jardin botanique. En gris, le parking qu'on projetait de construire dans le parterre des annuelles.

Que reste-t-il de ces plans? Peu de chose, affirme-t-on. Sauf un tunnel pour piétons qui, partant du côté sud de la rue Sherbrooke, ira sortir dans le parc public (l'actuel golf municipal). Sauf, aussi, une conduite d'eau qui, pour être mise en place, devra traverser le parterre des annuelles du Jardin botanique.

Des "centres" olympiques

Mais, en prévision des Jeux, les choses n'en restent pas là. A la division des sports du Service de sports et des loisirs, sans doute le service le plus "discret" de l'administration montréalaise, on a déjà des projets bien précis qu'on se promet de dévoiler "vers la fin de mai ou au début de juin". En attendant, on ne veut donner aucune entrevue et on évite soigneusement de répondre aux questions précises.

Mais, ces projets, les voici, tels qu'ils m'ont été présentés ailleurs.

Il s'agira d'utiliser cinq ou six grands parcs de Montréal afin d'y promouvoir les disciplines olympiques et les compétitions athlétiques. Deux parcs se prêtent déjà bien à ces

activités: Etienne-Desmarreau, parc de 38 acres du quartier Rosemont; Kent, parc de 23,23 acres de Notre-Dame-de-Grâce. Leur nouvelle vocation sera renforcée.

Dans le parc Kent, en particulier, on installera dès 1974 des terrains de tennis, de nouvelles pistes d'athlétisme, etc. Le terrain de baseball qui s'y trouve sera déménagé dans le parc Légaré, un parc de voisinage de 10,9 acres du quartier Snowdon. Le parc Kent deviendra un haut lieu de l'olympisme à Montréal.

Dans Ahuntsic, le parc André-Grasset (13,4 acres) est non aménagé à 90 p. cent. Il contient un terrain de balles-molle et une patinoire. Ce parc pourra être complètement transformé d'ici quelques années avec la construction d'un centre d'athlétisme et l'aménagement d'installations olympiques.

Au service des sports et des loisirs, tout ce qu'on consent à dire, c'est: "Il y a là un gros projet". Des détails? Pas question pour le moment.

Dans le quartier Mercier, à l'est de la ville, le parc Thomas-Chapais comprend 35 acres, dont la majeure partie est boisée. Une petite forêt vierge dans Montréal. La végétation est tellement dense qu'il est toutefois presque impossible de s'y promener. Au service des parcs, on a dénombré 21,000 arbres et arbustes d'essences diverses dans ce parc.

Le 1er mai, dans un journal du quartier, le coordonnateur de l'Office de l'embellissement, M. Paul-Emile Sauvageau, était tout heureux d'annoncer "la transformation" du parc qui, disait-il, deviendra "le deuxième plus beau de toute la ville de Montréal". On a déjà commencé à émonder les arbres, notait-il; il faut s'attendre à ce que ce parc devienne "un oasis de verdure et de repos".

En fait, si les projets municipaux n'ont pas été modifiés depuis la semaine dernière, ce parc sera lui aussi consacré à l'olympisme. Les plans des futures installations (pistes diverses, etc.) sont déjà tracés. Leur réalisation devrait entraîner l'abattage de dizaines d'arbres et l'arrachage de toutes "les broussailles" (les "arbustes" du service des parcs).

Il reviendra au comité exécutif de prendre la décision finale (elle n'est pas encore prise, m'a-t-on affirmé aux échelons inférieurs).

Même le parc Lafontaine n'a pas échappé à l'oeil exercé des spécialistes en développement physique. A l'automne 1972, au cours d'une réunion, des responsables du service des sports et des représentants du Pavillon Lafontaine de l'Université du Québec à Montréal ont discuté de la possibilité d'en prendre la partie comprise entre les rues Emile-Duployé, Calixa-Lavallée, Sherbrooke et l'actuel court de tennis afin d'y aménager un terrain d'athlétisme. Cette partie du parc comprend quelque 200 arbres.

Il a été impossible de savoir ce qu'il est advenu de ce "projet". Peut-être a-t-il été simplement abandonné en cours de route. Les principaux intéressés pourront même nier l'avoir jamais conçu car aucun plan écrit n'a été élaboré.

Le service des sports et des loisirs et la Commission des écoles catholiques de Montréal ont récemment procédé à un inventaire complet de tous les terrains d'athlétisme qui existent à Montréal. Cet inventaire sera-t-il jugé satisfaisant pour répondre aux besoins des jeunes? On l'ignore encore. Vise-t-il à utiliser au maximum, 12 mois par année, les installations actuelles?

Fort probablement, ce qui serait une excellente initiative.

L'autoroute s'en vient

Si les projets olympiques peuvent changer la vocation de quelques grands parcs, ce qui peut, bien sûr, être discuté car cela représente certains avantages d'un point de vue sportif, l'autoroute est-ouest baladera toute verdure sur son passage, le long de la rue Notre-Dame.

De la rue Saint-André au pont-tunnel Louis-Hyppolyte-Lafontaine, toutes les maisons ont été démolies. Il ne reste plus que deux ou trois commerces et quelques vieux édifices aux vitres brisées. Et les parcs.

Le parc Champêtre, situé au sud de Notre-Dame près de Létourneux, risque d'être touché. De toutes façons, il sera complètement isolé de la population qui le fréquente actuellement. Il a 10,85 acres.

Le parc Morgan, dans Maisonneuve, sera traversé par l'autoroute. Situé entre les rues Sainte-Catherine et Notre-Dame, il comprend 4,76 acres et ses dizaines d'arbres adultes, au feuillage épais, en font l'un des plus beaux parcs de voisinage du quartier. Quelques balançoires, au sud, font la joie des enfants.

Le square Bellerive, parc d'ornement et de repos de 2,27 acres dans Maisonneuve, risque aussi de voir sa superficie diminuée avec le passage de l'autoroute. De ce square, on a une vue sur le fleuve Saint-Laurent, ce qui est plutôt rare à Montréal. De toute manière, s'il n'est pas détruit, il sera isolé des gens du quartier.

Dans Côte-des-Neiges, le terrain de jeux Stratchona passera de 0,70 acres à 0,40 acre avec la construction des voies d'approche de l'autoroute. Ce qui en restera sera réaménagé en parc d'ornement.

Le square Viger, au centre-est de Montréal, sera lui aussi touché par l'autoroute. S'il n'est pas presque complètement détruit.

Le métro et les HLM

Quant aux futures stations de métro ("Il faut bien les construire quelque part", m'a-t-on dit), elles morcèleront le parc Angrignon d'ici 1980; le parc de La Vérendrye, dans Saint-Henri, qui passera d'ici trois ans de 10,83 acres à 1,50 acres; le parc Raymond-Préfontaine, dans Mercier, qui perdra la majorité de ses huit acres avec la construction d'une bouche de métro d'ici 1975 et qui, pendant toute la durée des travaux, sera pratiquement fermé.

Les projets d'habitations à loyer modique amputeront de trois à quatre acres de 39,2 acres du parc des Hirondelles, dans Ahuntsic. Les habitants du quartier tentent présentement d'éviter le morcellement de ce parc auquel ils tiennent beaucoup. La construction des HLM a déjà été approuvée au conseil municipal.

Au cours des trois prochaines années, le parc Lindsay, dans Côte-des-Neiges, disparaîtra complètement. Il a 1,19 acre. On y érigera un aqueduc. La partie nord du parc Tolhurst (non aménagé, dans le quartier L'Acadie, sera vendue à l'entreprise privée pour la construction de commerces. La partie sud du parc est déjà occupée par des HLM. Le centre sera aménagé en parc d'ornement. Ce parc comprenant l'an dernier 6,50 acres. Il devrait en rester environ trois.

Des nouveaux parcs? Oui, quatre

Des nouveaux parcs, à Montréal, d'ici trois ans? Il y a, bien sûr, les grands projets dont les urbanistes mu-

nicipaux font état dans chacun de leurs rapports depuis quelques années: la promenade Gouin au nord de la ville; la promenade Bellerive au sud. Mais ce sont des projets qui seront entièrement concrétisés dans dix ou vingt ans, plus probablement vers la fin du siècle. Il faudra de plus résister aux pressions des entrepreneurs qui, de temps en temps, jettent un coup d'oeil sur les "terrains vagues" qui longent encore le fleuve ou la rivière des Prairies.

Plus près de nous, on projette d'agrandir le terrain de jeux Drolet, dans le quartier Saint-Louis, afin d'en faire un parc-école de sept acres. Il a présentement 0,45 acre.

Le parc Jean-Amyot, dans Mercier, doit être complètement aménagé cette année ou en 1974. Le tiers de ses 7,6 acres sont encore en friche.

Le parc Légaré, dans le quartier Snowdon, sera aménagé totalement dès qu'un terrain de baseball remplacera celui qui disparaîtra au parc Kent. Les deux tiers de ses 10,9 acres ne sont pas encore aménagés.

Le parc Lomer-Gouin, à l'angle de la rue Saint-Firmin et du boulevard Gouin, dans l'Acadie, passera de 1,79 acre à 1,90 acre en 1974 ou 1975. C'est un parc d'ornement.

RAINVILLE

SUITE DE LA PAGE A 1

grosneur de trois allumettes". L'abbé ne l'a toutefois pas rapporté.

Le "grand Tony"

Selon l'abbé Rainville, le plus connu des guérisseurs philippins, Antonio Azpao, dit "Tony", est le moins orthodoxe. Il va soigner les patients à leur hôtel; il n'utilise pas de "liturgie de la parole"; il ne se sert de la bible que le dimanche. Le patient récite une prière que Tony a lui-même composée en anglais et qu'il vient de faire traduire en français.

Le "grand Tony" s'est rendu à l'hôtel où l'abbé Rainville se trouvait en compagnie de 10 autres Québécois venus le consulter.

"Tony, raconte l'abbé Rainville, m'a vu, a posé un diagnostic sur l'état de mon oeil qui rejoint celui des spécialistes d'ici: il craignait une hémorragie à la suite de son intervention. Il m'a mis en garde. Sa première intervention a été de préparer l'oeil à subir l'opération le lendemain. Après avoir diagnostiqué, nos maux, il a voulu nous faire comprendre la puissance de son magnétisme. Il a pris cinq pièces de sparadrap de quatre pouces de largeur par un pied de longueur qu'il a collées les unes sur les autres. Il a ensuite tenu les pièces entre ses mains bien tendues; il s'est concentré pendant 15 secondes et d'une seule expiration, il les a sectionnées en deux.

"Le lendemain, il est revenu pour les interventions. Après avoir récité la prière, il a entouré mon oeil droit d'ouate, l'a touché. Je n'ai rien senti, seulement la présence de ses doigts."

"Pendant ce temps, il parlait à mes camarades et leur disait: 'Voici l'envers d'un oeil!' Selon mes amis, il leur a montré l'intérieur de mon oeil. Il a ensuite invité son assistant qui avec des pinces, a enlevé les quatre petits morceaux de chair que j'ai raménés avec moi. Il s'agissait, selon lui, de cicatrices qui pouvaient nuire à la vision. Il m'a affirmé que son confrère Mercado avait bien enlevé la cataracte."

L'abbé Rainville fera faire un examen histologique des morceaux prélevés.

Avec le chauffage au gaz naturel,

VOUS gagnez au change!



Brûleur de conversion au gaz naturel

Conçu pour s'adapter à la plupart des fournaises, c'est le "Gagnochange!" quasi instantané: on l'installe en quelques heures. Les propriétaires peuvent profiter des programmes de location fournis aux abonnés du Gaz Métropolitain. Aucun comptant requis. Rien à payer avant le 1er octobre.

Minimum: \$3.50 par mois, y compris l'installation.

*Marque déposée.

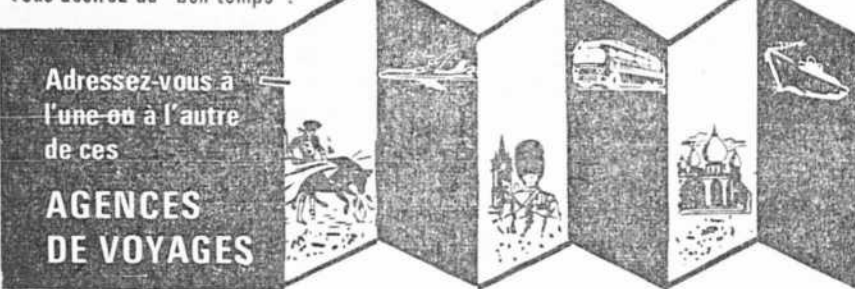
Avec le gaz naturel, vous gagnez au change!

Composez 527-8455



Gaz Métropolitain, inc.

Vous désirez du "bon temps"?



CENTRE-VILLE		
VOYAGES ALPERN INC.	1253, McGill Collège, suite 240, coin rue Ste-Catherine	866-7811
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200 rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155 rue de la Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Métro Guy	935-1182
VOYAGES CONSTELLATION LTÉE	215, rue Saint-Jacques	871-3298
HOLIDAY TRAVEL SERVICE INC.,	550 ouest, rue Sherbrooke	849-3571
VOYAGE HONE	1460 Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485 rue McGill	861-9311
LM VOYAGES LTÉE	1240, rue Drummond, Mtl 107	878-3461
MAISON DES VOYAGES	Coin Union et Président Kennedy	842-8008
AGENCE de VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES PANORAMA TOURS INC.	Place Victoria	866-8856
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne, Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
VOYAGES UNIVERSE	TRAVEL SERVICE 1, Plaza Alexis-Nihon Etage de Modes	932-2911
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751

EST		
AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190 boul. Pie-IX	376-6700
AGENCE DE VOYAGES DE MAISONNEUVE	3905 est, Rachel	255-4141
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis	845-8225

OUEST		
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950 ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LAING INC.	6260 ave Victoria suite 1	735-4451

NORD		
VOYAGES R. BERGERON INC.	7725 St-Denis	273-3301
ALFRED GAGLIARDI	6900 St-Denis (près Belanger)	271-6900
AGENCE DE VOYAGES JONICA	5392 boul. St-Laurent	279-6396
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien	273-7755

LAVAL		
MONTAMBAULT INC.	15 boul. de la Concorde, Laval	669-1738
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310

ST-EUSTACHE		
MONTAMBAULT INC.	187 boul. Sauve (Centre Professionnel) St-Eustache	627-4761

SAINT-JEROME		
JARO VOYAGES	Appels de Montréal 22 rue Legault, Saint-Jérôme	430-3657 436-3529

JOLI		
G.W. CLARK & CO. LTD.	43 rue Green, Saint-Lambert	671-5555
QUÉBEC VOYAGES ENRG.	94 avenue de Châteauguay, Longueuil	674-3468
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777

MONTREAL		
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650

Consultez nos pages touristiques chaque samedi

Bourassa oppose une fin de non-recevoir aux demandes du Comité de défense de la Baie James

Au cours d'un entretien à huis clos, hier après-midi, au 17^e étage de l'Hydro-Québec, M. Robert Bourassa a opposé un refus au Comité d'enquête sur le projet d'aménagement hydro-électrique de la baie James, qui lui demandait de faire arrêter dans les plus brefs délais les importants travaux en cours dans le Nord-Ouest québécois.

Selon M. Richard Nelson, médecin, qui s'est fait le porte-parole du comité devant les journalistes convoqués à l'auditorium de l'Hydro, cet entretien de 90 minutes "a été très cordial, mais j'ai l'impression que le premier ministre nous a pris pour des espèces de croisés qui ne véhiculent aucun pouvoir".

M. Bourassa, qui était entouré de M. Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la baie James, s'est montré insensible, a expliqué M. Nelson, aux raisons d'ordre politique, économique, moral ("le génocide des Indiens que les travaux sont en train de causer") invoquées par le comité. "Le premier ministre a soutenu qu'il n'y a pas d'autre choix à faire pour développer la production d'énergie au Québec", a-t-il ajouté.

Un "silence suspect"

Le comité, organisme indépendant constitué d'onze personnes venant de différents milieux, a remis à M. Bourassa un rapport de deux pages résumant les 60 témoignages

présentés lors des audiences publiques qu'il avait tenues le 7 avril dernier, sous la présidence du chanteur Gilles Vigneault.

Ces témoignages, tous opposés au projet de la baie James, proviennent d'associations sociales, religieuses, syndicales, humanitaires, de groupes luttant contre la pauvreté et la pollution, ainsi que de personnes appartenant au monde de l'enseignement, aux corps parlementaires, etc.

Qualifiant d'"extrêmement suspect le silence maintenu autour du projet", le document affirme: "Lorsqu'il sera reconnu que c'est un ballon politique, le Québec sera trop engagé pour reculer, briser les contrats et se remettre sur pied tout seul. Il sera sous la dépendance de qui, alors? Le projet est peut-être le meilleur moyen d'empêcher l'indépendance du Québec".

Quatre conclusions

Le rapport contient les recommandations suivantes:

- 1—Que le projet soit arrêté sans délai (M. Bernard Bonin, chef du département des sciences économiques à l'École des Hautes études de Montréal, a été le seul opposant, estimant qu'il ne dispose pas de l'information nécessaire pour juger dans un sens ou dans l'autre).
- 2—Que le gouvernement élu par le peuple québécois publie immédiatement et intégralement toutes les études existantes sur la baie James.

3—Que le gouvernement finance les études indépendantes que nous (le comité) ferons pour établir la validité du projet.

4—Que la discussion du projet soit portée sur la place publique et devant les media d'information: débats télévisés entre les tenants et les opposants, par exemple.

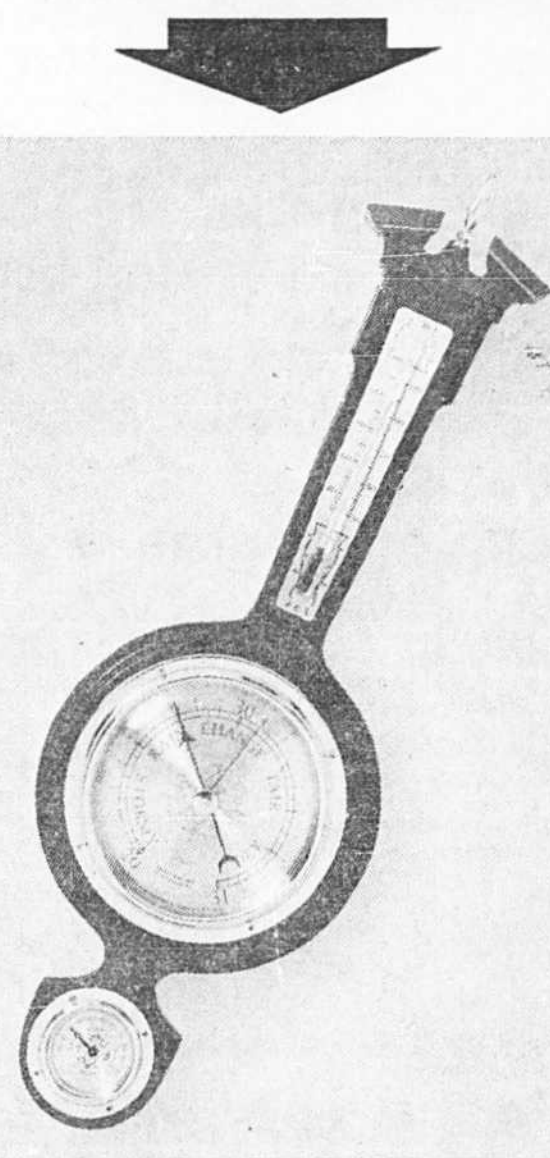
"Les Québécois se sentent locataires"

Selon le comité, M. Bourassa s'est abstenu "de donner des chiffres sur le coût du projet" et a précisé que l'entreprise créerait 6,000 véritables nouveaux emplois au début et 12,000 en 1980.

M. Nelson a rappelé que les témoignages entendus le 7 avril venaient presque tous de l'extérieur du Québec. "Donc les Québécois ne sont pas impliqués dans cette affaire, ce qui reflète le sentiment selon lequel ils se croient locataires et non propriétaires au Québec", a-t-il fait observer.

En dépit de la fin de non-recevoir que lui a opposée M. Bourassa, le comité va poursuivre sa campagne d'information sur le projet de la baie James, notamment par la publication d'un livre qui reproduira l'essentiel des audiences publiques d'avril.

Gratis!

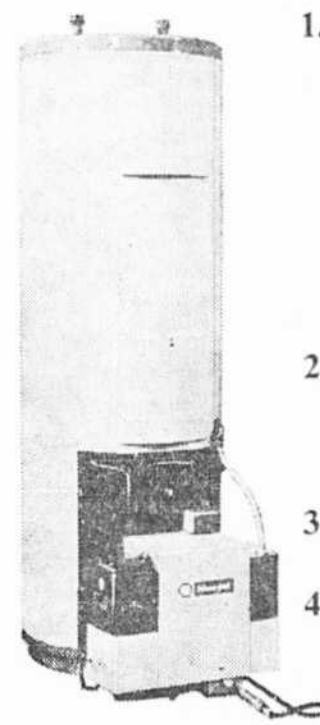


Dimensions réelles: 24 pouces

**Élégant
baromètre en acajou
Taylor**

**à la location
de cette invention digne
de l'ère spatiale
et source d'économies**

Le chauffe-eau Blue-Jet Shell



1. vous fait économiser de l'argent parce qu'il consomme moins de combustible par gallon d'eau chaude qu'un chauffe-eau à l'huile conventionnel;
2. maintient un rendement élevé même après un usage prolongé;
3. est simple et rapide à entretenir;
4. fonctionne pratiquement sans fumée ni pollution.

**Dépêchez-vous! Offre valable
du 1^{er} avril au 31 juillet 1973.**

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____ Prov. _____
Téléphone _____



Confort au foyer

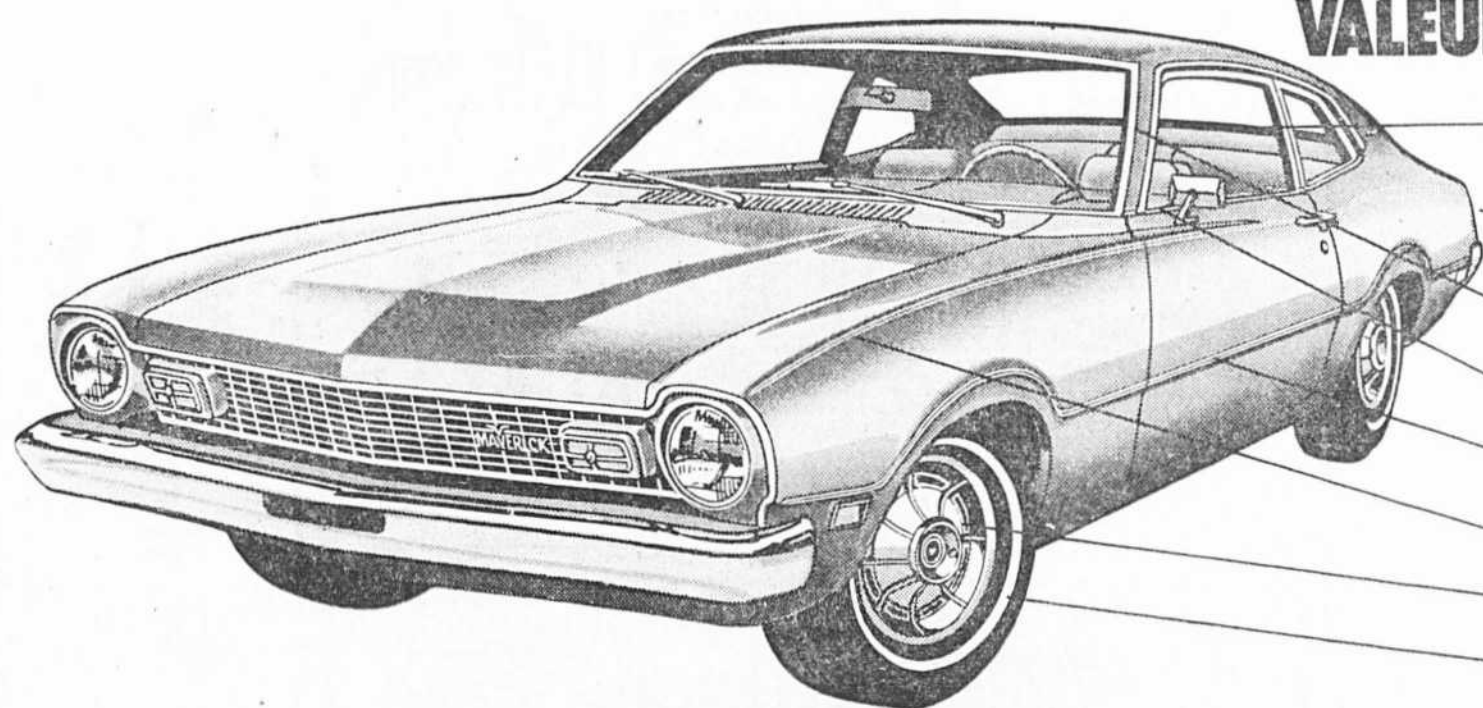
**Nom, adresse et
numéro de téléphone de la succursale.**

Shell Canada Limited

**Pour \$2639*, vous obtenez
une petite voiture
économique et confortable:**

LA MAVERICK.

**Pour seulement \$100.* de plus,
vous obtenez la même
voiture avec une gamme
d'accessoires qui rendent la
conduite plus agréable encore.**



**ENSEMBLE D'OPTIONS
VALEUR SÛRE À \$100.**

- Désembueur de glace arrière
- Groupe décor extérieur
- Moulures de couvercle du coffre et de prolongement aux ailes arrière
- Moulures brillantes d'encadrement des glaces
- Moulure de ceinture
- Moulures latérales avec bande en vinyle
- Bandes peintes contrastantes
- Enjoliveurs de roues
- Pneus à flanc blanc

Lorsque vous achetez une voiture, vous voulez être certain d'en avoir pour votre argent. Ford vous propose Maverick, la voiture conçue pour satisfaire les plus exigeants.

Les dimensions de la Maverick vous plairont. Assez petite pour être facile à manoeuvrer, la Maverick est aussi assez grande pour être spacieuse et confortable sur nos autoroutes.

A l'intérieur, il y a des sièges pleine largeur, des garnitures en vinyle et tissu ainsi qu'un tapis de couleur harmonisée.

La Maverick est résistante et durable pour bien des raisons: carrosserie monocoque, silencieux aluminium, doublures d'ailes et éléments du soubassement galvanisés pour une meilleure protection contre la rouille.

Le prix de \$2639* de la Maverick est tellement bas que beaucoup de gens décident de déboursier un peu plus pour obtenir une gamme d'accessoires qui permet de jouir davantage de la conduite.

Nous avons donc rassemblé les options les plus populaires auprès des acheteurs de Maverick et nous les présentons dans un groupe d'options à seulement \$100*. Achetés séparément, ces accessoires coûteraient \$166.40*. Ils comprennent le groupe décor extérieur: enjoliveurs de roues, moulures latérales avec bande en vinyle, moulures brillantes d'encadrement de glaces, de ceinture, de couvercle du coffre et de prolongement aux ailes arrière, ainsi que bandes peintes contrastantes. Le désembueur de glace arrière et les pneus à flanc blanc sont aussi compris dans ce groupe d'options Valeur sûre.

Si vous voulez donner à votre voiture un cachet plus luxueux encore, vous pouvez commander, en plus du groupe d'options Valeur sûre, l'option décor de luxe qui offre le toit vinyle grenu Odense, les sièges séparés à dossier inclinable garnis de vinyle super-souple et les pneus radiaux ceinturés d'acier à flanc blanc. Avec l'option décor de luxe, votre Maverick deviendra une

véritable pièce d'exposition.

Enfin, Maverick vous offre le choix de trois modèles: la Maverick sedan 2 portes, la très sportive Maverick Grabber 2 portes et la spacieuse Maverick sedan 4 portes.

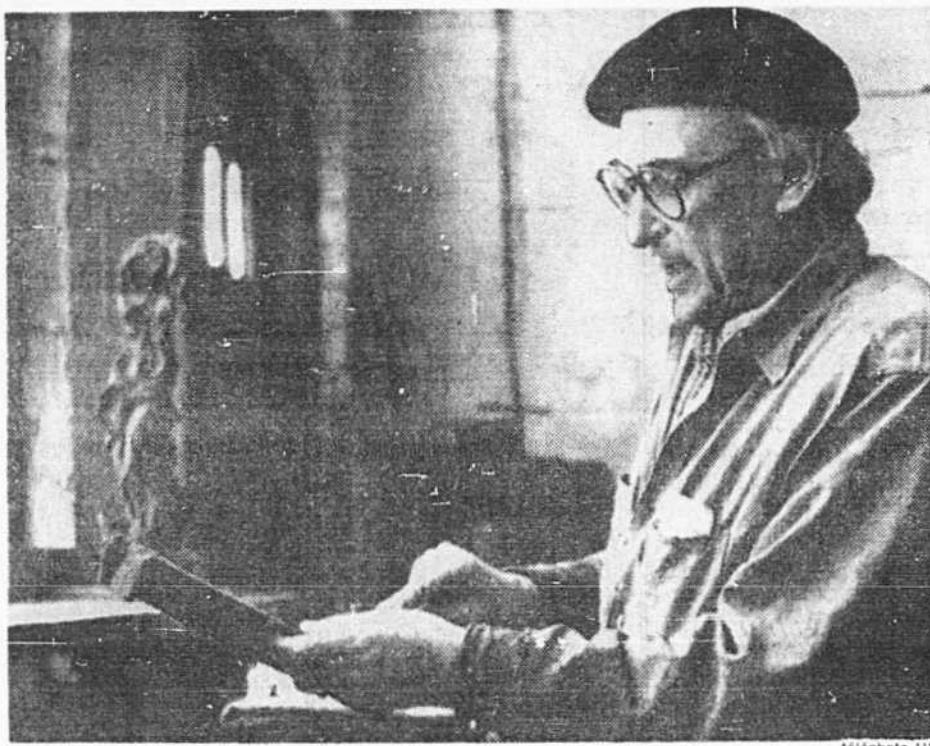
Choisissez la Maverick qui répond à vos exigences. Chez les concessionnaires Ford.

* Tous les prix mentionnés sont établis d'après les prix de détail suggérés du fabricant. Le prix de \$2639 de la Maverick s'applique pour la version sedan 2 portes et ne comprend pas les frais de livraison et de préparation à la route, d'immatriculation et la taxe provinciale.

FORD MAVERICK



MAVERICK. POUR LES ACHETEURS EXIGEANTS.



Lipchitz dans son atelier de travail en 1962.

téléphoto UPI

Lipchitz inhumé à Jérusalem

CAPRI, Naples (AFP) — La dépouille du célèbre sculpteur lituanien Jacques Lipchitz a été transportée hier à Jérusalem où elle sera inhumée.

Le sculpteur est décédé subitement dans la nuit de vendredi à samedi dans un hôtel de Capri où il était descendu le 22 mai avec son épouse.

Le sculpteur Jacques Lipchitz était l'un des rares survivants du cubisme et fut, avec Zadkine, l'un des chefs de file de la nouvelle scul-

ture dans les années 30. Né le 22 août 1891 à Druskeniki, il se fit naturaliser Français et travailla à Paris de 1903 à 1940 avant de s'installer définitivement aux États-Unis.

Adoptant une sculpture aux formes simplifiées, il présente sa première exposition en 1916. Dès 1922, il est connu aux États-Unis où la Fondation Barnes lui commande une série de bas-reliefs.

Ses œuvres les plus célè-

bres sont Le Prométhée, présenté à l'Exposition internationale de 1937, une vierge au caractère primitif sculptée pour l'église dominicaine du Plateau d'Assy 1938 et la façade du ministère de l'Éducation nationale à Rio de Janeiro.

Ami de Cocteau, Picasso, Max Jacob et Modigliani, M. Jacques Lipchitz avait été élu, en mars 1973, membre associé de l'Académie des Beaux-arts de Paris.

6,000 journalistes aux Olympiques 76

Une tradition aussi vieille que la radio veut que la radio d'État (et maintenant la radio et la télévision) du pays hôte des Jeux olympiques fournisse aux radios et télévisions étrangères tous les services indispensables.

Radio-Canada se prépare à cette tâche depuis 1970, et on sait déjà que la Société devra mobiliser quelque 1,400 membres de son personnel, dès janvier 1976, pour mener à bien cette tâche — plus compliquée encore que celle qu'elle assumait en 1967, pour l'Exposition universelle.

On sait que les Jeux ne durent que deux semaines, mais on estime à au moins six mille, le nombre de journalistes et des "gens de radio et de télévision", qui viendront à Montréal pour les "couvrir", et de ce nombre les deux tiers auront besoin des services de l'Organisation de la Radio-Télévision Olympique (ORTO), dont la direction générale a été confiée à Marcel Deschamps.

Mais l'ORTO ce n'est pas Radio-Canada. Le fait est que le Service des sports de Radio-Canada sera sur le même pied que les radios-télévisions étrangères, dans ses relations avec l'ORTO. Ce qui veut dire que la couverture des Jeux olympiques par Radio-Canada et les autres

radios et télévisions canadiennes mobilisera d'autres centaines de personnes pendant plusieurs semaines sinon plusieurs mois.

Un chiffre permettra de faire comprendre l'ampleur de la tâche que l'ORTO devra accomplir: 50 millions. Cinquante millions de dollars. C'est le budget qui devra être mis à la disposition de l'ORTO — en dollars de 1976.

Marcel Deschamps précise toutefois que les Allemands, pour les Jeux de Munich, ont dépensé bien davantage.

Trois fois plus. Mais, il faut le dire, parce que la télévision allemande a profité de l'occasion pour se donner un équipement couleur — comme l'avait fait Radio-Canada à l'occasion de l'Exposition de 1967.

L'ORTO, on l'a compris, c'est le comité d'accueil de la radiodiffusion-télévision canadienne, en collaboration avec le COJO — et grâce, on peut le supposer, à une subvention spéciale de l'État fédéral.

R.-T.

notre choix d'émissions

18:30 — 56 — HOURGLASS SPECIAL

Les informations quotidiennes sont suivies d'une entrevue élaborée, un portrait quoi, avec Frank Scott, un avocat montréalais qui est aussi poète. Et qui est peut-être poète avant d'être avocat.

20:15 — 9 C 9 NC — LA CHASSE-GALERIE

Michel Cartier conte la légende de la chasse-galerie.

20:30 — 7 10 13 — SYMPHORIEN

La venue de l'été a sans doute inspiré à Marcel Gamache cette épisode de la vie du héros comique du 10 où Symphorien est élu président de la Ligue de baseball junior du quartier. Ce qui ne manque pas de lui causer des embêtements drôles... peut-être.

21:00 — 2 7 9 11 13 — CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR

Le roman policier sophistiqué et drôle aussi qui nous a valu plusieurs bons moments par les années passées.

21:00 — CBF/FM 100.7 — DOCUMENTS

Pour faire mieux connaître aux Québécois l'écrivain allemand Heinrich Boll, prix Nobel de littérature 1972, les animateurs de cette émission, Alain Pontaut et André Major, ont invité deux professeurs de la littérature allemande, Wilhelm Schwarz et Heinz Weinmann. Boll a toujours pris parti dans ses romans et il n'a jamais hésité à dénoncer toutes les formes du mal. La chance de lier connaissance avec un écrivain intéressant.

22:00 — 4 5 6 — THE ASCENT OF MAN
Première nord-américaine d'une série impressionnante sur l'histoire de l'homme. Le film nous promène dans 27 pays différents où ont eu lieu des grands pas de l'évolution humaine.



CFOR 92.5 CKMF 94.3
CBM 95.1 CUFM 95.9
CKVL 96.9 CHOM 97.7
CHRC 98.1 CBF 100.7
CHLT 102.7 CFDM 104.3
CFGL 105.7

4:00 CBF Prélude au soir

Rhapsodie sur un thème de Paganini (Rachmaninov); Margrit Vöber, piano, et arch. symph. de Berlin, dir. Frickay. "Les Muses de Sicile" (Henze); Joseph Rolino et Paul Shetler, pianos; orch. du Gewandhaus de Leipzig, et Chœur de Sainte-Croix de Dresde.

4:30 CFDM Le Monde en musique

Folklore de l'Irlande et de la Grèce. 7:00 CBF Les Musiciens par eux-mêmes

Interview avec Robert et Gaby Casadesu, pianistes, par Jean Deschamps.

8:03 CBF L'Art aujourd'hui

Quatrième et dernière émission consacrée au Festival de Cannes. Cette émission nous parviendra de Cannes via l'ORTO.

8:30 CBF Concert intime

Quatuor no 21 en ré majeur, K.575 (Mozart); Quatuor classique de Montréal.

9:00 CFDM Place des Arts

Concert de jazz: les grands classiques mis en jazz.

10:00 CKVL Ce soir à l'opéra

"ELEKTRA" de Strauss; Brigit Nilsson, Regina Resnik, Marie Collier, Tom Krause, Gerhard Stolte et l'Orchestre philharmonique de Vienne dir. par Georg Solti. Aussi, CARMEN de Bizet pour l'orchestre. André Kostelanetz dirige son orchestre.

10:15 CFDM L'Art et le monde

Entrevue avec la comédienne bien connue, Genevieve Page.

11:03 CBF Les Chefs-d'œuvre de la musique

"Nocturne" op. 7 (Schubert) et "Dover Beach" (Barber); Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, et Quatuor à cordes Juilliard. — Finale du Quatuor no 6 en fa majeur "Américain" (Dvorak); Quatuor Juilliard.

12:00 CKVL Symphonie de minuit

Symphonie no 7 de Bruckner, l'Orchestre symphonique de Cincinnati dir. par Max Rudolf.

12:00 CBF Vienne la nuit

La vie et l'œuvre de Telemann. Ouv. des "Nations anciennes et modernes"; orch. de chambre d'Amsterdam, dir. Rieu. — Suite en la mineur pour flûte à bec, orch. à cordes et continuo; Franz Bruggen et orch. de chambre du Sud-Ouest allemand, dir. Tillegant.

1:00 CKVL Concerto

Concerto no 5 en mi bém. majeur pour piano et orchestre; Rudolf Serke et l'Orchestre philharmonique de New York dir. par Leonard Bernstein.

MERCREDI 8:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

7:03 CBF Au jour le jour

7:03 CBF Au jour le jour
Suite en sol majeur et "Le Tombeau de M. de Chambonnières" (d'Anglebert); Gustav Leonhardt, clavecin. — Concerto en sol mineur pour violon (Bach); Saschko Gavriloff. — Symphonie no 25, K.183 (Mozart); orch. de chambre de Bayreuth, dir. Kehr.

DÉPOSITAIRES TOSHIBA

TOSHIBA	TOSHIBA
MUSICANA ENRG. 5161, rue Papineau, Montréal	ECB SON HIFI LTÉE 1022 ouest, Sherbrooke, Montréal
TOSHIBA	TOSHIBA
NORTEL ELECTRONICS 225 est, rue Roy, Montréal	SONALL ENTERPRISES 1803, O'Brien, St-Laurent
TOSHIBA	TOSHIBA
PLAZAMART INC. 7017, rue St-Hubert, Montréal	SOUND SHACK 8018, rue Champlain, Place LaSalle, Ville LaSalle
TOSHIBA	TOSHIBA
RIVIERA ÉLECTRONIQUE 6360, St-Pascal, Montréal	STEREO WORLD 5227, Côte-des-Neiges, Montréal
TOSHIBA	TOSHIBA
ROSEMONT ÉLECTRONIQUE 3208, rue Masson, Montréal	T.M.R. CAMERA SHOP 1257, boul. Laird, Ville Mont-Royal
TOSHIBA	TOSHIBA
ROY ELECTRONIC 330 est, rue Liège, Montréal	CAMEO ELECTRONIC CENTRE 4327, Wellington, Verdun
TOSHIBA	TOSHIBA
SERVANT TV ENRG. 919 est, rue Laurier, Montréal	HERCULES ELECTRONIC 1610 ouest, Sherbrooke, Montréal
TOSHIBA	TOSHIBA
TROMES AUDIO 7371, rue St-Hubert, Montréal	M & K ELECTRONICS 1107, Hyman Drive, Dollard-des-Ormeaux

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

tele presse au jour le jour TV

P.M.

6:00 7 10 Madame est servie. Invités: Jean Nichol, Paul-F. Germain, Jean-Paul Corriveau, Claude Harnois et Paul Berval.

8:30 7 10 13 "Le faussaire"

MERCREDI MATIN

1:00 4 "Travel With Sissy"

CHANGEMENTS

Chaque année, des milliers d'hommes et de femmes suivent des cours pour apprendre un métier. Quel que soit le cours que vous offrez, annoncez-le dans le groupe "700 — EDUCATION".

Composé

87-47-111

Les petites annonces de

la presse

EDUCATION

Chaque année, des milliers d'hommes et de femmes suivent des cours pour apprendre un métier. Quel que soit le cours que vous offrez, annoncez-le dans le groupe "700 — EDUCATION".

Composé

87-47-111

Les petites annonces de

la presse

EDUCATION

Chaque année, des milliers d'hommes et de femmes suivent des cours pour apprendre un métier. Quel que soit le cours que vous offrez, annoncez-le dans le groupe "700 — EDUCATION".

Composé

87-47-111

Les petites annonces de

la presse

EDUCATION

Chaque année, des milliers d'hommes et de femmes suivent des cours pour apprendre un métier. Quel que soit le cours que vous offrez, annoncez-le dans le groupe "700 — EDUCATION".

Composé

87-47-111

Les petites annonces de

la presse

EDUCATION

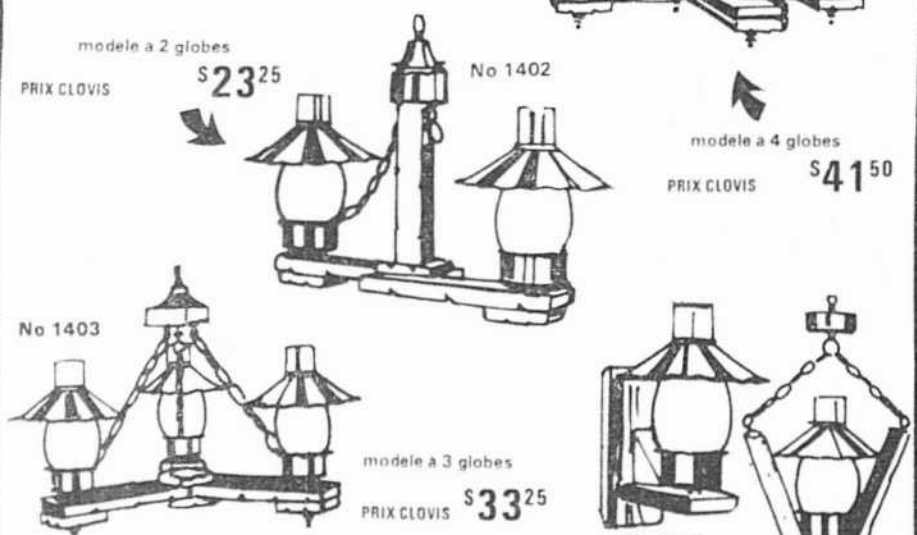
Chaque année, des milliers d'hommes et de femmes suivent des cours pour apprendre un métier. Quel que soit le cours que vous offrez, annoncez-le dans le groupe "700 — EDUCATION".

Pour le confort et le décor de votre chalet

chez CLOVIS

CRÉEZ UN CHAUD DÉCOR ANTIQUE

Style colonial en bois de pin, globe de verre dépoli avec abat-jour de cuivre antique.



PHARMACIE ENCASTRÉE

No 129

Grandeur totale 25 3/4 x 20. Pharmacie avec encastrément de bois fini or et blanc.



NORGLO

LE FOYER ÉLECTRIQUE MURAL

F2 Commandé par thermostat et fonctionnant par ventilateur. Élément de 1500 watts. Couleur rouge mandarin.

PRIX CLOVIS \$89.95



RADIATEURS ÉLECTRIQUES

MODELE DE PLINthe MARK-HOT avec thermostat.

Long 36", 1000 watts Long 48", 1500 watts

PRIX CLOVIS \$19.50 PRIX CLOVIS \$22.50

B3303

VENTILATEUR DE CUISINE

avec renvoi extérieur. 3 vitesses.

30 pouces de large, couleurs: cuivre antique, blanc, avacado.

PRIX CLOVIS \$49.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

CLOVIS

LTÉE

6924, rue SAINT-HUBERT, 276-2621

1126 est, rue MONT-ROYAL, 527-1261

5001, rue WELLINGTON, 766-4333

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

modèle sans conduit — C3303 \$59.95

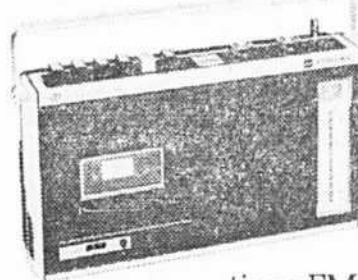
Quand on rêve... avoir les deux pieds sur terre c'est choisir Toshiba.

Vous rêvez de vous offrir un magnétophone à cassette qui a tous les accessoires que vous aimez: des microphones intégrés, l'arrêt automatique, le contrôle de pause et le contrôle automatique de niveau, avec tête à circuits intégrés (I.C.), des indicateurs de piles, un compteur, et la marche par touches à clavier...mais? Mais, vous cherchez son nom, sa marque. Eh bien, c'est Toshiba, modèle KT 216C. Et si vous préférez



un modèle avec radio AM/FM incorporée, c'est encore Toshiba, mais c'est le RT 293F.

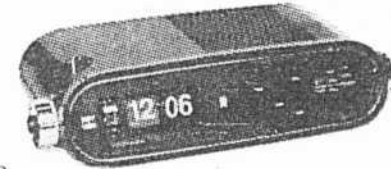
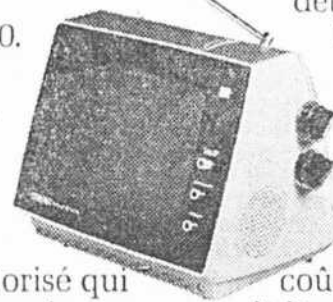
Voyez-vous, c'est toujours la même rengaine. On vient nous voir, et on nous dit: "Je cherche une excellente radio portable AM/FM et ondes courtes, avec filtre céramique qui réduit les interférences



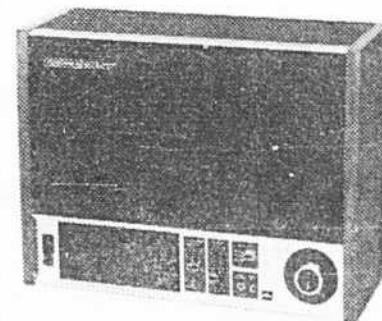
statiques des stations FM. Je veux aussi qu'elle ait des transistors à effets de champ (FM) pour capter les signaux faibles." La réponse est simple...elle s'intègre, dans le

moindre modèle IC-700. "Quelqu'un noir et blanc, pas plus de \$150.00."

Nous un radio-100% transistorisé qui coûte moins de \$70.00 et vous serez un amour". Notre réponse pourrait être: "Pour \$69.95 il est à vous!" Mais ce n'est pas notre façon de travailler. Tout ce que nous voulons, c'est que l'on sache, que si vous désirez un appareil radio



portatif, de table ou réveille-matin (dont les prix suggérés varient de \$19.95 à \$199.95), un magnétophone à cassette (de \$69.95 à \$169.95), ou un téléviseur transportable, né du dernier cri de la technique et de l'esthétique, nous l'avons (de \$139.95 à \$199.95)! Vous ne le saviez peut-être pas...maintenant vous en êtes sûr, et c'est un...



TOSHIBA
en contact avec l'avenir

TOSHIBA ALWINS REFRIGERATION & APPL. 1925 ouest, Ste-Catherine, Montréal	TOSHIBA AMEUBLEMENT LÉGER 940, rue Mont-Royal, Montréal	TOSHIBA AUDIOLA CORPORATION 1401, rue Peel, Montréal	TOSHIBA MAGASIN BEAUCOURT 1018 est, rue Ste-Catherine, Montréal	TOSHIBA THE ROBERT SIMPSON LTD. 977 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	TOSHIBA LA CIE LÉGÈRE Montréal	TOSHIBA WOODHOUSE 915 est, rue Ste-Catherine, Montréal	TOSHIBA BELLERIVE RADIO & TV 324, avenue Dufferin, Valleyfield
TOSHIBA F. BOUCHER TV 1604, rue Ste-Hélène, Longueuil	TOSHIBA BOUTIQUE DU MEUBLE 100, boul. Laurier, Beloeil	TOSHIBA JAPAN ELECTRONICS Les Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou	TOSHIBA LAVAL VIDEO ENRG. 3612, boul. de la Concorde, Duvernay, Ville de Laval	TOSHIBA MONT ST-BRUNO TV 1398, Montarville, St-Bruno	TOSHIBA MONTCALM ÉLECTRONIQUE 97, boul. des Laurentides, Laval	TOSHIBA MONTCALM ÉLECTRONIQUE St-Esprit, Cité Montcalm	TOSHIBA MUSIC MART 353, boul. Sauvé, Centre d'achats St-Eustache St-Eustache
TOSHIBA PRAL INC. 20, Webster, St-Lambert	TOSHIBA ROXY STEREO CENTRE 331, boul. Ste-Rose, Laval	TOSHIBA ANDRÉ SORBA TV 87, Notre-Dame, Oka	TOSHIBA TALBOT MEUBLES 106, rue St-Louis, Ville Lemoyne	TOSHIBA TELETRONICS LTÉE 218, boul. Churchill Greenfield Park	TOSHIBA AM. BEN LECLERC St-Germain, Cité Drummond	TOSHIBA BEAUDRY SPORTS INC. 740, St-Antoine, Joliette	TOSHIBA CHAREST AUDIO 315, St-Roch, Trois-Rivières
TOSHIBA CLÉMENT IMPORTATEUR INC. 182 est, Notre-Dame, Victoriaville	TOSHIBA G. DOYON TV 1115, rue Conseil, Sherbrooke	TOSHIBA DUPUIS & FILS INC. 45 ouest, Principale, Coaticook	TOSHIBA ROMAIN FILION MEUBLES 7, St-Georges, Robertsonville, Qué.	TOSHIBA J. ARTHUR HARVEY CO. LTD. 537, St-Antoine, La Tuque	TOSHIBA J. HOULE ENRG. 951, Ave du Collège, Berthierville	TOSHIBA HOULE & FILS LIMITÉE 2723, de la Montagne Shawinigan Nord	TOSHIBA LAVERTE TV RADIO SERVICE 266, rue St-Jean, Drummondville
TOSHIBA LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES Drummondville 301, St-Marcel, DRUMMOND LTÉE	TOSHIBA MARCEL TV 51, LaSalle, Repentigny	TOSHIBA GRATIN PAQUIN MEUBLES 1390, 6E Avenue, Grand-Mère	TOSHIBA POULIOT ÉLECTRIC 67 ouest, rue Principale, Magog	TOSHIBA E. ROY LTÉE 30, Terrasse Laurier, Rang l'Achigan L'Assomption	TOSHIBA W. SAPON TV RADIO 187, boul. St-Luc, Asbestos	TOSHIBA TETRO TV 83, Bourassa, Granby	TOSHIBA MARCEL TREMPÉ INC. R.R. 1, Black Lake Thetford Mines
TOSHIBA ROLAND LACROIX TV ENRG. 1184, rue Evangeline, Sherbrooke	TOSHIBA CENTRE DU RADIO MAGOG INC. 209, St-Patrice, Magog	TOSHIBA GOVIN TV ENRG. 160, Notre-Dame, St-Jean	TOSHIBA MEUBLES RICHMOND ENRG. 52, Principale Nord, Richmond	TOSHIBA VERVILLE TV ENRG. Centre d'Achats Rock Forest, Sherbrooke	TOSHIBA BOURGET STEREO INC. 155 ouest, King, Sherbrooke	TOSHIBA RENÉ JOURDAIN 264, rue St-Laurent, Louiseville	TOSHIBA CENTRE MUSICAL DE L'AUTO ENRG. 43 nord, 9e Avenue, Sherbrooke
TOSHIBA BLUENOSE ELECTRONICS 3681, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux	TOSHIBA CENTRE D'IMAGE ET DE SON ATLANTIQUE 295, rue Deslauriers, Montréal	TOSHIBA CORRIEUX INC. 3515 ouest, notre-Dame, Montréal	TOSHIBA DIXIEVILLE FURNITURE INC. 45, 45e Avenue, Lachine	TOSHIBA ELLRITCH SOUND CITY 4886, Montée des Sources, Dollard-des-Ormeaux	TOSHIBA ERIC TELEVISION 5005, Avenue du Parc, Montréal	TOSHIBA PHIL GOODKIN PHOTO SOUND INC. 7131, Chemin Côte St-Luc, Montréal	TOSHIBA P. GOODMAN INC. 3706 ouest, Notre-Dame, Montréal
TOSHIBA KLINIK TV INC. 2560, Notre-Dame, Montréal	TOSHIBA D. H. MITCHELL 4192 ouest, Ste-Catherine, Montréal	TOSHIBA MOBILIERS MULTIPLES 5550, rue St-Patrick, Ville Emard	TOSHIBA PAT ELECTRONICS 318, rue St-Jacques, Ville St-Pierre	TOSHIBA PHOTOTRONICS INC. 1439, rue Guy, Montréal	TOSHIBA RADIO HOVSEP 5945, Avenue du Parc, Montréal	TOSHIBA RENTVISION INC. 51 ouest, Mont-Royal, Montréal	TOSHIBA SERVEX CO. 6257, rue Victoria, Montréal

Mme Plumptre de l'Institut Vanier présidera la commission des prix

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est à la présidente de l'Institut Vanier sur la famille, Mme Beryl Plumptre, d'Ottawa, ancienne présidente de l'Association des consommateurs du Canada, que le gouvernement fédéral a fait appel pour diriger la nouvelle Commission fédérale de surveillance des prix des produits alimentaires.

En annonçant la nouvelle hier, le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, a précisé que seule la présidente et les cadres de l'organisme travailleront à temps plein pour la commission.

Les autres membres, Louis Lorrain, de Baie-d'Urfé, vice-président et directeur canadien du Syndicat international des travailleurs unis du papier, Gordon Burton, de Clareshom (Alberta), Grant Thompson, de Halifax, et Mme Evelyn Root, de Vancouver, participeront aux réunions de l'organisme.

Mme Plumptre a reconnu que la mise sur pied de cet organisme n'aura pas pour effet immédiat et direct d'empêcher de nouvelles augmentations du prix des aliments.

Elle entend cependant profiter de ses nouvelles fonctions pour diriger des enquêtes sur des hausses spécifiques et publier les résultats des recherches effectuées. Ainsi, croit-elle, les consommateurs seront mieux en mesure d'apprécier les augmentations qui sont justifiées et celles qui ne le sont point.

Le fonctionnement de la commission fait déjà dire à ses critiques qu'elle ne résoudra pas grand chose dans le domaine de l'alimentation et que son influence sur le gouvernement et sur le prix des aliments risque d'être insignifiante.

On se souviendra que le gouvernement, suivant en cela la recommandation du Comité parlementaire spécial sur le prix des aliments, avait décidé le 27 avril de mettre sur pied un organisme qui, au sein du ministère de la Consommation et des Corporations, suivrait l'évolution des prix des denrées alimentaires et ferait connaître ses opinions et ses constatations au gouvernement.

A l'époque, le Nouveau parti démocratique avait reproché au gouvernement de chercher à faire taire les critiques qui l'accusaient de ne rien faire pour enrayer la montée des prix dans le secteur alimentaire.

Les conservateurs, d'autre part, réclament le gel des prix et des salaires pour une période initiale de 90 jours.

Hier, l'Opposition a cherché à ridiculiser une fois de plus l'initiative gouvernementale.

La nomination des membres de la commission survient au moment où le comité parlementaire spécial reprend ses audiences sur les prix des denrées alimentaires. Il doit poursuivre ses travaux pour présenter un nouveau rapport au gouvernement avant l'ajournement d'été.

La semaine dernière, lors de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, l'ensemble des provinces a rejeté, pour le moment du moins, l'idée d'un gel des prix et des salaires.

A plusieurs reprises dans le passé, le ministre des Finances, M. John Turner, a déclaré que le gouvernement n'entendait pas recourir à ces mesures radicales à moins que la montée des prix prennent des proportions extraordinaires.



Madame Beryl PLUMPTRE

téléphoto PC

Dief "étonne" les avocats de Geoffroy

La requête du notaire Yves Geoffroy dans le but d'obtenir un nouveau procès prendra-t-elle un aspect politique?

C'est du moins ce que craignent les deux avocats du notaire Geoffroy à la suite d'une déclaration faite aux Communiqués par M. John Diefenbaker.

Le député de Prince-Albert a fait une colère bleue, vendredi, après avoir vu dans les journaux la photo du couple Geoffroy.

Dans une lettre envoyée à M. Diefenbaker, Mes Pierre Thomas et Philip Goulston indiquent que leur client a été fort surpris de son intervention, faite sous le couvert de l'immunité parlementaire, s'interrogeant suivant une simple photo sur les allées et venues de ce "vil meurtrier".

M. Diefenbaker s'était en outre demandé comment il se faisait que Geoffroy ait pu sortir du pénitencier, où aurait dû avoir lieu, selon lui, l'enquête préliminaire, sur tout en considérant le fait que ce détenu se soit évadé il y a quelques mois alors qu'il avait été libéré pour se marier.

Dans leur lettre, Mes Thomas et Goulston soulignent que cette intervention est d'autant plus étonnante qu'elle vient de "monsieur Droits de

l'Homme canadien", ce criminaliste si hautement réputé.

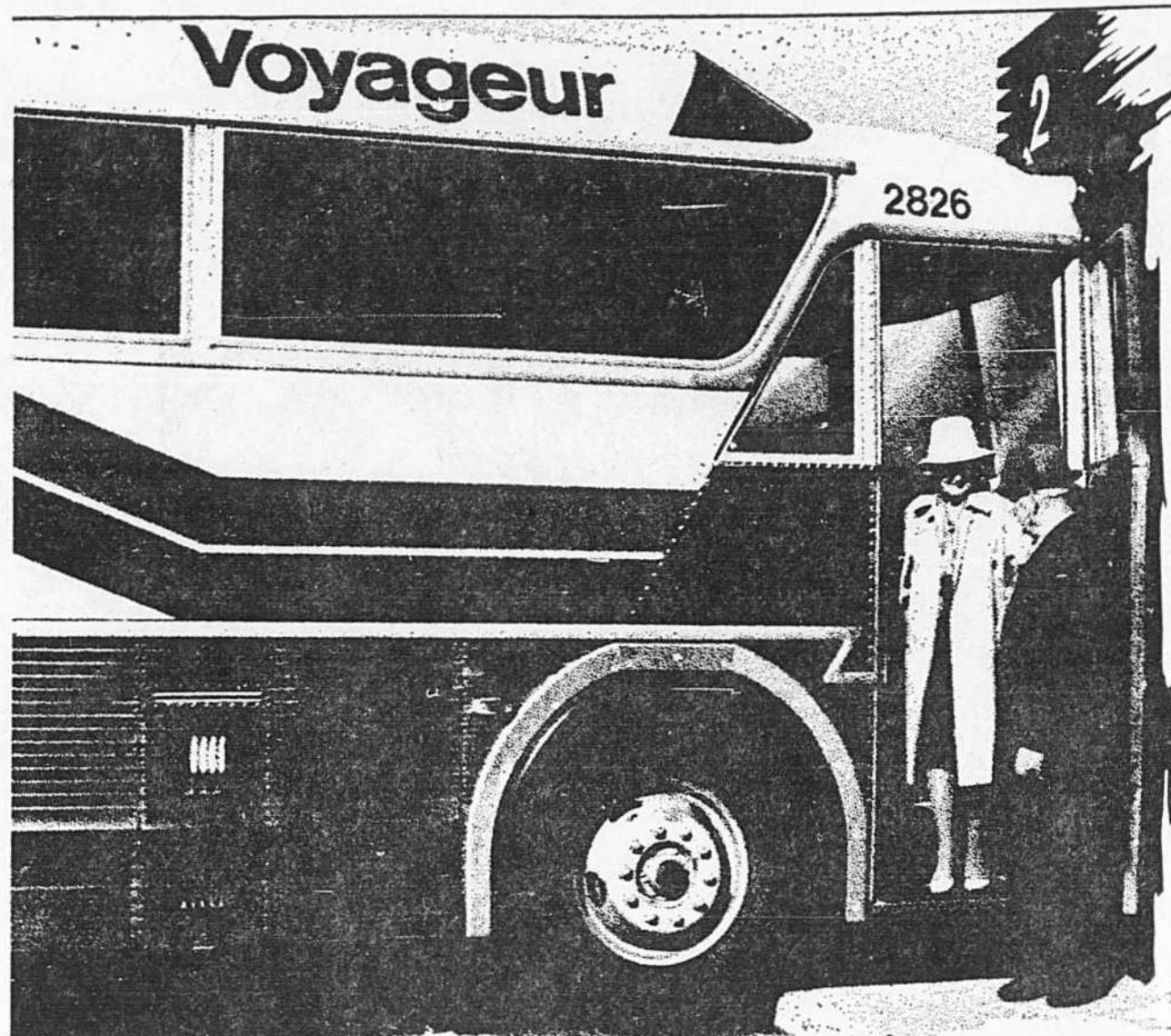
Démontrer la vérité

Ils écrivent également: "Depuis le 15 décembre dernier, notre client a remis entre les mains de l'honorable ministre de la Justice une requête en vue d'un nouveau procès ou d'une révision en appel. N'ayant eu aucune réponse ni aucune communication, ce dernier a décidé de montrer le bien-fondé de ses prétentions en prenant des mesures judiciaires suivant les éléments contenus dans sa requête.

"Pour être mieux cru, il souscrit à des pré-enquêtes présidées par un juge, à Joliette, afin de démontrer déjà à sa face même la véracité de ses prétentions. Il y a déjà des doutes très profonds au sujet de sa condamnation."

Dans l'avant-dernier paragraphe de la lettre, les deux avocats font remarquer que le dépôt de la requête auprès de M. Jérôme Choquette a été fait suivant les normes du Code pénal.

Au sujet de la déclaration de M. Diefenbaker, il est écrit: "Vos questions en Chambre risquent de lui donner maintenant un aspect politique."



CLUB 65

Réduction de 50% aux personnes âgées

Toute personne âgée de 65 ans et plus peut voyager sur les routes desservies par VOYAGEUR au Québec et en Ontario en ne payant que 50% du tarif régulier. Cette réduction qui est valide du lundi au jeudi inclusivement durant toute l'année s'applique sur le billet simple plein tarif et le déboursé minimum sera de \$2.00

Voyageur

Pour renseignements: Terminus Voyageur, 505 est, boul. De Maisonneuve, 842-2281 ou notre agent local.



Dans les petits pots YARDLEY les plus beaux fards

Tout ce qu'il faut pour un maquillage réussi... dans les ravissantes présentations en forme de petits pots de YARDLEY. Pour vos yeux, vos joues, vos lèvres:

1. "Pot O' Whip" fond de teint crème "Cream Coffee", "Soft Toffee", "Warm Honey", "Cool Vanilla". **2.75**
 2. "Pot O' Blush Whip" fard-carnation transparent et lustré "Bronze", "Peach", "Pink", "Earth Garnet". **2.75**
 3. "Pot O' Shadow" ombre-paupières lustrée et teintée à poser sous le sourcil ou pour éclairer la paupière. 12 couleurs. **2.25**
 4. "Pot O' Gloss" brillant à lèvres teinté "Geranium", "Rose", "Primrose", "Walnut", "Iris". **2.00**
 5. "Pot O' Shining Shadow" fard-paupières transparent et lustré "Pussywillow Pink", "Cloud Flower Blue", "Leafcup Lavender", "Water". **2.25**
- Non représentés:
- "Pot O' Cream" fard pour paupière inférieure. 10 teintes. **2.25**
 - "Pot O' Gloss" brillant teinté pour les ongles. 14 teintes. **1.75**
 - "Pot O' Lid Liner" gel lumineux pour ligne-paupières "Nut Brown", "Bark Black", "Pinemist Green", "Featherbell Blue". **2.25**

Tout achat de 5.00 ou plus de produits YARDLEY vous donne droit en prime au nécessaire compact "Joy of Nature" de fard-paupières.

Venez ou téléphonez.

842-9211

EATON Centre-ville (rez-de-chaussée) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 216



Le châle au crochet pour soirées fraîches

Prix spécial

5.99

Des les premières fraîcheurs du soir, vous passerez sur vos épaules ce châle au crochet réalisé en fibre acrylique souple. Bord souligné d'une frange. Blanc seulement. Environ 76" x 38".

EATON est juste au bout du fil.

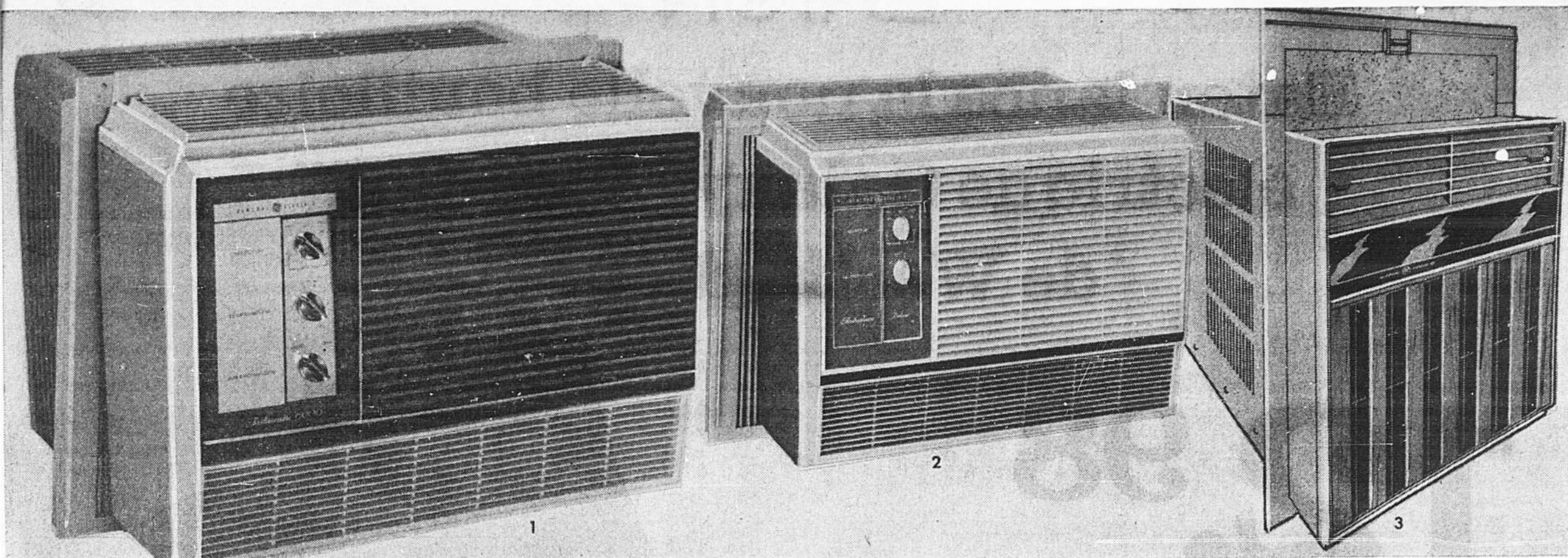
842-9211

EATON Centre-ville (rez-de-chaussée) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 202

EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30. 842-9211

EATON



Une bouffée de fraîcheur avec les climatiseurs "General Electric"

1. Climatiseurs General Electric

Modèle KE-806A

219⁹⁵

- Ventilateur à deux vitesses
- 6,000 B.T.U.
- 115 volts
- Assèchement de l'air: 1.8 chopine d'eau à l'heure
- Thermostat à dix réglages
- Efficaces serpentins "Spine-Fin"
- Montage facile: 20 1/2" x 16" x 14 1/2" de hauteur

Disponibles également:

Modèle KE808A, 8,000 B.T.U.	279⁹⁵
Modèle CE811AA, 10,500 B.T.U.	389⁹⁵
Modèle FE812AA, 11,500 B.T.U.	429⁹⁵
Modèle DE814AA, 14,000 B.T.U.	499⁹⁵
Modèle FS816DA, 15,200 B.T.U.	479⁹⁵
Modèle DS824DA, 23,500 B.T.U.	639⁹⁵

Offre spéciale de General Electric jusqu'au 2 juin: remboursement de 10.00 à l'achat des modèles suivants: UA606FA, UA608FA, UA610AA. De 20.00 à l'achat des modèles suivants: FE812AA, DE814AA, DS824DA et de 15.00 à l'achat du modèle CE811AA.

2. Climatiseurs portatifs General Electric

Modèle KE 205AA:

179⁹⁵

- Ventilateur à deux vitesses
- 5,000 B.T.U.
- Assèchement de l'air: 1.3 chopine d'eau à l'heure
- 115 volts
- Thermostat
- Dimension: 20 1/2" x 16" x 14 1/2" de hauteur
- Sortie d'air au-dessus

E. Climatiseurs General Electric pour fenêtre coulissante

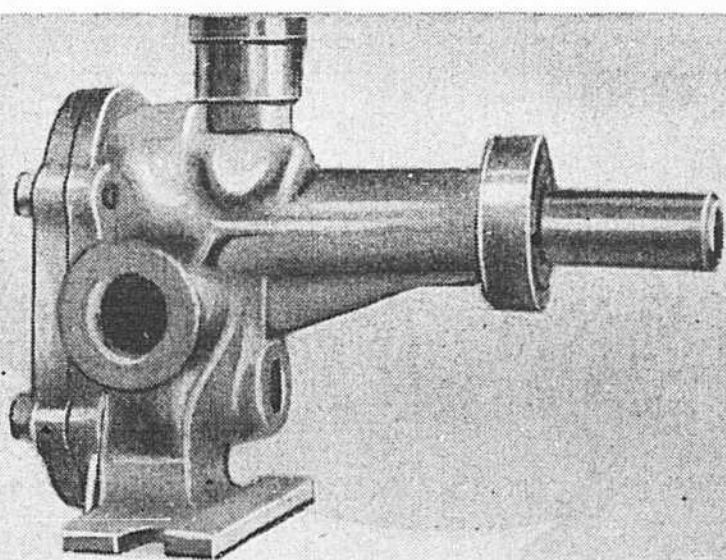
Modèle UA606FA.

279⁹⁵

- Ventilateur à trois vitesses
- 6,000 B.T.U.
- Panneau devant simili-bois.
- Solide boîtier aux parois en acier
- Assèchement de l'air: 1.8 chopine d'eau à l'heure
- 115 volts
- Thermostat à dix réglages
- Dimensions: 14 1/2" x 24 1/2" x 20 5/8"

Également vendus:
modèle UA608AA, 8,000 B.T.U./h.: **329⁹⁵**
modèle UA610AA, 10,000 B.T.U./h.: **399⁹⁵**

EATON Centre-ville (quatrième étage), Anjou et Pointe-Claire. Rayon 356



Pompe à eau pour la ville ou la campagne

Modèle 1/2"

28⁹⁵

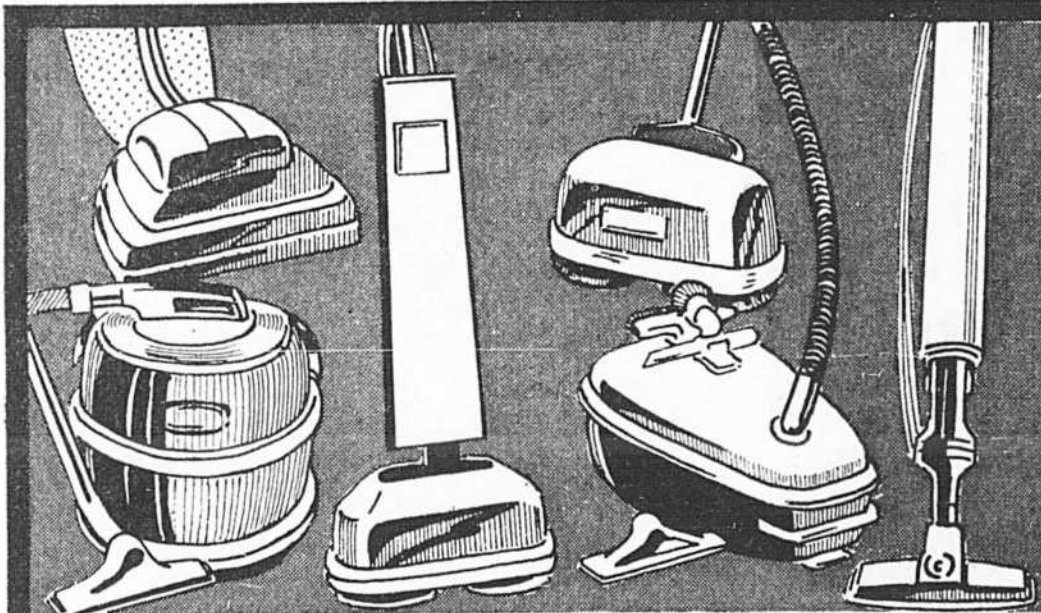
Modèle 3/4"

33⁹⁵

Pompe rotative à engrenage. Arbre de 3/8". Pression de 0 à 50 lb. Aspire jusqu'à 22' à l'heure. Structure en bronze. • Modèle à aspiration et débit 1/2" jusqu'à 300 gallons. • Modèle à aspiration et débit de 3/4" jusqu'à 450 gallons à l'heure.

Venez ou téléphonez **842-9211**

EATON Centre-ville (cinquième étage), Anjou et Pointe-Claire. Rayon 456



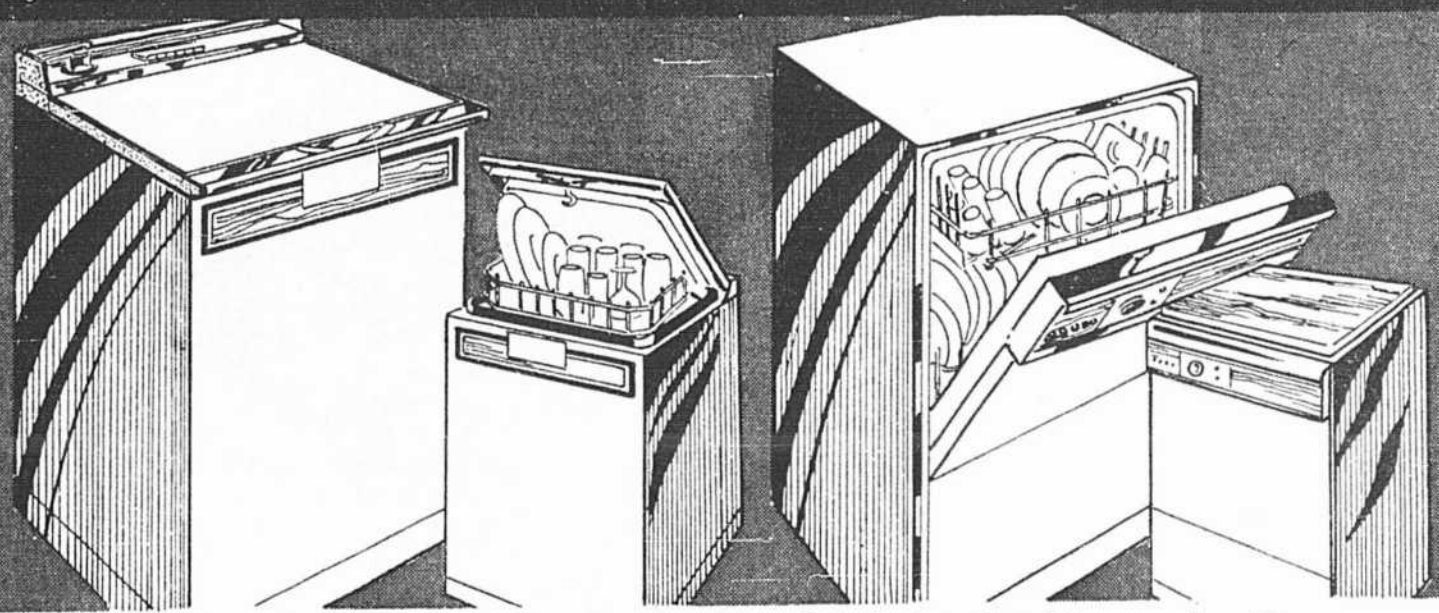
Solde d'aspirateurs, de polissoirs et d'applicateurs de shampooing

Une maison toute propre dans les coins et recoins en un clin d'oeil. Une occasion à ne pas manquer! Des aspirateurs dévoreurs de poussière et des polissoirs-applicateurs de shampooing pour faire briller vos planchers et nettoyer à fond vos tapis. Modèles de démonstration légèrement égratignés dans le lot. En bon état de fonctionnement.

- Aspirateurs verticaux: **49⁹⁵ à 159⁹⁵**
- Aspirateurs traîneaux: **34⁹⁵ à 129⁹⁵**
- Polissoirs et applicateurs de shampooing: **14⁹⁵ à 47⁹⁵**

Achats en personne seulement

EATON Centre-ville seulement (quatrième étage) Rayon 258



Profitez du solde de lave-vaisselle. Modèles de démonstration neufs ou légèrement égratignés dans le groupe

Quantités limitées

Lave-vaisselle à encastrer

• UF7113: une vitesse, trois touches, six cycles. Seulement sept modèles blancs; un modèle cuivre; trois modèles ton or; un modèle vert avocat.

219⁹⁵

• UF7115: une vitesse, cinq touches, six cycles. Seulement deux modèles blancs; un modèle vert avocat; un modèle cuivre.

224⁹⁵

• DUF 226: deux vitesses, six touches, sept cycles. Seulement deux modèles blancs; un modèle vert avocat; des modèles ton or.

269⁹⁵

• UF213: une vitesse, trois touches, six cycles. Seulement un modèle vert avocat.

224⁹⁵

Lave-vaisselle Viking chargement par-devant

• DPF 215: une vitesse, cinq touches, cinq cycles. Seulement un modèle blanc; un modèle cuivre; un modèle ton or; trois modèles vert avocat.

249⁹⁵

• PF213: une vitesse, trois touches, six cycles. Seulement quatre modèles blancs; un modèle cuivre; deux modèles ton or.

239⁹⁵

• PF216CWS: une vitesse, six touches, sept cycles. Seulement quinze modèles blancs; trois modèles vert avocat; sept modèles ton or.

249⁹⁵

• PF7113: une vitesse, trois touches, six cycles. Seulement quatre modèles blancs; un modèle vert avocat; un modèle cuivre.

239⁹⁵

• CF7123M: deux vitesses, cinq touches, cinq cycles. Seulement un modèle blanc; un modèle ton or; un modèle vert avocat.

239⁹⁵

Achats en personne seulement

Centre-ville seulement (cinquième étage) Rayon 256

Lave-vaisselle Viking convertible, portatif, chargement par devant

• DCF 226: deux vitesses, six touches, sept cycles. Seulement trois modèles blancs; deux modèles vert avocat et un modèle cuivre.

319⁹⁵

• CF7123: deux vitesses, cinq touches, cinq cycles. Plaque à découper. Seulement deux modèles cuivre; un modèle ton or.

239⁹⁵

• DCF226S: deux vitesses, six touches, sept cycles, lumières indicatrices. Seulement deux modèles blancs.

339⁹⁵

Lave-vaisselle Viking portatif, chargement par le dessus

• DPT215: une vitesse, cinq touches, six cycles. Seulement un modèle blanc; un modèle ton or; un modèle cuivre.

224⁹⁵

• PT313: une vitesse, trois touches, six cycles. Seulement un modèle blanc.

219⁹⁵

• PT213: une vitesse, trois touches, six cycles. Seulement deux modèles vert avocat; cinq modèles cuivre; cinq modèles ton or.

209⁹⁵

• PT7123: deux vitesses, cinq touches, six cycles. Seulement deux modèles blancs.

224⁹⁵

• PT7113: une vitesse, trois touches, six cycles. Seulement un modèle ton or.

199⁹⁵

• DPT226: deux vitesses, six touches, sept cycles. Seulement un modèle vert avocat; un modèle ton or; un modèle blanc; un modèle cuivre.

239⁹⁵

• PT213S: une vitesse, trois touches, six cycles. Plateau amovible. Seulement sept modèles blancs; cinq modèles vert avocat; sept modèles cuivre; cinq modèles ton or.

199⁹⁵

Également vendus: Modèles General Electric et Kitchen-Aid, portatifs, à encastrer, à chargement par le dessus ou par le devant.

329⁹⁵ à 419⁹⁵

Magasinez dans le confort de votre foyer! Composez 341-3000, poste 241 ou 242. Un représentant Eaton se rendra chez vous, même le soir et le samedi, avec des échantillons de tentures et de rideaux sur mesure, de moquettes, de housses et de revêtements. Aucune obligation de votre part.



Un compte EATON
LA VRAIE CARTE
vous en fait
profiter maintenant

EATON

Eaton lance la nouvelle bouilloire électrique Galaxy "Vari-Boil" de Westinghouse

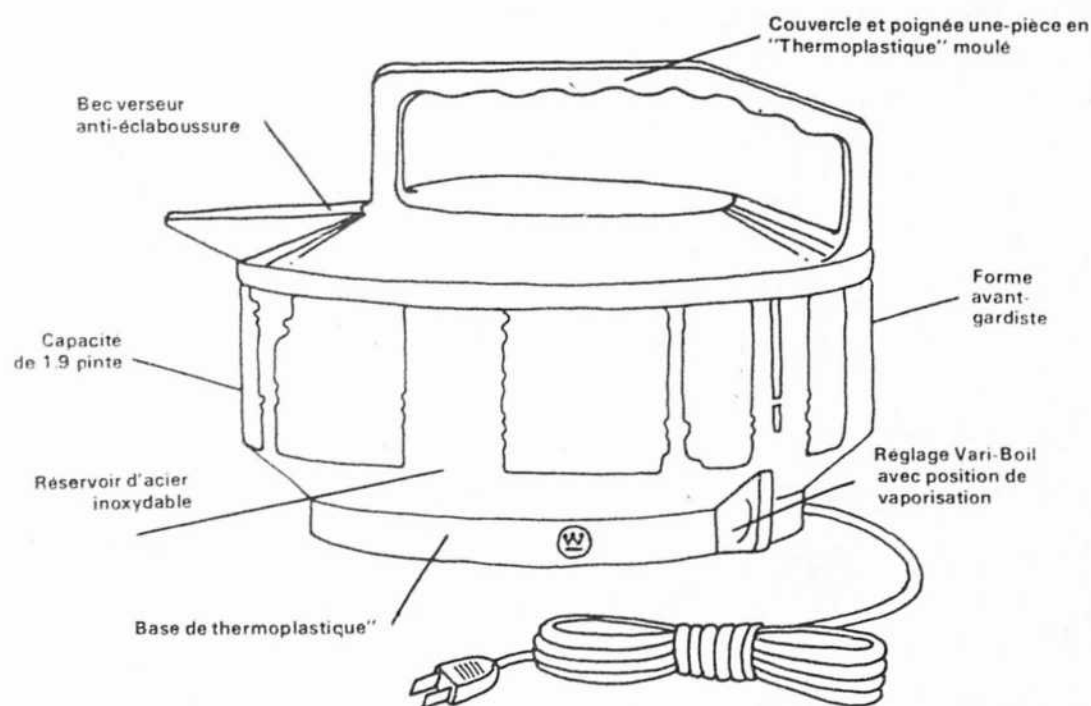
12.98

**Remise de 2.00
du fabricant**

Achetez dès maintenant la nouvelle bouilloire Galaxy "Vari-Boil" et vous pourrez obtenir une remise de 2.00 de Westinghouse. Remplissez simplement le coupon fourni avec chaque bouilloire, envoyez-le à Westinghouse Canada Ltd. et vous recevrez un chèque de 2.00.

**Venez ou téléphonez au
842-9211**

Eaton centre-ville (quatrième étage), Anjou
et Pointe-Claire. Rayon 277



Une fois encore, Eaton est à l'avant-garde du progrès en vous présentant cette toute nouvelle bouilloire électrique Galaxy "Vari-Boil" Westinghouse.

Réservoir d'acier inoxydable, poignée, couvercle et base en solide "Thermoplastique" moulé, vert avocat, jaune moisson ou mandarine. Capacité de 1.9 pinte, cordon fixe de 3 pieds, puissance de 1,500 watts.

Cette bouilloire ne se contente pas de chauffer l'eau:

- Elle peut s'utiliser comme vaporisateur grâce à un curseur thermostatique se réglant en position vaporisation.
- Un couvre-bec verseur évite brûlures et éclaboussures.
- Un commutateur d'arrêt automatique intégré empêche de bouillir à vide; remise en marche automatique.
- La base isolante ne chauffe pas.

Magasinez dans le confort de votre foyer! Composez 341-3000, poste 241 ou 242. Un représentant Eaton se rendra chez vous, même le soir et le samedi, avec des échantillons de tentures et de rideaux sur mesure, de moquettes, de housses et de revêtements. Aucune obligation de votre part.



**Un compte Eaton
"la vraie carte"
vous en fait
profiter maintenant**

Centre-ville
Le paradis du magasinage à Montréal.
Angle Ste-Catherine et Université.

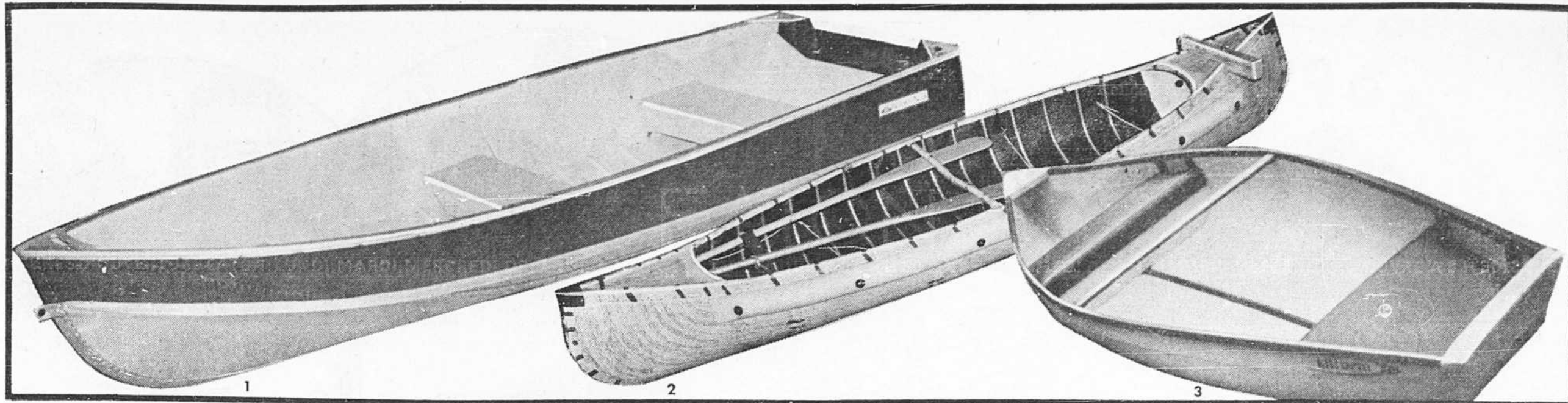
Magasins de banlieue
Centres d'achats Anjou et Pointe-Claire.
Facilement accessibles pour la banlieue.

Magasin-entrepôt
4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter
pour trouver à coup sûr de vraies aubaines.

Soldes EATON
Coin des aubaines. Au centre d'achats
Maisonnette, 2983, rue Sherbrooke est.

Heures d'ouverture EATON:
Lundi, mardi, mercredi de 9H 30 à 18H -
Jeudi et vendredi de 9H 30 à 21H -
Samedi de 9H à 17H.

Le standard téléphonique ouvrira à 8H 30 -
842-9211.
Faites vos achats avec une carte comptable
de EATON, LA VRAIE CARTE.



1. Embarcation à capot court

Embarcation de 13'7" ne pèse que 125 lb. D'une largeur de 54" qui permet de la manoeuvrer facilement, elle peut transporter 705 lb. Coque en aluminium et 3 sièges en aluminium. Carcasse de 49" de largeur et 18" de hauteur. Classement par la M.D.T. 15 c.v.

329⁰⁰

2. Canoe en aluminium

239⁹⁸

3. Canoe Tilform V pour toit d'auto

209⁰⁰

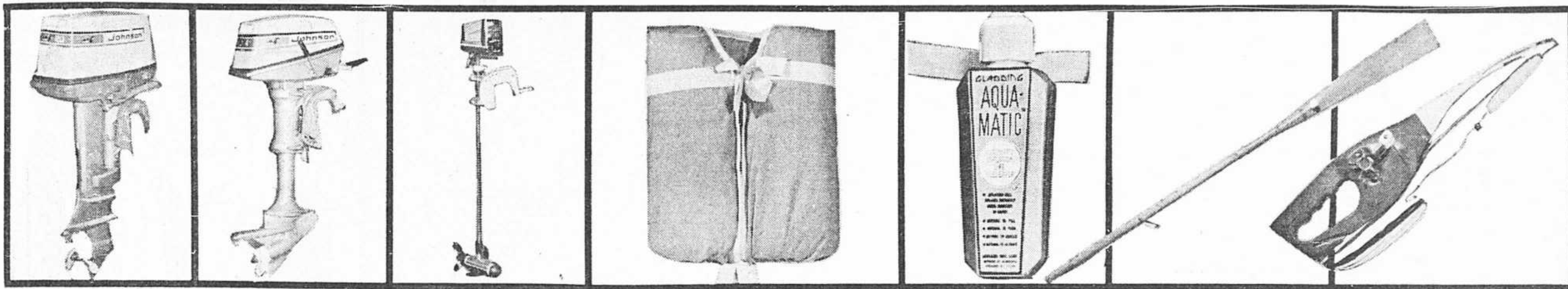
Embarcation pour toit d'auto

(Non représentée) Embarcation de 11'6" ne pèse que 90 lb, conçue pour être transportée sur le toit d'une auto. D'une largeur de 52", elle peut transporter facilement 510 lb. Coque en aluminium, 3 sièges en aluminium, carcasse de 44" de largeur et 15" de hauteur. Classement par la M.D.T. 7 1/2 c.v.

209⁰⁰

Canoe en aluminium, fini façon écorce de bouleau, intérieur à recouvrement en "Ethofoam", longueur 12'. Comporte 2 rames, fixations à rames, poignée de manipulation, collier d'amarre, porte-moteur amovible.

Canoe robuste et léger à étambot de forme carrée. Présente une grande facilité de déplacement. Confort assuré par des sièges coussinés. Quille de 43". Nervures noires. Pour moteur 2 c.v.



Moteur hors-bord Johnson 20 c.v.
639⁰⁰

Moteur 20 c.v. à 2 cylindres. Réservoir d'essence à capacité de 5 gal. Hélice à 3 pales. Poids approx. de 86 lb.

Moteur hors-bord Johnson 4 c.v.
274⁵⁰

Moteur Johnson à 4 c.v., avec réservoir d'essence à capacité de 2 1/2 gal. Hélice à 3 pales, 2 cylindres. Poids approx. 32 lb.

Moteur électrique Shakespear
175⁰⁰

Moteur électrique silencieux, non polluant; accélérateur à arbre réglable. Fonctionnement sur batterie d'auto de 12 volts. Modèle 909.

Gilet de sauvetage pour adultes
798

Approuvé par le gouvernement canadien, ce gilet de sauvetage vient avec insertions de Kapok scellées au vinyle; recouvrement en toile de qualité durable. Ganses nouées et sangle réglable à la taille. Tour de poitrine 34" à 54" pour 90 lb et plus. Modèle No 241.

Aussi:
Modèle No 233: veste de sauvetage pour enfants jusqu'à 50 lb. **598**
Modèle No 234: veste de sauvetage pour enfants de 45 à 90 lb. **698**

Bouée de sauvetage "Aqua-matic"
598

Cylindre CO₂ se gonfle automatiquement après 3 sec. de son amarrissage. Une sécurité assurée pour pêcheurs, marins...

Rames en sapinette vernies
1598 paire

Rames de 7" avec porte-toilettes. Aussi: pagaies laminées et vernies:

60" **798** paire

Canne à pêche "Popeil"
1995

Canne à pêche de poche à moulinet lancer-léger à bouton-poussoir. Munie d'un frein pour retener ou relâcher la ligne. Boîtier en plastique "Cycolac" avec coffret pour attirail de pêche, et une courroie à cannelle pour transport facile. Double flechissement en nylon. Petit sac avec fermeture à crémaillère s'adaptant à la ceinture, en plastique épais.

EATON Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire Rayon 261.



En route... avec les sacs de voyage... Samsonite

Jeunes d'allure, chics, attrayants, amusants... ces sacs de voyage, genre fourre-tout, seront de joyeux compagnons de voyage!

Peut-être préférez-vous les fourre-tout en velours côtelé de coton, en denim de coton ou en toile?... Ou peut-être même en vinyle? A vous de choisir...

Fourre-tout

Velours côtelé havane, bleu ou denim blanc

toile jaune

1. "Club bag" (allonge)

2995

2795

2. Sac à bandoulière

2995

2795

3. "Carryon"

3995

3795

4 Clothes Pak

3995

3795

5 "Gadgeteer" en vinyle. Noir, orange ou bleu.

2995

6 "Postman" en denim. Bleu, vert ou blanc.

2495

7 "Stowaway" en vinyle. Noir/orange.

4495

8 "Slinger" en toile. Bleu/jaune.

1695

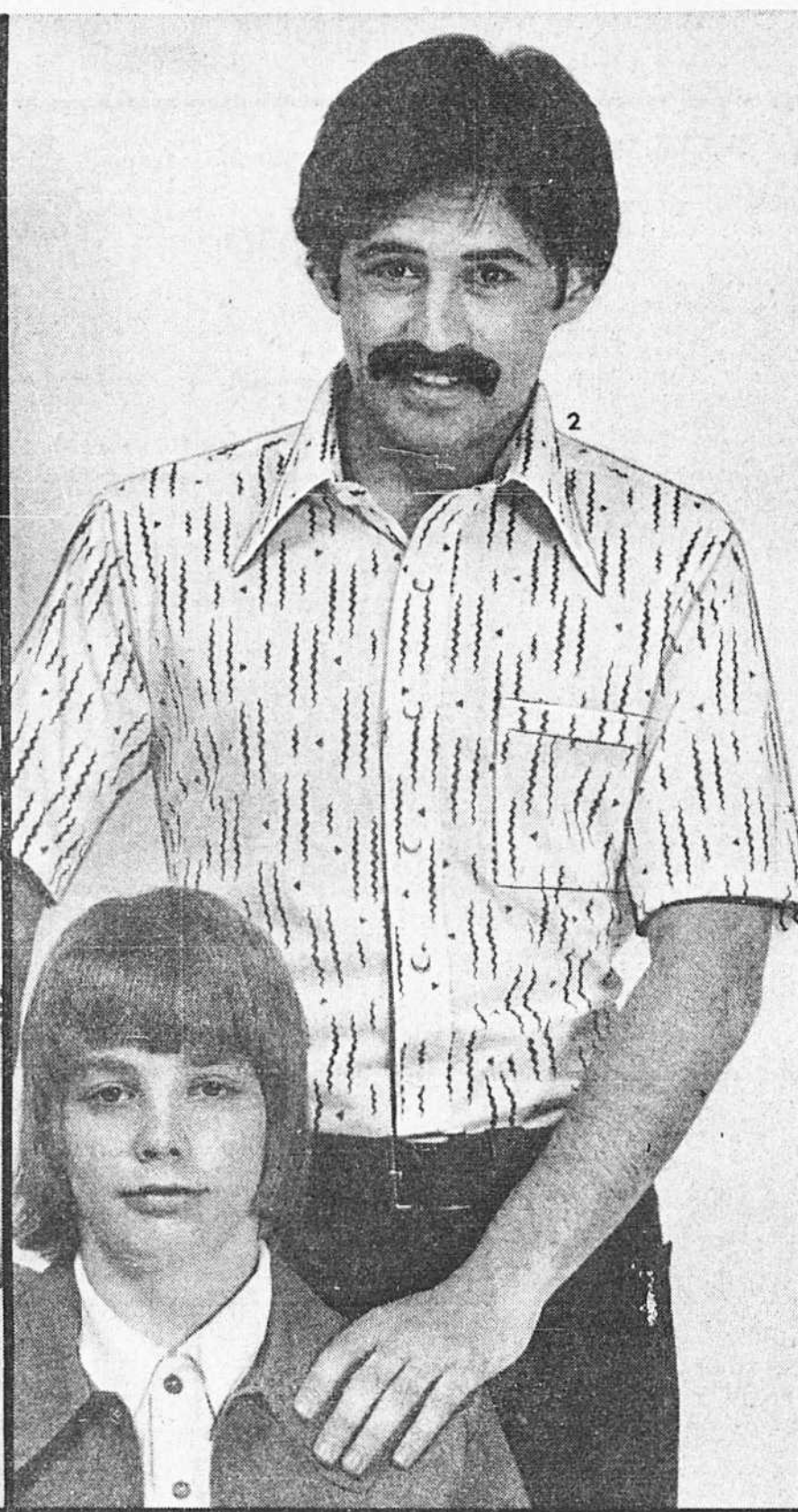
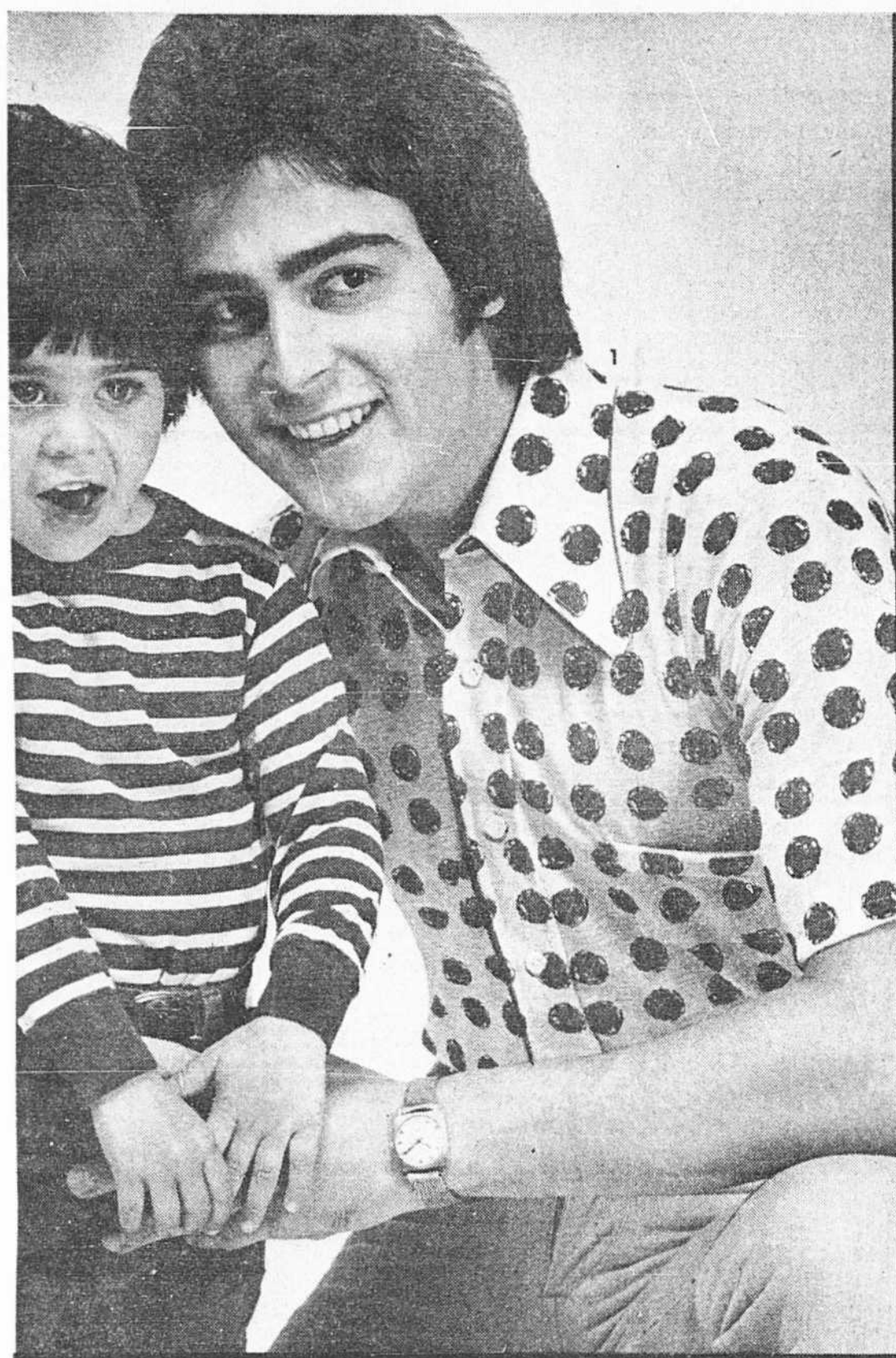
Rendez-vous ou téléphonez

842-9211

EATON Centre-ville (sixième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 264.

EATON

pensons à papa le 17 juin!



Les papas modernes endossent avec fierté "le Knit" de B.V.D.

Vous savez que les hommes sont de plus en plus attentifs à leur apparence, sans oublier leur bien-être... naturellement! Offrez alors à papa, une magnifique tricotine dans sa version actuelle. Confection canadienne B.V.D. réalisée dans un mélange souple et aéré polyester et coton sans souci d'entretien. Raffinement de l'élégance moderne en motifs attrayants ou unis audacieux. Tailles petite, moyenne, grande ou forte.

1. Les gros pois à manches courtes, confortables. Noir, chocolat, marine. **13⁰⁰**
2. Dessins modernes colorés de rouge vin, marine, brun sur blanc. Manches courtes. **13⁰⁰**
3. Tricotine à manches courtes. Tons unis de bleu, beige, marine, chocolat ou rouille. **11⁰⁰**
4. Carreaux et petits pois. Manches longues. Marine, chocolat ou rouge vin sur blanc. **14⁰⁰**

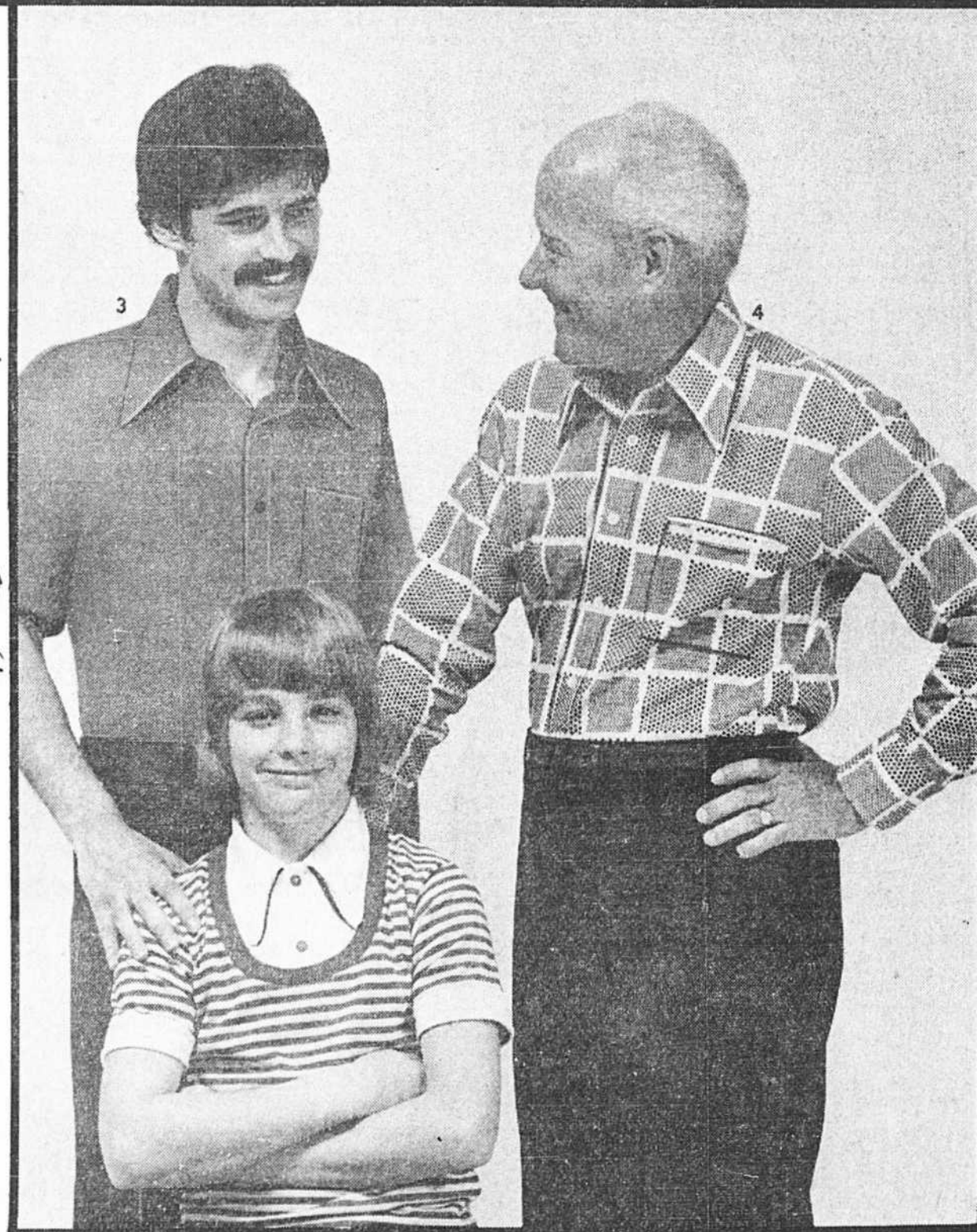
Eaton Centre-ville seulement

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 228

Eaton est juste au bout du fil
842-9211

La fondation du Québec des maladies du cœur vous présente
UNE VENTE AUX ENCHÈRES
d'oeuvres de peintres et de sculpteurs canadiens

Les oeuvres seront exposées au 9^{ième} étage, "Foyer des Arts" Eaton, du lundi 28 mai au mardi 5 juin



EATON

Centre-ville
Le paradis du magasinage à Montréal.
Angle Ste-Catherine et Université.

Magasins de banlieue
Centres d'achats Anjou et Pointe-Claire.
Facilement accessibles pour la banlieue.

Magasin-entrepôt
4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter
pour trouver à coup sûr de vraies aubaines.

Soldes EATON
Coin des aubaines. Au centre d'achats
Maisonnette, 2983, rue Sherbrooke est.

Heures d'ouverture EATON:
Lundi, mardi, mercredi de 9H 30 à 18H -
Jeudi et vendredi de 9H 30 à 21H -
Samedi de 9H à 17H.

Le standard téléphonique ouvrira à 8H 30 -
842-9211.
Faites vos achats avec une carte comptable
de EATON, LA VRAIE CARTE.

Aubaines
au
niveau
du

MÉTRO

EATON

CENTRE-VILLE, AUSSI à POINTE-CLAIRE et ANJOU



Sandales pour dames

4.99

4.99

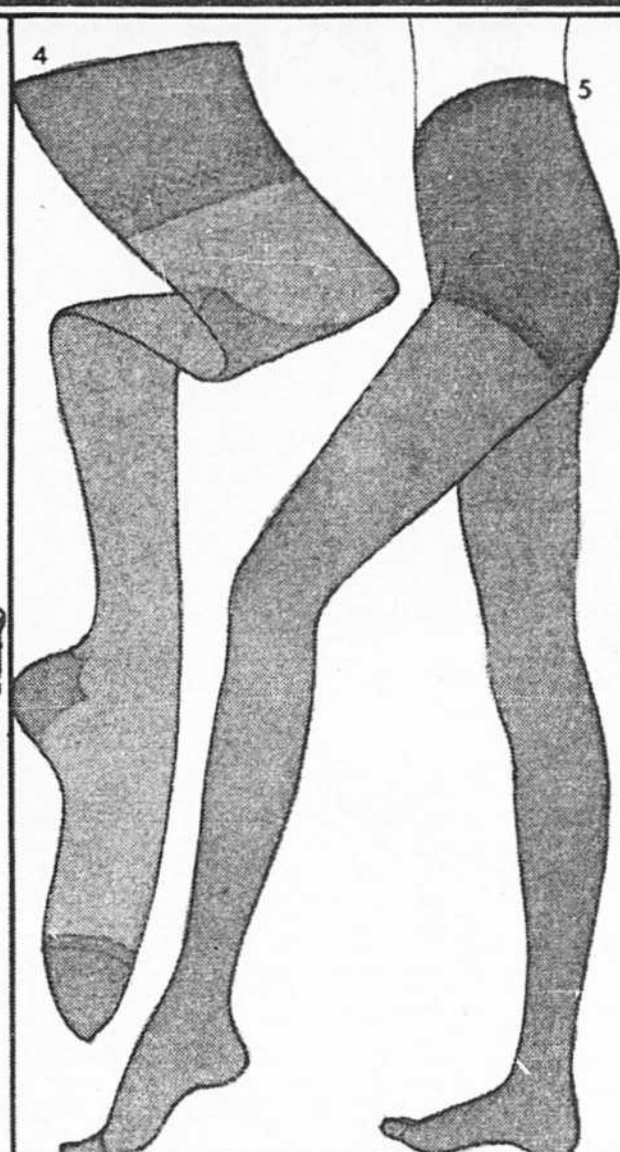
4.99

1— Sandales mode pour dames. Semelle plateforme recourbée, empeigne de vinyle et talon-lanière. En noir, rouge ou blanc. Pointures 5 à 9. (Pas de 1/2 pointures).

2— Sandales pour dames en vinyle, à empeigne tressée et talon-lanière. En blanc. Pointures 5 à 9. (pas de 1/2 pointures).

3— Sandales en vinyle Pour dames. Courroie-bracelet et semelle plateforme. En blanc. Pointures 5 à 9 (pas de 1/2 pointures).

Centre-ville (niveau du métro) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 938



Aubaines de bas nylon

4— Bas de nylon en teintes beige, taupe et surcre. Pointures 9 à 11.

Prix Spécial **12 pour 3.39**

5— Bas culotte en nylon extensible avec culotte et bouts renforcés. Choix de teintes: beige, moka, taupe ou épice. Tailles universelle A - (95 à 130 lb) B - (130 à 165 lb).

Prix Spécial **12 pour 5.79 6 pour 2.99**

(non représenté) Bas culotte tout diaphane à bouts renforcés. Tailles et teintes identiques au précédent.

Eaton Centre-ville (niveau du métro) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 917



Parapluies

6— Pour elle... Parapluie-dôme en vinyle transparent, égaye d'une bordure de couleurs blanc, rouge, noir, jaune, vert ou marine. 1.69 chacun

Prix spécial **2 pour 3.25**

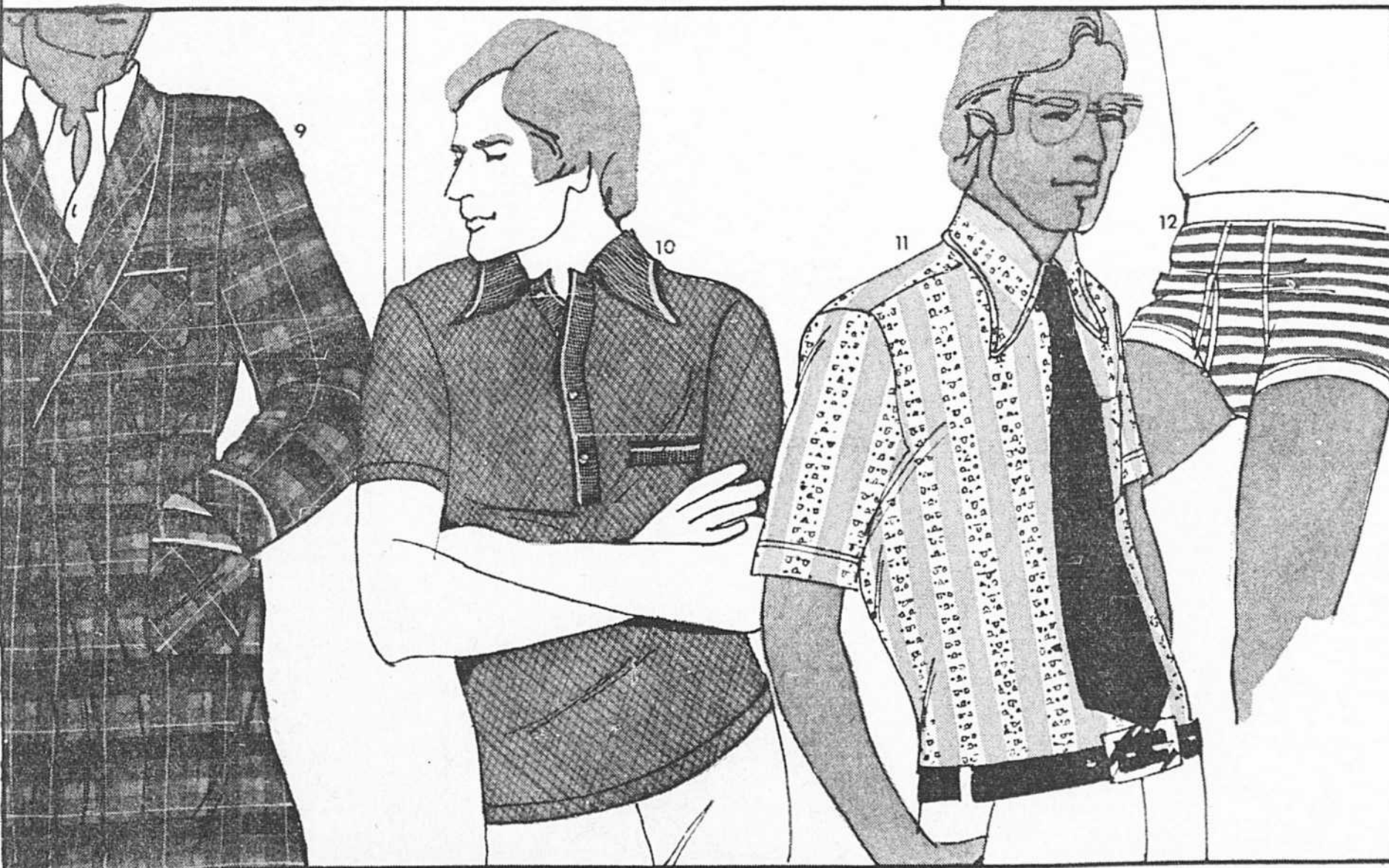
7— Pour enfants... Parapluie-dôme en vinyle transparent, avec signaux "STOP" et "GO" en rouge et marine. 1.69 chacun

Prix spécial **2 pour 3.25**

8 Pour lui... Modèle automatique en nylon, avec manche et étui en vinyle. Noir seulement.

Prix spécial chacun **3.49**

Eaton Centre-ville (niveau-du-métro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 917.



9— Peignoir pour hommes

Prix spécial

4.49

Peignoir en rayonne à motif quadrillé. Pleine longueur, taille nouée, 2 poches inférieures et poche de poitrine. En rouge, bleu ou vert. Tailles petite, moyenne, grande et forte.

Eaton Centre-ville (niveau du métro) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 728/928

10—Chemises pour hommes

Prix spécial

2.59

2 pour 5.00

Chemise en filet nylon à manches courtes et poche avant. Boutonnage avant. En marine, bleu ciel, blanc, bourgogne ou beige. Tailles petite, moyenne, grande et forte.

11— Chemises pour hommes

4.99 ch.

Chemise sport ou de ville, 50% Polyester, 50% coton, à repassage permanent. Col à pointes ou à bouts arrondis. Motifs divers en bleu, vert, marron ou ton or sur fond blanc. Tailles petite, moyenne, grande et forte. De confection canadienne.

12— Galeçons pour hommes

Prix spécial

3 pour 3.69

50% Fortrel 50% coton, à coutures plates. Choisissez des motifs à rayures bleu, vert ou ton or sur fond blanc. Tailles petite, moyenne, grande. 1.25 ch.



Vêtements pour fillettes

13— Maillots en nylon: manches courtes, encolure ronde, rayures et poches à l'avant. En rouge, blanc, pourpre ou jaune avec rayures multicolores. Tailles 8 à 14.

Prix spécial **1.97**

14— Pantalons amples en coton brossé: modèle à coutures renforcées, taille à passants de ceinture, poches et revers. En marine et bleu délavé. Tailles 8 à 14.

Prix spécial **4.77**

15— Peignoirs en sponje de coton: Fermeture à boutonnettes devant, capuchon attache, garniture zig-zag et poche à l'avant. Choisissez orange ou bleu. Tailles 8 à 14.

Prix spécial **5.59**

(Non représentés) En solde! Shorts, maillots, pantalons dans une grande variété de tissus, couleurs et modèles. Tailles 7 à 14 dans le groupe. Achat en personne seulement.

Prix spécial **1.00**

Centre-ville (niveau du métro) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 911.

Venez ou téléphonez **842-9211** Livraison des commandes de 3.00 et plus



Accessoires de détente Majestic bien choisis pour sa "majesté paternelle"

La société moderne attache de plus en plus d'importance aux moments de détente et de loisirs. Et l'industrie vestimentaire canadienne a su s'y adapter avec doigté. En voici un exemple avec Majestic Industries et ses tenues qui plairont à papa.

1. Peignoir façon robe de judo. Tout coton éponge effet velours. Confortable modèle enveloppant. Surpiqûres en détail. Taille unique. Bleu, melon, ton or. **3000**

2. Robe de chambre légère faite de polyester et coton à texture gaufree (seersucker). Col cranté, manches longues, poches. Madras dans des tons assortis. Tailles petite, moyenne, grande, forte. **2000**

3. Caleçon de bain assorti à la robe de chambre. Polyester et coton. Taille élastique, poche à rabat boutonné. Agencements de bleu / rouge, brun / vert. Tailles petite, moyenne, grande, forte. **800**

Achat en personne seulement

4. Peignoir façon robe de judo. Polyester et coton à texture gaufree (seersucker) rehaussée du quadrille vichy. Taille unique. Bleu ou brun. **1500**

5. Caleçon de bain dans un mélange extensible nylon et spandex qui confère un support confortable. Motifs en bleu ou brun. Tours de taille 28 à 38.

Achat en personne seulement

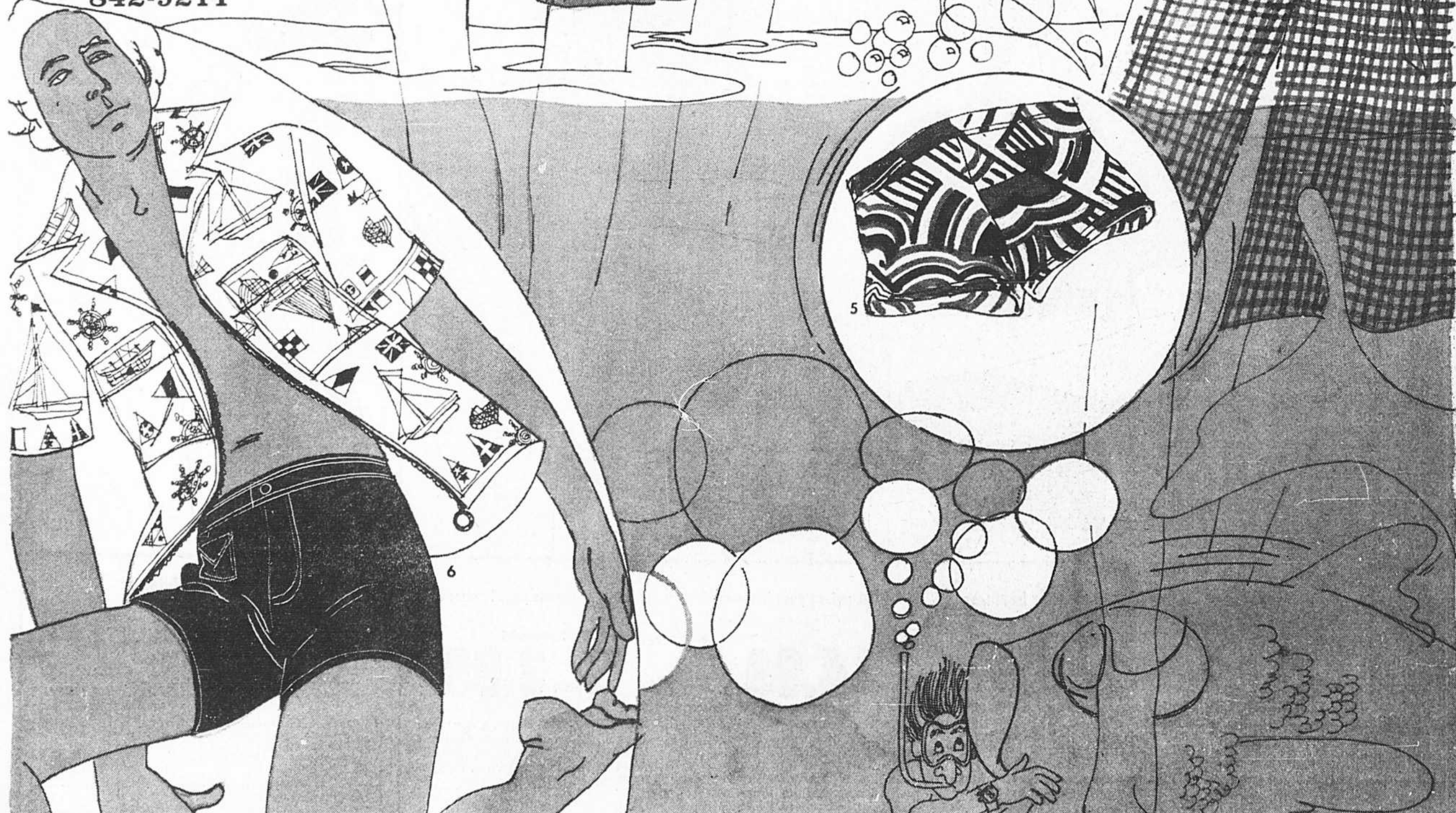
6. Ensemble cabana. Longue chemise en coton décorée de motifs nautiques colorés sur blanc ou marine. Glissière devant et poches commodas. Caleçon extensible fait de rayonne, coton et caoutchouc. Poche derrière. Marine avec surpiqûres blanches. **1700**

Achat en personne seulement

EATON Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 428

EATON est juste au bout du fil

842-9211



EATON